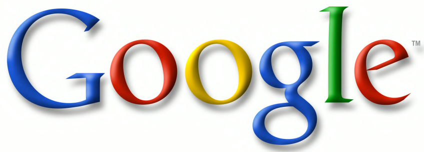
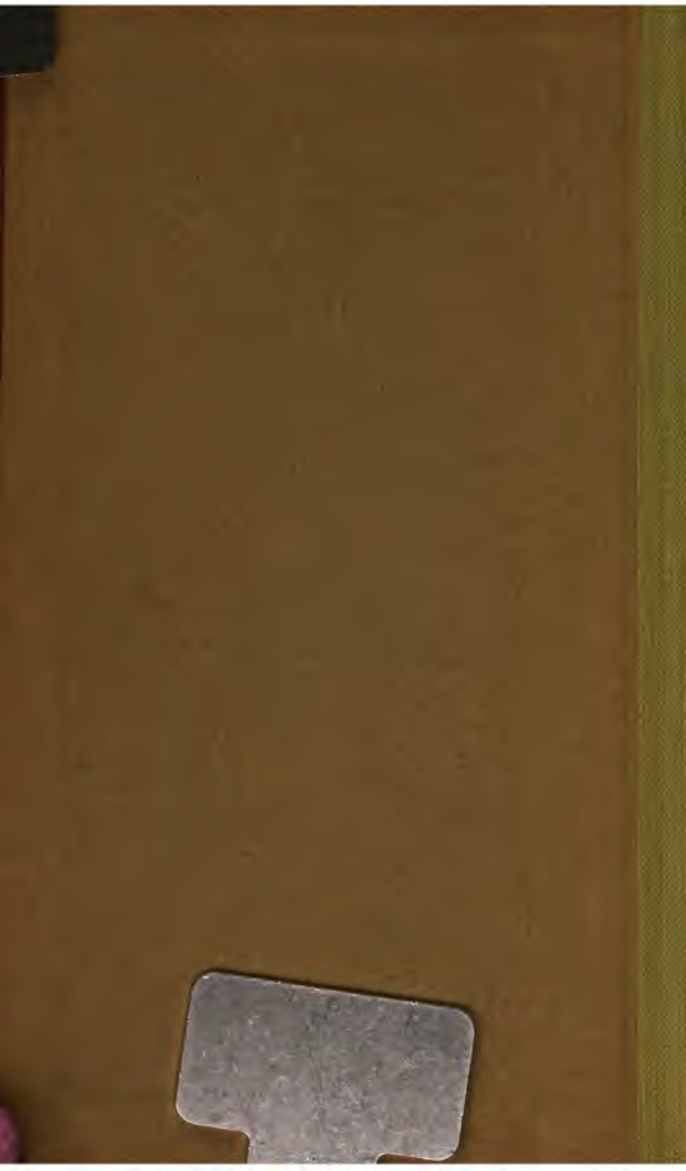






HISTOIRE

DE

FRANÇOIS PREMIER,

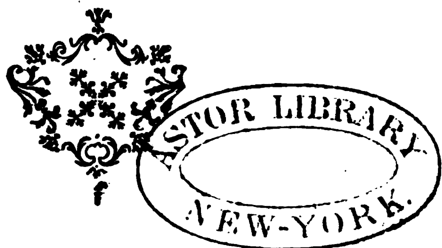
8

TOME HUITIÉME.

HISTOIRE
DE
FRANÇOIS PREMIER,
ROI DE FRANCE,
DIT LE GRAND ROI ET LE PERE DES LETTRES.

Par M. GAILLARD, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

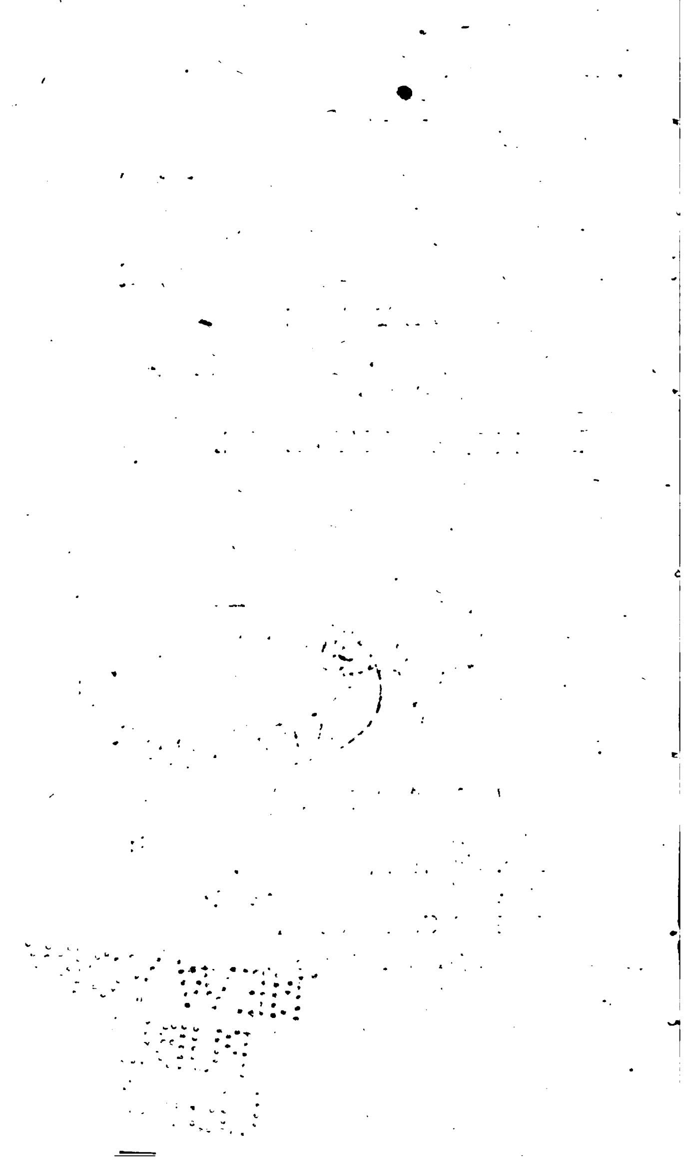
TOME HUITIÈME.



A PARIS,
Chez SAILLANT & NYON, Libraires, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collège.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.





HISTOIRE
DE
FRANÇOIS PREMIER, ROI DE FRANCE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

SUITE DU LIVRE HUITIÉME ET DU CHAPITRE IV.

Sciences & Arts. Belles-Lettres.

LE Regne de François I. ne fut ni assez long ni assez paisible pour que

les Sciences & les Arts ayent pû alors parvenir à la perfection ; le génie prenoit son essor de trop bas, & c'étoit beaucoup que de sortir de la barbarie.

Nous en avons assez dit pour faire juger du dégré que les Sciences purent atteindre pendant ce regne ; les Arts ne furent pas moins cultivés, le goût ne céda point aux connoissances.

Léon X. avoit fixé les Arts en Italie ; après sa mort, François I. les attira en France. L'économie austère d'Adrien VI, l'indifférence de Clément VII. & de Paul III. lui furent favorables. Les Arts négligés par ces Papes vinrent embellir la Cour d'un grand Roi qui les aimoit. A sa voix les Peintres, les Sculpteurs, les Architectes accoururent d'Italie.

François I. bâtit, rétablit ou embellit Fontainebleau, Saint Ger-Germain-en-Laye, Chambord, Follembray, Villers-Cotterets ; il commença le Louvre, il fortifia le

Havre-de-Grace, il éleva le Château de Madrid dans le Bois de Boulogne.

Ce nom de *Madrid* a donné lieu à différentes conjectures.

Duchesne a dit, & beaucoup d'autres ont répété que le Château du Bois de Boulogne avoit été bâti sur le modèle du Château de Madrid en Espagne; dont François I. avoit fait lever le plan pendant sa prison, mais il est bien reconnu aujourd'hui qu'il n'y a aucune ressemblance entre les deux Châteaux.

Duchesne, Antiq des Villes & Châteaux de France.

On a beaucoup plus dit encore, que François I. en bâtissant Madrid, n'avoit voulu qu'éluder la parole qu'il avoit donnée de retourner en Espagne, s'il ne restituoit point la Bourgogne. Mais qui reconnoîtroit François I. à cette indigne supercherie? Charles-Quint même en eût rougi.

Sauval dit une chose bien plus raisonnable. Lorsque François I. étoit à Madrid, il ne vouloit ni en-

Sauval, t. 2. p. 309.

rendre parler d'affaires ni voir personne, & ses Courtisans disoient : » On ne le voit pas plus que quand » il étoit à Madrid. » Ils appellèrent donc le Château de Boulogne son *Madrid*, & ce nom est resté.

François I. voulut enlever par ses bienfaits à l'Ecole Romaine Jules-Romain, & il enleva réellement à l'Ecole Florentine Léonard de Vinci ; celui-ci mourut à Fontainebleau entre les bras de ce grand Roi qui l'étoit allé voir dans sa maladie, & qui acheta quatre mille écus son tableau de la *Gioconde*. André del Sarto vint aussi en France & peignit le Dauphin François, mais il trahit la confiance du Roi en dissipant une somme considérable qu'il en avoit reçue pour lui acheter en Italie des Tableaux & des Antiques. Maître Roux, Architecte, Poëte, Musicien, homme éloquent aussi bien que grand Peintre, avoit beaucoup de titres pour plaire à François I. ; il fut nommé Sur-Intendant de tous

Félib. en, entretiens sur les vies & les ouvrages des Peintres.

les ouvrages de Fontainebleau, il en fit construire la grande Galerie qu'il décora de divers ornemens, sur-tout de Peintures représentant les principales actions de François I. Ce Prince lui donna un Canonicat de la Sainte Chapelle à Paris, & le mit en état, par ses bienfaits, de vivre avec magnificence.

Maître Roux, qui embrassoit tous les Arts, eut un concurrent redoutable dans un autre Artiste plus universel encore, mais moins parfait dans chaque Art, nommé Benvenuto Cellini; c'est ce personnage singulier (1) qui se vantoit d'avoir tué le Connétable de Bourbon & le Prince d'Orange. Cet homme, qui savoit tout, ne savoit pas apparemment faire sa cour. François I. lui ayant demandé une figure colossale pour une fontaine, Cellini fit voir

(1) Nous en avons parlé dans une note en rapportant la mort du Connétable, année 1527. liv. II. chap. XI.

ſon modèle au Roi, ſans l'avoir montré auparavant à la Ducheſſe d'Etampes, qui ne ceſſa de le deſſervir., & qui enfin le fit renvoyer. Maître Roux triompha de ſon départ & mourut de douleur, dit-on, parce que le Roi rappelloit d'Italie le Primatice. La plus difficile affaire de François I. dans ſon amour pour les Arts, n'étoit pas d'enrichir les Artiſtes, mais de modérer leur jalouſie & d'obtenir qu'ils vécuſſent en paix; Salviati qu'il attira auſſi en France, fut jaloux de Maître Roux & de Primatice, & retourna en Italie. Primatice vint deux fois en France; la première fois n'ayant pû s'accorder avec Maître Roux, il lui fut ſacrifié, mais avec honneur, on l'envoya en Italie chercher des Antiques. Rappellé pendant la vie de Maître Roux, il n'arriva qu'après ſa mort, & cependant ſa jalouſie non encore éteinte, lui fit trouver des prétextes pour détruire quelques-uns des ouvrages.

de Maître Roux; les siens réparèrent ce tort; nul n'a plus embelli Fontainebleau; il avoit rapporté d'Italie cent vingt-cinq figures antiques, sans compter quantité de Bustes, & les creux de la Colonne Trajane, du Laocoon, de la Vénus de Médicis, de la Cléopâtre & des plus fameuses figures; toutes ces Antiques furent jettées en bronze & placées à Fontainebleau. Primatice fit mouler par le Vignole le cheval de Marc-Aurèle qu'on a vû long-temps exposé en plâtre dans la grande cour de Fontainebleau; elle en a retenu le nom de *Cour du Cheval-Blanc*. Le même Primatice donna le dessein du tombeau de François I. & commença celui de Henri II., le Château de Meudon fut bâti sur ses desseins; ce beau lieu appartenoit alors au Cardinal de Lorraine. Primatice avoit l'Abbaye de Saint Martin de Troyes.

D'Argenville, vies des Peintres, t. 1.

Le Titien peignit tous les Souverains de son temps; le Pape Paul III,

& l'Empereur des Turcs Soliman II. ; Charles-Quint & François I. Il peignit Charles-Quint jusqu'à trois fois, & ayant un jour laissé tomber son pinceau devant lui, Charles le ramassa, en disant : *Le Titien est digne d'être servi par César.* Ce n'est pas que Charles-Quint aimât les arts, mais il aimoit à plaire ; d'ailleurs il ne se refusoit jamais volontairement à rien de grand, & ses bienfaits se répandirent aussi sur quelque savans, parce que son rival lui en donnoit l'exemple ; mais quelle différence de ce que le goût inspire à ce que la vanité fait faire !

Lorsque Maître Roux & le Primatice vinrent en France, ils y trouvèrent déjà quelques Peintres François & ils en formèrent d'autres, dont les disciples illustrèrent enfin l'école Françoise. Les bienfaits des grands Princes & les talens des grands hommes embrassent la postérité.

Thuan. Histor. sui tempor. l. 3.

C'est aux soins & au goût de François I., dit M. de Thou, que nos

Rois doivent tout ce qu'ils ont de curieux en ſtatues, en tableaux, en tapiſſeries, en meubles rares & en pierres précieuſes, mais depuis le temps où écrivoit M. de Thou, des Rois plus magnifiques ont bien augmenté ce tréſor.

Deux Genois, Etienne Turquet & Barthelemi Narris, jettèrent en 1536. les premiers fondemens de la manufacture des ſoyes à Lyon.

L'Imprimerie, cet art ſi utile à tous les arts, étoit cultivée alors par les mains les plus habiles. Laſcaris & du Chatel avoient été correcteurs d'Imprimerie; on a dit qu'Eraſme l'avoit été à Veniſe ſous Alde Manuce, mais il l'a toujours nié. Le célèbre Imprimeur Jodocus Badius Aſcenſius qu'Eraſme ôſa bien mettre en parallèle avec Budée, n'étoit pas tout-à-fait indigne de cet honneur. Les Simon de Colines, les Etienne concouroient alors à la perfection de leur art & à l'avancement des Lettres; ces derniers ſur-tout

font célèbres par la direction de l'Imprimerie Royale qui leur fut confiée, par leur Calvinifme & leur fuite à Genève, & par les deux tréfors, l'un de la langue Latine (de Robert Etienne) l'autre de la langue Grecque (de Henri Etienne.). Cette famille a produit plufieurs autres perfonnages diftingués dans l'art de l'Imprimerie.

La Grammaire, la Critique & la Philologie prenoient des accroiffemens fenfibles fous ces mêmes Etiennes, fous les Scaliger & tant de favans hommes.

L'Hiftoire du Chevalier Bayard, eft un monument précieux de notre littérature. On y retrouve le bon fens & l'énergie naïve de Philippe de Comines. C'eft un de ces livres qui font regretter le vieux langage & les vieilles mœurs. Le ftyle de l'auteur eft parfaitement afforti aux actions qu'il rapporte, fur-tout aux mœurs qu'il décrit; on peut dire que c'eft vraiment la langue de ces mœurs

là, ſimple, naïve, franche, hardie, chevalereſque comme elles. L'auteur peint les évènemens avec tant de vivacité que le lecteur en eſt preſque témoin; il varie ſes tableaux avec intelligence & les trace avec force. Ses Tournois, ſes combats, ſoit publics, ſoit particuliers, excitent l'admiration, inſpirent la valeur; d'autres tableaux attachent par un intérêt touchant qui ſouvent fait couler des larmes d'attendriſſement & de plaiſir, & une grande partie de cet effet eſt dûe à la naïveté, à la vérité, à la convenance du ſtyle. Peut-on ne pas gouter dans les deux premiers Chapitres la peinture de la famille de Bayard, l'honnêteté du père; la bonté active & officieuſe de l'Oncle, Evêque de Grenoble; les larmes, les exhortations, les attentions tendres de la mère au moment où le Chevalier ſe ſépare d'elle; cette ſimplicité, cette bonhommie antique & vénérable, fille de la nature; la généroſité de Bayard envers

son Lieutenant Tardieu (au Chapitre 24.) Sa conduite envers les personnes chez lesquelles il fut porté à Bresse, lorsqu'il eût été laissé pour mort à l'assaut de cette place; la joie qu'il répandit dans toute cette famille qui ne s'attendoit qu'aux horreurs du pillage, & qui se vit comblée d'égards & de bienfaits, l'enthousiasme d'admiration que sa vertu excite, les larmes de tendresse qu'elle fait verser (au Chapitre 51.) L'heureuse libéralité par laquelle Bayard sauve la vertu d'une jeune fille des dangers où l'exposoit la misère, & la rend heureuse par un établissement solide & desiré (au Chapitre 55.) Sa mort violente (Chapitres 64. & 65.) son courage au milieu des douleurs, la piété qu'il signale dans ce moment comme dans tout le cours de sa vie, la bonté avec laquelle il console ses amis & ses serviteurs; les regrets universels de l'armée Françoise & même de l'armée ennemie qui admiroit sa valeur; & dont plusieurs pri-

sonniers avoient éprouvé sa générosité, sont autant de tableaux auxquels le vieux langage donne un agrément & un intérêt que toute l'élégance de la langue actuelle a bien de la peine à leur conserver : elle pourroit peindre plus fièrement l'élévation de l'ame de Bayard, mais elle en exprimeroit moins fidèlement la simplicité.

La convenance & la propriété du style ne sont pas les seuls mérites de l'histoire du Chevalier Bayard, le plan est encore très-net & la marche très-régulière ; l'auteur suit l'ordre des faits sans les morceler ni les interrompre ; il rend à la Chronologie ce qui lui est dû, sans lui sacrifier ni l'intégrité ni l'intérêt de ses tableaux ; il écarte tout ce qui est étranger à son sujet, il ne dit des affaires publiques, que ce qui est nécessaire pour fixer le lieu de la scène, l'occasion des évènemens & l'époque des exploits de son Héros. Enfin c'est à tous égards une histoire bien faite & bien écrite pour le temps.

Les Mémoires du Maréchal de Fleuranges ont moins d'intérêt, & n'ont pas moins d'agrément.

Ceux des deux frères, Guillaume & Martin du Bellai sont pour l'histoire de François I. ce que les Mémoires de Sully sont pour l'histoire de Henri IV.; mais tout cela est bien loin de la magnifique Ordonnance & de la grande manière de Guichardin & de Sleidan.

Le regne de François I. nous offre peu de monumens d'éloquence, sur tout en François. Cette langue qui se formoit, n'avoit point encore les caractères les plus favorables à l'éloquence; elle étoit principalement naïve, & peut-être, comme l'a observé un Philosophe plein de goût, le naïf n'est qu'une nuance du bas, or point d'éloquence sans élévation. Le Barreau n'avoit point encore de ton marqué, mais on y entendoit du moins des Duprat, des Poyet, des Monthelon, des Maril-

lac, tandis que la chaire étoit déshonorée par les Raulin, les Menot & leurs semblables. L'Oraison Funèbre, genre qui a produit sous Louis XIV. les chefs-d'œuvre de l'éloquence Françoise, avoit été créée pour le Connétable du Guesclin, l'Evêque de Mâcon du Chatel prononça celle de François I. à Notre-Dame & à S. Denis; cette Oraison Funèbre est fameuse par le ridicule des tracasseries qu'elle pensa exciter. Du Chatel avoit dit qu'une ame aussi vertueuse que celle de son Héros, avoit dû monter tout droit au ciel. Les Théologiens n'aimoient point du Chatel qui les méprisoit; ils prétendirent qu'il avoit voulu nier le Purgatoire, & ils envoyèrent des Députés à la Cour pour faire des remontrances à du Chatel. Ces Députés arrivèrent à S. Germain au milieu des mouvemens, des intrigues, des agitations du nouveau regne; on avoit toute autre chose à faire que de les écouter, & ils ne savoient à qui s'adresser;

Galland. vit. Castell. Théod. de Bèze, Hist. Ecclés. l. 1. Hist. de l'Egl. Gallic. l. 53. c. 18.

ils tombèrent entre les mains d'un Maître d'Hôtel du Roi, nommé Mendoze esprit libre & plaisant, quoiqu'Espagnol. Mendoze du moins les régala bien. A table, ils parlèrent de l'affaire qui les amenoit; quand Mendoze vit qu'il ne s'agissoit que de cela: Messieurs, leur dit-il, on est un peu » occupé ici, le temps n'est pas pro» pre pour agiter ces matières; d'ail» leurs entre nous j'ai fort connu le » caractère du feu Roi, il ne savoit » s'arrêter nulle part, il falloit tou» jours qu'il fût en mouvement. Je » puis vous répondre que s'il a été en » Purgatoire, il n'aura fait qu'y pas» ser ou tout au plus gouter le vin » en passant, vous ne l'y trouveriez » plus. Les Députés partirent sur cette plaisanterie, sans avoir pu parler à l'Evêque.

Le mauvais goût avoit épuisé toutes ses ressources pour gâter la Poësie Grecque & Latine, il avoit inventé les vers Léonins, doubles Léonins,

(1) triples Léonins; les échos faisant des réponses & rendant des Oracles, les Acrostiches, les longs poëmes n'admettant que des mots commençans par la même lettre, les pe-

(1) Les vers Léonins simples sont ceux qui riment par les deux hémistiches, mais qui d'ailleurs ne riment point entr'eux.

Les doubles Léonins ceux qui riment deux à deux & par les deux hémistiches.

Les triples Léonins, ceux qui, outre la rime de la fin, mettent encore une rime après le premier pied & une après le troisième, & qui font rimer ainsi deux à deux les vers en trois endroits. Voici un éxemple de ces derniers dans l'épitaphe de Henri, Comte de Champagne, à Saint Etienne de Troyes.

Largus eram, | Multis dederam, | Multumque laberem
Hic tuleram | Nunc, quæso, feram | Fructum meliorem.
Quæ Statuo | Tibi Templa, tuo, | Protomartyr, Honori
Perpetuò | Rege, daque suo, | Prodesse datori.

tits pôëmes figurant par la mesure des vers différens objets, un autel, une hache, des aîles, un œuf, des croix, une bouteille avec un verre &c. les vers à double face, éloges dans l'ordre naturel, satyres dans l'Ordre rétrograde, &c. Le goût renaissant sous François I. proscrivit ces puérilités laborieuses; on comprit qu'il s'agissoit d'exprimer une belle pensée ou un beau sentiment dans un beau vers; que c'étoit là l'unique difficulté qui ne pût être vaincue que par le génie. On revint peu à peu au naturel; mais quoiqu'on s'exerçât beaucoup dans la Poësie Latine, on n'atteignit point alors cette perfection réservée sous Louis XIV. aux Commires, aux la Rues, aux Rapins, aux Vanières & surtout aux Santeuils. Nos plus célèbres Poëtes Latins sous François I., outre ceux qui ont déjà été nommés, sont Germain de Brie, Jules Cesar Scaliger, Joachim du Bellai, Salmon Macrin qu'on nommoit l'*Hora*-

et Moderne, ſur-tout Nicolas Bourbon que la Reine de Navarre donna pour Maître à Jeanne d'Albret ſa fille. Ses *Nugæ* ſont connues, ſon poëme de *la Forge* eſt eſtimé.

En Italie, Sannazar, Fracaſtor, le Mantouan, Vida les effaçoient peut-être ; car, quoiqu'en général les Poëtes Grecs & Latins modernes doivent beaucoup ſe reſſembler, même de ſiècle à ſiècle & de nation à nation, puiſque tous ont les mêmes modèles, & qu'ils n'employent point d'expreſſions ni preſque d'idées qui ne ſoient dans ces modèles, un œil exercé apperçoit entr'eux des différences. C'eſt la même choſe en proſe. Les Italiens du temps de François I. prétendoient avoir ſeuls la manière Cicéronienne, & ne l'accordoient qu'à Longueil parmi les François. Cette prétention au Cicéronianiſme étoit alors une des plus grandes ſources de haine entre les gens de Lettres. Les Cicéroniens mépriſoient ceux qu'ils ne jugeoient pas

Burigny, vie d'Eraſme, t. 1.

tels, & ceux-ci les haïssoient.

Le Mécanisme de la versification Françoise n'étoit pas encore formé sous François I, les règles pour le mélange des rimes étoient ou ignorées ou négligées; si l'entrelassement des rimes masculines & féminines étoit plus anciennement connu, comme on le prétend avec raison, il paroît aussi que les Poëtes le regardoient comme un joug dont ils cherchoient à s'affranchir. Marot dit que:

> Jean le Maire Belgeois
> Qui l'ame avoit d'Homère le Grégeois.

Lui apprit quelque chose qu'il appelle la *Coupe Féminine*, ce n'est pas sans doute cet entrelassement des rimes masculines & féminines, inventé avant lui & violé long-temps encore après lui; il paroît que c'étoit plutôt l'élision de l'e muet devant une voyelle. Jusques là cet e muet, tantôt étoit compté pour rien, même devant une consonne, & tan-

tôt formoit une syllabe, même devant une voyelle. Dans un recueil de différentes Epitres composées du temps de Louis XII. ou de François I. sous les noms du Seigneur de Craon, de Louys de la Tremoille, de sa femme, de sa maîtresse, l'e muet élidé par la voyelle suivante, est toujours marqué par une barre qui semble annoncer que cette élision étoit une invention nouvelle. L'*Hiatus* étoit permis. Quelquefois l'e muet étoit encore placé sans élision & devant une consonne au repos de l'Hémistiche; quelquefois on faisoit dépendre la Rime Féminine de la dernière syllabe; c'est-à-dire de la syllabe muette, au lieu de la faire dépendre tout à la fois de cette dernière syllabe, & de la voyelle de la syllabe précédente.

Indépendamment de ces défauts qu'on trouve plus ou moins dans les Poëtes du temps de François I. & qui subsistèrent encore long-tems après, on imagina mille petits arti-

Massieu, Hist. de la Poësie,

fices pour dénaturer la langue & la poësie ; on voulut admettre les pieds des Latins & des Grecs dans la Poësie Françoise, sans examiner si la langue avoit une prosodie assez marquée pour cela ; on fit en François des vers Dactyliques, Spondaïques, Alcaïques, Saphiques &c. On peut en voir des exemples dans Pasquier & ailleurs. De tout cela il ne nous est resté que le vers de dix syllabes ; qui, (à une syllabe près ;) semble être le même que le vers Phaleuque, vers boiteux, estropié, qui mêlé avec des vers de douze & de huit syllabes, a toujours l'air trainant & prosaïque, mais dont l'irrégularité piquante, lorsqu'il est seul, a beaucoup d'agrément. C'est la mesure favorite des Poëtes du temps de François I.

Quant au fond des ouvrages & à la manière de traiter les sujets, des fictions d'une bizarrerie mesquine, le mêlange des styles ou la platte uniformité d'un jargon uniquement

naïf & qui se refuse à l'expression de toute idée noble, voilà les défauts du temps. L'homme de génie plie sa langue au caractère propre de son talent, & par là il l'enrichit d'un caractère nouveau. Ainsi Malherbe & Balzac donnèrent au François une harmonie qu'il ne connoissoit pas; ainsi Corneille & Bossuet lui donnèrent une énergie fière, une concision sublime, des mouvemens, des élans dont on ne l'auroit pas cru susceptible. Chez Racine, le François devint la langue du cœur; la simplicité, la noblesse, l'élégance, la force, la chaleur, tous les caractères de l'éloquence, se fondirent, pour ainsi parler, dans son style, de manière que tous furent sentis & qu'aucun ne domina. La Fontaine redonna la prééminence au premier caractère qui avoit distingué la langue, je veux dire à la naïveté, mais il la rendit toujours ingénieuse & par là toujours noble, il lui ôta toutes ces nuances du Bas & du Burlesque qui l'avoient

défigurée. Marot, disoit-il, étoit son modèle ; il est vrai que Marot fut, avant lui, non pas le plus naïf de tous nos Poëtes, car ils n'étoient tous que trop naïfs avant Marot, qui souvent l'est trop lui-même, mais celui qui sut le mieux être naïf avec décence ; voilà ce qui distingue Marot, voilà le changement qu'il fit dans la langue ; c'étoit moins un changement qu'un perfectionnement, le caractère dominant de la langue étoit embelli, mais elle n'acquéroit point de caractère nouveau ; Marot ne réussit donc dans aucun des genres qui demandoient d'autres caractères ; quand il voulut, par exemple, imiter Ovide dans les Métamorphoses, Properce dans les Elégies ou David dans les Pseaumes, il fut petit, foible, & devint bientôt burlesque, parce qu'il ne sut point élever la langue jusqu'aux caractères de noblesse ou de force que ces genres exigeoient ; il excella dans les petits ouvrages où regnent la galanterie & la naïveté,

dans

dans les contes, les épigrammes, les Madrigaux; son style s'adapta si naturellement à ces ingénieuses bagatelles qu'on crut long-tems qu'elles n'en admettoient point d'autre; Rousseau parmi nous prolongea cette erreur; il fallut, pour la dissiper, que la langue châtiée & perfectionnée, produisît des chefs-d'œuvre en ce genre, & dans ces chefs-d'œuvre même, chez la Fontaine & d'autres auteurs excellens, on retrouve encore des traits de Marotisme, qui, employés avec goût, ont des graces particulières que n'auroit point un langage plus pur.

Marot sans doute n'a pas le ton de son sujet, lorsqu'à propos de la mort de la Duchesse d'Angoulême il fait *cogner Cognac & rememorer à Remorentin* cette perte, ni lorsque dans sa traduction des Pseaumes *il jette ses souliers vieux*, ni peut-être lorsqu'à propos d'une Demoiselle *la Roüe*, il dit à un roué :

Tu meurs sur *la roue* estant ;
Et je meurs que je n'y puis estre.

Si l'on ne veut que trouver dans Marot des exemples de mauvais goût, ils s'offriront à chaque page ; mais choisissez les morceaux, & comparez Marot à tout ce qui le précède, vous verrez bien-tôt que les réputations qui passent à la postérité, sont rarement injustes. Quoi de plus joli, par exemple que le Madrigal suivant ? La Fontaine traduisant Anacréon n'a pas plus de graces.

Amour trouva celle qui m'est amère
(Et j'y estois, j'en sçais mieux le conte)
Bon jour, dit-il, bon jour, Vénus ma mère !
Puis, tout-à-coup il voit qu'il se mescompte,
Dont la couleur au visage lui monte,
D'avoir failly honteux Dieu sçait combien.

Non, non, amour, ce dis-je, n'ayez
honte,
Plus clairvoyans que vous s'y trompent
bien.

Ce vers sur une femme vertueuse & imposante :

Je l'aime tant que je n'ose l'aimer.

N'est-il pas encore bien fin & bien décent ?

Ce trait si connu :

Mais puisqu'il faut être trompé,
Je ne veux l'être que par elle.

Ne diroit-on pas que l'Epigramme suivante en auroit donné l'idée ?

Demandez-vous qui me fait glorieux ?
Hélène a dit, & j'en ai bien mémoire,
Que de nous trois elle m'aimoit le mieux.
Voilà pourquoi j'ai tant d'aise & de gloire.
Vous me direz qu'il est assez notoire,
Qu'elle se moque, & que je suis déceu ;

Je le ſais bien, mais point ne le veux
croire,
Car je perdrois l'aiſe que j'ai receu.

Voilà comment on devoit dire du temps de Marot ce qu'il a fallu dire dans ce ſiècle avec une préciſion plus philoſophique.

La pièce ſuivante ſur le Ris de Madame d'Albret, eſt d'un ton qui a ſervi de modèle à nos Poëtes les plus aimables.

Elle ha très-bien cette gorge d'albaſtre,
Ce doux parler, ce cler teint, ces beaux
yeux,
Mais en effet, ce petit ris folaſtre,
C'eſt à mon gré, ce qui lui ſied le
mieux.

. . . .

Et ſi ennuy me venoit contriſter
Tant que par mort fuſt ma vie abba-
tüe,

Il ne faudroit, pour me ressusciter,
Que ce ris là duquel elle me tüe.

Une gageure assez singulière que le Seigneur de la Rochepot avoit faite contre la Reine sur ce qui se passeroit entre elle & le Roi, donna lieu à l'Epigramme suivante; dont le mérite est d'être plus sage encore que libre, & de déguiser sous la forme d'un badinage hardy le juste vœu d'un bon François.

Or çà, vous avez veu le Roi:
Ai-je gagné, dites, Madame?
Toute seule je vous en croi,
Sans le rapport de lui ne d'ame:
Vray est qu'au propos que j'entame,
Le Roi serviroit bien d'un tiers.
Vous êtes deux témoins entiers,
Car l'une est Dame & l'autre est Maître,
Mais j'en croirois plus volontiers
Un enfant qui viendroit de naître.

Marot disoit à Diane de Poitiers dans une chanson :

Vous n'eustes, comme j'entends,
Jamais tant d'heur au printemps
Qu'en automne.

Il disoit à la Princesse Isabelle, sœur du Roi de Navarre :

Qui cuideroit déguiser Ysabeau
D'un simple habit, ce seroit grand simplesse ;
Car au visage ha ne sais quoi de beau ;
Qui fait juger toujours qu'elle est Princesse :
Soit en habit de Chambrière ou Maîtresse,
Soit en drap d'or entier ou découppé,
Soit son gent corps de toile enveloppé,
Tousjours sera sa beauté maintenue ;
Mais il me semble, ou je suis bien trompé,
Qu'elle seroit plus belle toute nüe.

On voit que la naïveté avoit alors d'assez grands privilèges.

Presque tous les évenemens considérables du regne de François I. sont chantés dans les œuvres de Marot ; toute cette Cour si galante y passe en revue, les femmes qui l'embellissoient y sont célébrées, sur-tout les Reines & les Maîtresses du Roi & celles de ses fils.

Mais c'est la Reine de Navarre qui est le principal objet des éloges de Marot ; sa Muse ne tarit point sur tant de graces, de vertus & de talens ; il paroît que pour jouir de tout son génie, cette Reine aimable lui permettoit toutes les libertés de l'esprit. Tantôt il l'appelle un monstre d'une espèce singulière qui a le corps d'une belle femme, le cœur d'un grand homme & la tête d'un Ange ; tantôt il l'appelle *sa sœur d'alliance*, apparemment parce qu'elle faisoit comme lui de bons vers, d'autres fois il l'appelle son *regître*, parce qu'elle savoit par cœur tous les siens. Le recueil des poësies de Marot est plein de leurs combats poëtiques ou

plûtôt des témoignages réciproques d'estime qu'ils se donnent comme Poëtes & comme rivaux. Marot disoit de la Reine de Navarre :

Entre autres dons de graces immortelles,
Madame escript si haut & doucement
Que je m'estonne en voyant choses telles
Qu'on n'en reçoit plus d'esbahissement.
Puis, quand je l'oy parler si sagement,
Et que je voy sa plume travailler,
Je tourne bride, & m'esbahy comment
On est si sot de s'en esmerveiller.

A une table où étoit Marot, on proposa de jouer un dizain au lieu d'argent, Marot perdit & paya (1) son dizain, il finissoit par dire :

---

(1) Un pareil badinage a donné lieu à ce Ma-

Que pluſt à Dieu que ceux à qui je
doy,
Fuſſent contens de ſemblable mon-
noye.

La Reine de Navarre lui répon-
dit:

Si ceux à qui devez, comme vous
dites,
Vous congnoiſſoient comme je vous con-
gnois,
Quitte ſeriez des debtes que vous
feites
Le temps paſſé, tant grandes que pe-
tites,

---

drigal fait pour Madame Deshoulières:

L'aimable Iris qu'on ne peut trop louer,
Qui fait des vers que le Paſteur d'Admète
Pourroit ſans peine & ſans honte avoüer,
Me propoſa l'autre jour de joüer
Un Madrigal en cent points de Comète.
Elle gagna, mais en gagnant ainſi,
Elle perdit, & le Public auſſi.

En leur payant un dizain toutesfois,
Tel que le vostre qui vaut mieux mille fois
Que l'argent deu par vous en conscience,
Car estimer on peult l'argent au poix ;
Mais on ne peult, (& j'en donne ma voix)
Assez priser votre belle science.

Marót ne manqua pas de repliquer :

Mes créanciers, qui de dizains n'ont cure,
Ont leu le vostre, & sur ce leur ay dit,
Sire Michel, Sire Bonaventure,
La sœur du Roy a pour moy fait ce dit,
Lors eux cuydant que fusse en grand crédit,
M'ont appellé Monsieur à cry & cor ;
Et m'ha valu vostre escrit autant qu'or :
Car promis ont non seulement d'attendre,

Mais d'en prester (foy de Marchant) encor ;
Et j'ay promis (foy de Clément) d'en prendre.

François I. n'est pas un des moindres Poëtes de son tems, & peut-être ne cède-t-il qu'à Marot. C'est un talent qu'on ne lui a guères accordé jusqu'à présent que sur la foi de la tradition & de quelques vers médiocres à la gloire d'Agnès Sorel. Dans un des cabinets du Château de Chambord, il écrivit de sa main avec un diamant sur un carreau de vitre ces deux petits vers : Piganiol, voyag. de France, t. 1. p. 16.

Souvent femme varie,
Mal habil qui s'y fie.

Qui n'ont apparemment d'autre mérite que d'être une traduction du *varium & mutabile semper Femina* de Virgile.

Dans un recueil imprimé à Venise en 1550. on lui attribue la trente-

cinquième des chansons de Marot:

Vous perdez temps de me dire mal
d'elle,
Gens qui voulez divertir mon entente:
Plus la blasmez, plus je la trouve
belle:
S'esbahit-on si tant je m'en contente?
La fleur de sa jeunesse,
A vostre advis rien n'est-ce?
N'est-ce rien que ses graces?
Cessez vos grands audaces,
Car mon amour vaincra votre mes-
dire:
Tel en mesdit qui pour soy la desire.

Quelques auteurs lui attribuent aussi cette Epitaphe de la fameuse Laure:

En petit lieu comprins vous pouvez
voir
Ce qui comprend beaucoup par renom-
mée;
Plume, labeur, la langue & le sa-
voir,

Furent vaincus de l'amant par l'ai-
mée.
O gentille ame, étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se tai-
sant ?
Car la parole est toujours réprimée,
Quand le sujet surmonte le disant.

L'Abbé Goujet demande où M. Mervesin a trouvé que ces vers là fussent de François I. & il soutient qu'ils sont notoirement de Marot ; je n'en sais rien, mais je trouve que Marot lui-même félicite la mémoire de Laure d'avoir été célébrée par François I. Voici les vers de Marot.

Gouj. Biblioth. Franç. t. 8. p. 320.

O Laure, Laure ! il t'ha été be-
soing
D'aymer l'honneur & d'estre ver-
tueuse :
Car François Roy, sans cela n'eust prins
soing
De t'honorer de tombe somptueuse,
Né d'employer sa dextre valureuse

A par escrit ta loüenge coucher :
Mais il l'ha fait, pour autant qu'amoureuse
Tu as esté de ce qu'il tient plus cher.

Indépendamment de ce petit nombre de vers, ou disputés à François I. ou insuffisans pour faire juger de son talent poëtique, on trouve à la Bibliothéque du Roi un manuscrit des poësies de ce Prince, tiré du cabinet de M. Chatre-Imbert de Cangé; le plus considérable des ouvrages contenus dans ce recueil est une Lettre en prose & en vers que François I. adresse de sa prison à une de ses Maîtresses, soit la Comtesse de Château-briant, soit quelque autre. C'est une espèce de petit poëme Epique qui contient l'histoire de sa malheureuse expédition dans le Milanès & une description de la bataille de Pavie. La prose qu'on trouve au commencement n'est qu'un envoi, dont le ton triste & abbattu convient

fort à la situation de l'auteur. Il commence ainsi :

» Ayant perdu l'occasion de plai-
» sante escripture & acquis oublian-
».ce de tout contentement, n'est
» demouré riens vivant en ma mé-
» moire, que la souvenance de vo-
» tre heureuse bonne grace.

Ce Poëme a le même défaut que les grands ouvrages de Marot ; le style n'y répond pas au sujet, & la naïveté de la langue y paroît aujourd'hui basse & burlesque.

Le plus grand ouvrage parmi ceux qu'on trouve ensuite dans le Recueil de François I. est une Eglogue intitulée : *Admetus* ; elle ne vaut pas mieux que celles de Marot. Mais toutes ses petites pièces, qui sont en grand nombre, valent presque celles de Marot ; c'est la même galanterie & quelquefois la même grace ; Marot a seulement en général l'expression plus nette, plus facile & plus approchante de la langue qu'on alloit parler.

Il y a certainement du naturel & de la facilité dans ces vers de François I.

Le mal d'amour eſt plus grand que ne
penſe
Celui qui l'a ſeulement oüy dire ;
Ce qui nous ſemble ailleurs légère offenſe
En amitié ſe répute martyre.
Chacun ſe plaint, & gémit & ſoupire ;
Mais s'il ſurvient une ſeule heure d'aiſe,
La douleur ceſſe, & le tourment s'appaiſe.

Les vers ſur Agnès Sorel qui ſont imprimés par-tout, ſe retrouvent dans ce manuſcrit, mais avec quelques différences. Les voici !

Ici deſſoubz des Belles gît l'eſlite,
Car de loüange ſa beauté plus mérite
Eſtant cauſe de France recouvrer,
Que tout cela que en cloiſtre peut ouvrer

Clause Nonnain, ou en désert Hermite.

Dans la pièce suivante, François I. paraphrase avec assez de naturel ce vers :

Juravitque oculos, & doluere mei.

Elle jura par ses yeux & les miens
Ayant pitié de ma longue entreprise,
Que mes malheurs se tourneroient en biens,
Et pour cela me fut heure promise.
Je croy que Dieu les femmes favorise,
Car de quatre yeux qui furent parjurés,
Rouges les miens devinrent sans feintise,
Les siens en sont plus beaux & azurés.

Voici quatre vers qui n'ont peut-être que trop de finesse, mais on les entend bien :

Dissimulez vôtre contentement
Sous un effort de foible résistance;
Le *oüi* sera en mon contentement
Et le *nenny* sera en mon silence.

Il y a du tour & quelques traits de poësie dans la Ballade suivante.

Estant seullet auprès d'une fenestre
Par ung matin comme le jour poignoit,
Je regarday aurore à main senestre
Qui à Phébus le chemin enseignoit,
Et d'autre part m'amye qui peignoit
Son chef doré, & vis ses luysans yeux;
Dont me gecta un traict si gracieulx
Qu'à haulte voix je fus contrainct de dire:
Dieux immortels, rentrez dedans vos Cieulx,
Car la beauté de ceste vous empire.

Comme Phébé, quand ce bas lieu terrestre
Par sa clarté de nuyct illuminoit,
Toute lueur demouroit en sequestre,
Car sa splendeur toutes autres mynoit.

Ainsi Madame en son regard tenoit
Tout obscurcy le soleil radieux,
Dont de despit lui triste & odieux,
Sur les humains lors ne daigna plus luyre;
Par quoy lui dis: Vous faictes pour le mieulx,
Car la beauté de ceste vous empire.

O que de joie en mon cœur sentis naître,
Quand j'apperçus que Phébus retournoit,
Desjà craignant qu'amoureux voulust estre
De la douceur qui mon cœur détenoit:
Avois-je tort? Non, car s'il y venoit
Quelque mortel, j'en serois soucieulx;
Devois-je pas doncques craindre les Dieulx,
Et despriser pour fuyr un tel martyre,
En leur criant: Retournez dans vos Cieulx,
Car la beauté de ceste vous empire.

L'homme qui ayme, a desir curieux
D'esloigner ceux qu'il pense estre envieux
De son amour, & qu'il doute lui nuyre;
Par quoi j'ai dit aux Dieux très-glorieux
Que la beauté de ceste vous empire.

Les trois Madrigaux suivans sont encore d'une galanterie ingénieuse;

A Ménélas & Pâris je pardonne,
L'un de sa femme importun demandeur,
L'autre d'amye obstiné défendeur,
Mais du malheur des Troyens je m'estonne;
Car s'il falloit que pour belle personne,
La Ville fust quelque jour desmolye,
Périr pour vous, ma Dame belle & bonne,
Lui eust esté plus gloire que folie.

Celle qui fust de beauté si loüable
Que pour sa garde elle avoit une armée,
A autre plus qu'à vous ne fut semblable,
Ne de Pâris son ami mieux aymée,
Que de chacun vous êtes estimée;
Mais il y a différence d'ung point
Car à bon droit elle a été blasmée
De trop aymer, & vous de n'aymer point.

Disant bon soir à une Damoiselle
Luy ay voullu de bon cœur demander
S'elle vouloit riens la nuyct commander?
Elle m'a dict: Que je n'aymasse qu'elle.
Telle douceur je trouve trop cruelle,
Car sa responce interprêter je veulx,
Saichant qu'Amour se nourrit de querelle,
Qu'elle a pensé qu'on en peult aymer deux.

Qui est ce corps que si grand peuple
suit ?
Las! c'est Budée au cercueil étendu.
Que ne font donc les cloches plus grand
bruit ?
Son nom sans cloche est assez espandu.
Que n'a-t-on plus en torches despendu ?
Suivant la mode accoustumée & sainte ?
Afin qu'il soit par l'obscur entendu
Que des François la lumière est esteinte.

Je n'ai pas besoin de dire combien il y a là de recherche & de mauvais goût. Cet art de trouver de fausses raisons à ce qui n'en a point, est ce qu'on appelloit de l'esprit, avant qu'on sût qu'il n'y a point d'esprit sans naturel, & que rien n'est beau que le vrai.

S. Gelais avoit, dit-on, le talent des *Impromptus*, & François I. s'amusoit à en faire avec lui. Le Roi ouvroit le discours en vers, S. Gelais achevoit la phrase sur les mêmes rimes. Un jour le Roi apostrophant ainsi son cheval :

Joly,

Joli, gentil, petit cheval,
Bon à monter, bon à descendre.

On dit que S. Gelais ajouta sur le champ :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Aléxandre.

Si le fait est vrai ; S. Gelais étoit plus heureux en impromptus qu'en ouvrages médités.

On trouve dans les Poësies d'Etienne Forcadel une *comparaison de l'amour avec un Fleuve*, d'où Madame Deshouliéres semble avoir tiré quelques traits de son Idylle du *Ruisseau* ; on y trouve encore une traduction de la vingt-septième Idylle de Théocrite entre Daphnis & une jeune Bergère. La naïveté, caractère principal de cet ouvrage dans l'original, semble doublée par le jargon enfantin de la Traduction, qui fait autant de plaisir ici que le François

d'Amyot en fait dans la Traduction des *Amours de Daphnis & de Cloë.* Ce Forcadel faisoit très-bien des vers latins. En voici deux sur la Mort de la Reine de Navarre, qui me paroissent fort bons.

Huic Rex frater erat, Rex vir, mens docta; quid ultrà?
Occidit. Heu! fateor. Pallada posse mori (1).

Mais ni Crétin, quoique Marot l'appelle le *Souverain Poëte François*, ni tous les autres Poëtes du temps, qu'on peut voir rassemblés dans la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, ne méritent guères que nous nous y arrêtions.

Avoir cité François I. & Marot, c'est avoir montré tous les progrès de la Poësie au seizième siècle, & fixé

(1) » Elle eut pour frère un Roi, pour époux » un Roi, elle eut un esprit éclairé. Que vous di» rai-je? Elle n'est plus. Ah! j'avoue à présent » que Pallas peut mourir.

le plus haut dégré de perfection où elle parvint avant Malherbe. La pédanterie de Ronsard ne valut certainement pas cette naïveté ; Passerat, Remi Belleau, Baïf, Desportes, Bertaud dans leurs meilleurs ouvrages, n'égalent pas plus la naïveté de Marot que la noble harmonie de Malherbe. Malheureusement on n'a rien à dire sous François I. du plus noble genre de Poësie, le Théâtre n'étoit pas né. On sait par tradition qu'un Antoine Forestier fit sous ce regne des Comédies Françoises, qu'un Jacques Bourgeois fit la Comédie ou Tragédie des *Amours d'Erostrate* imprimée en 1545. & dédiée au Roi. Les Jodelle, les Baïf (Jean-Antoine) les la Peruse, les Garnier, ces foibles précurseurs de Corneille, ne parurent que sous Henri II. & ses fils ; mais Lazare de Baïf, Poëte estimé (1) de François I.

Fonten. Hist. du Théât. Franç.

(1) François I. le fit Maître des Requêtes, & l'envoya en ambassade à Venise & en Allemagne.

prépara peut-être la naissance du Théâtre par les Traductions, quoiqu'un peu barbares, qu'il fit en vers François de l'Electre de Sophocle & de l'Hécube d'Euripide. La Reine de Navarre fit quelques Mystères & quelques Comédies, dont on peut voir l'extrait ainsi que des autres pièces du temps, dans l'histoire du Théâtre François de Messieurs Parfait.

En général la France s'est distinguée assez tard par les grands Ouvrages, elle ne comptoit encore que de jolis Dizains & quelques bagatelles aimables, lorsque l'heureuse Italie avoit déja les Poësies de son vieux Dante, le Roland Furieux de l'Arioste, l'Aminte & la JérusalemDélivrée du Tasse, le *Pastor-Fido* du Guarini, la Sophonisbe du Trissin, la *Secchia Rapita* du Tassoni.

Parmi les Ecrivains en prose, il en est un qu'on ne peut oublier, Rabelais. C'est un air chez quelques vieux Littérateurs de prétendre qu'ils

l'entendent & qu'ils le goûtent, le temps ne peut que rendre plus difficile de jour en jour l'intelligence d'un Livre où l'allégorie domine. Dans ce qu'on entend encore de Rabelais, on trouve assez d'esprit & de savoir pour justifier une partie de la réputation dont il a joui, & assez de mauvais goût pour justifier les dédains des Critiques & le refroidissement des Lecteurs. Mais reconnoissons qu'il a encore des partisans pleins d'esprit & de goût.

Les Contes de la Reine de Navarre conservent aujourd'hui la plus grande partie de leur agrément, aussi bien que ceux de Bonaventure Des-Perriers, son Valet de Chambre, qui soutiennent seuls la réputation de leur Auteur; car ses Poësies, même sa Traduction de l'Andrienne, sont oubliées, & l'on cherche en vain dans son *Cymbalum Mundi* l'impiété qui le fit proscrire & le charme qui le faisoit lire. On y trouve pour tout charme des fictions incohérentes &

incompréhensibles, auxquelles l'allégorie donnoit peut-être quelque prix, & quelques plaisanteries sur les chercheurs de la Pierre Philosophale; mais toute plaisanterie contre les préjugés passoit alors pour impiété. Les Contes du même Auteur ont un mérite indépendant de toute allégorie; mais les Contes imprimés sous son nom, ne sont pas tous de lui, car il y en a quelques-uns où il est parlé de François I. & même de Henri II. comme ne vivans plus, & Des-Perriers étoit mort avant l'année 1544., il se tua lui-même d'un coup d'épée dans un accès de folie. Ceux de ces Contes qui ne sont pas de lui, sont attribués à Jacques Pelletier, qui en donnant en 1558. une Edition des Contes de Des-Perriers, a pu en insérer quelques-uns de lui; on croit aussi qu'il y en a plusieurs de Nicolas Denisot, Peintre & Poëte célèbre de ce siècle.

On connoît dans la Fontaine la jolie Fable de la Laitière & du Pot

Lait ; en voici le modèle avec la plupart des agrémens de la copie, dans la quatorzième Nouvelle de Bonaventure Des-Perriers au sujet de l'Alchymie.

» L'Alquemie se pourroit plus « proprement dire : *Art qui mine* ou » *Art qui n'est mie*, & ne sauroit-on » mieux comparer les Alquemistes » qu'à une bonne femme qui por- » toit une potée de lait au marché, » faisant son compte ainsi : qu'elle » la vendroit deux liards ; de ces » deux liards elle acheteroit une » douzaine d'œufs, lesquels elle met- » troit à couver, & en auroit une » douzaine de poussins : ces pous- » sins deviendroient grands, & les » feroit chaponner; ces chapons vau- » droient cinq solz la pièce, ce seroit » un écu & plus, dont elle achete- » roit deux cochons mâle & femel- » le, qui deviendroient grands, & » en feroient une douzaine d'autres, » qu'elle vendroit vingt solz la piè- » ce, après les avoir nourris quelque

» temps ; ce seroit douze francs ;
» dont elle acheteroit une jument,
» qui porteroit un beau poulain,
» lequel croîtroit & deviendroit tant
» gentil : il sauteroit & feroit *hin*.
» Et en faisant *hin*, la bonne femme
» de l'aise qu'elle avoit en son comp-
» te, se print à faire la ruade que
» feroit son poulain : & en ce fai-
» sant, sa potée de laict va tomber,
» & se respandit toute. Et voilà ses
» œufs, ses poussins, ses chapons,
» ses cochons, sa jument & son
» poulain tous par terre. Ainsi les
» Alquémistes, après qu'ils ont bien
» fournayé, charbonné, lutté, souf-
» flé, distillé, calciné, congelé,
» fixé, liquéfié, vitréfié, putréfié ;
» il ne faut que casser un alembic
» pour les mettre au compte de la
» bonne femme.

Rabelais, liv. 1. chap. 33. cite une farce du *Pot au Lait*, où un Cordonnier calcule comme la Laitière de Des-Perriers. M. de la Monnoye, sur ce Conte de Des-Perriers

cite plusieurs autres Contes qui paroissent en être imités.

Le fameux Conte des Lunettes dans la Fontaine est tiré de la Nouvelle 64. de Bonaventure Des-Perriers.

Tout le monde sait l'histoire d'un homme, qui n'ayant pu être reçu Membre d'une Compagnie, en devint le Chef par un coup d'autorité, & qui s'appliquant ce verset: Ps. 117. vers. 21.

Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli.

» La pierre qui avoit été rejettée
» par ceux qui bâtissoient, est deve-
» nue la principale pierre de l'angle,
reçut à l'instant pour réponse le verset suivant:

A Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris. Ibid. vers. 22.

» C'est le Seigneur qui l'a fait, &
» nos yeux le voient avec admira-
» tion.

Des-Perriers fait de cette histoire le sujet de sa cent vingt-sixième Nouvelle. Il prétend qu'un jeune

homme qui avoit eu l'agrément du Roi pour une charge de Conſeiller au Parlement, ayant été refuſé deux fois, fut enfin reçu par ordre exprès de François I., qui dit aux Députés de la Compagnie : *Quand vous aurez un fol parmi vous, n'êtes-vous pas aſſez ſages pour vous & pour lui ?* Mais le Conte eſt mal fait, car pour que l'application des deux paſſages fût juſte, il auroit fallu que ce jeune homme eût été fait Premier Préſident.

Parmi les difficultés recherchées de ce temps-là, on peut compter l'uſage introduit par Marot des réponſes par Monoſyllabes rimés. En voici un exemple.

Pour ce jour-là que fus-tu ? — pris.
Quel viſage as-tu d'elle ? — gris.
Ne te rit-elle jamais ? — point.
Que veux-tu être à elle ? — joint.

Sur ce modèle, Bonaventure Des-Perriers, Nouvelle ſoixante, ſuppoſe un Moine, qui trouve l'occaſion

d'un bon souper, occasion toujours trop rare pour son goût & son appétit, & qui ne voulant pas perdre un coup de dent, est pourtant obligé de répondre aux questions dont on l'accable tout exprès : il prend le parti de répondre à tout par Monosyllabes, & l'Auteur prépare tellement les réponses par les questions, que tous ces Monosyllabes sont rimés.

Quel habit portez-vous ? —— froç.
Combien êtes-vous de Moines ? —— trop.
Quel pain mangez-vous ? —— bis.
Quel vin bûvez-vous ? —— gris.
Quelle chair mangez-vous ? —— bœuf.
Combien avez-vous de Novices ? —— Neuf.
Que vous semble de ce vin ? —— bon.
Vous n'en bûvez pas de tel ? —— Non.
Et que mangez-vous les Vendredis ? —— œufs.
Combien en avez-vous chacun ? —— deux.

Bonaventure Des-Perriers & Henri-Etienne racontent qu'un

Grand-Seigneur, qui croyoit ſavoir le Latin, ſe mêlant d'interpréter à François I. une Lettre Latine de Henri VIII. lui dit que le Roi d'Angleterre envoyoit à Sa Majeſté douze mulets, & demanda ce préſent pour lui. Le Roi fort étonné d'un pareil envoi, dit qu'il ne concevoit rien à ce préſent de mulets, & qu'il les vouloit voir. Cependant il donna la Lettre à lire à quelques Savans, qui virent que c'étoient douze dogues d'Angleterre, *duodecim moloſſos*, que Henri VIII. envoyoit au Roi; le premier Interprète crut bien réparer ſa mépriſe en diſant qu'il avoit lu *muletos* au lieu de *moloſſos*. La ſottiſe de ce Seigneur prouve cependant la révolution que l'exemple du Maître commençoit à opérer. Ce Grand, qui pour plaire à François I. vouloit paroître ſavoir ce qu'il ignoroit, trente ans auparavant ſe ſeroit peut-être piqué d'ignorer même ce qu'il ſavoit.

Telle étoit ſous François I. la Lit-

térature Nationale avec tous ses agrémens & toutes ses imperfections. Finissons par observer que sous ce même regne Amyot s'illustroit déja & que Montagne se formoit.



CHAPITRE V.

Mémoires sur quelques Hommes célèbres dans les Lettres sous François I.

Nous consacrons ce chapitre à un petit nombre choisi de Littérateurs célèbres, dont nous n'avons point encore parlé, ou que nous n'avons pas eû occasion de faire connoître suffisamment.

Parmi les premiers s'offre d'abord Henri-Corneille Agrippa. Cet homme singulier, qui a vécu par-tout comme il arrive à ceux qui ne peuvent vivre nulle part, a vécu assez en France pour pouvoir être mis au nombre des Auteurs François. L'énumeration seule de ses voyages, de ses divers séjours & de ses différentes professions suffit pour peindre son inconstance. Né à Cologne le 14. Septembre 1486. d'une famille

noble, il fut Secrétaire de l'Empereur Maximilien, puis Militaire, Docteur en Droit, Médecin, Théologien. Il étoit en France avant 1507. en Espagne en 1508. à Dole en Franche-Comté en 1509. Là, se voyant persécuté par les Moines, il voulut leur opposer les femmes; il fit un traité en leur faveur, il l'intitula, *De l'excellence des Femmes.* La persécution fut la plus forte, il s'enfuit en Angleterre (1510.) où il travailla sur les Epitres de S. Paul, il revint à Cologne, il alla faire la guerre en Italie, puis il se fit Théologien du Concile de Pise; (1511.) il se réconcilia ensuite avec les Papes qu'il avoit mortellement offensés par cette seule qualité, il alla enseigner la Théologie à Pavie & à Turin, (1515.) sur quelque nouvel orage, il se sauva de cette dernière Ville & vint à Metz, où il fut Syndic & Orateur de la Ville. (1518) Les Moines qui vouloient qu'il n'y eût qu'une Madeleine, vouloient en

revanche que Sainte Anne eût eû trois maris, & le Févre d'Etaples qui avoit trouvé trois Madeleines, ne trouvoit qu'un mari à Sainte Anne. Double héréſie, ſelon les Moines. Agrippa prit parti pour le Févre, & de peur d'être brûlé, il quitta Metz & revint à Cologne (1520.) il alla enſuite à Genève (1521.) puis à Fribourg en Suiſſe (1523); enfin il vint à Lyon, (1524.) obtint une penſion de François I. & entra au ſervice de la Ducheſſe d'Angoulême en qualité de Médecin & d'Aſtrologue; il étudia ſes goûts & ſes foibleſſes pour les contrarier. La Ducheſſe qui croyoit à l'Aſtrologie, lui demanda ſon horoſcope, il ne voulut jamais la tirer. Elle haïſſoit le Connétable de Bourbon, il fit l'horoſcope du Connétable & lui promit toute ſorte de triomphes; on le chaſſa & on le raya de l'état des penſions; il s'en vengea par des ſatyres où il appelloit la Ducheſſe d'Angoulême Jézabel. Il voulut ſe

Bayle, art. Agrippa.

retirer dans les Pays-Bas, il lui falloit un passeport du Duc de Vendôme, qui le refusa long-temps, en disant : *Je ne veux rien signer pour ce sorcier*, & qui le donna enfin d'assez mauvaise grace. Agrippa vint à Anvers en 1528. Marguerite d'Autriche le fit Historiographe de l'Empereur, mais bientôt prévenue contre lui par les Moines, (1) elle alloit le chasser, lorsqu'elle mourut ; Agrippa fit son épitaphe. Il fut mis en prison à Bruxelles, (1531.) il en sortit & revint à Cologne, puis il alla à Bonn (1533.) il lui prit fantaisie alors de revenir à Lyon (1535.) Un foible souvenir de ses anciennes insolences contre la mère du Roi le fit arrêter, mais cette Princesse étoit morte, Agrippa fut bientôt libre, il alla enfin à Grenoble, où il mourut, & même,

---

(1) Il dit lui même que, si elle ne fût pas morte, il alloit périr comme criminel de *Lèze-Capuchon. Monachalis Majestatis Sacræque Cucullæ Reus.*

ſelon quelques-uns, à l'hôpital ; il avoit vécu errant & malheureux, querellant les hommes & ſe fuyant lui-même, troublant la ſociété, s'agitant dans la ſolitude. On l'a crû Luthérien, parce qu'il diſoit quelquefois du bien des Réformés, en haine des Catholiques, mais il en diſoit auſſi des Catholiques en haine des Réformés. Ses guerres continuelles avec les Moines contribuèrent encore à lui donner le vernis hérétique. Tantôt il déclamoit contre Luther, tantôt il écrivoit à Mélancthon : *Saluez de ma part notre invincible hérétique Luther, cet excellent Serviteur de Dieu. Plût à Dieu*, ajoûtoit-il, que Nabuchonodoſor (c'étoit Charles-Quint) *devenu bête, redevint homme* ou que je *puſſe quitter cet Ur de Chaldée.* Grace à ſa bizarrerie, il eut toutes les réputations les plus contradictoires, il eut ſurtout celle de magicien, lui qui paſſa toute ſa vie dans la misère & dans l'oppreſſion.

Ses deux livres les plus célèbres sont sa *Philosophie occulte* & son traité *de la vanité des Sciences.* Dans ce dernier ouvrage, il veut répréſenter les Sciences, non ſeulement comme vaines, mais encore comme dangereuſes, Paradoxe que quelques Gens de Lettres ont pris plaiſir à ſoutenir pour exercer leur eſprit, ſans ſonger au danger beaucoup plus réel de fournir des armes à l'ignorance.

Dans ſa Diſſertation ſur l'origine du Péché, il attribue la chûte de nos premiers Pères à une cauſe qui n'eſt pas celle que la Genèſe exprime littéralement.

Il préparoit un traité *des héréſies & des crimes des Jacobins*, dans lequel diſoit-il, *infecta ſæpius veneno ſacramenta, ementita ſœpiſſimè miracula, interemptos veneno Reges & Principes, proditas urbes & Reſpublicas, ſeductos populos aſſertaſque hæreſes, & cætera ejuſmodi heroum illorum facinora dilucidè narrabo.*

Ce livre n'a point paru, le titre

ſeul en eût aſſûré le débit, mais le nom d'Agrippa eût pû l'empêcher de faire impreſſion.

Nous avons parlé des talens de Marot, diſons quelque choſe de ſon Hiſtoire. Il étoit fils de Jean Marot, Poëte de la Reine Anne de Bretagne & Valet de Chambre de François I. Jean Marot ſeroit peut-être aujourd'hui plus célèbre, ſi ſon fils ne l'eût effacé. Ce fils nous apprend lui même que Jean Marot lui recommanda en mourant la poëſie qu'il avoit cultivée, avis rarement donné par un Père mourant à ſon fils.

C'eſt un ſavoir tant pur & innocent;

Lui diſoit ce vrai Poëte;

Qu'on n'en ſauroit à créature nuyre.
Par preſchemens le peuple on peut ſéduyre,
Par marchander tromper on le peult bien,
Par plaidorie on peult manger ſon bien,

Par Médecine on le peult bien tuer,
Mais ton bel art ne peut tels coups
ruer.

Il eſt beau à un Poëte de n'avoir pas même l'idée du mal que ſon art peut faire.

Clément Marot né à Cahors, fut Valet de Chambre, d'abord de la ſœur du Roi, enſuite du Roi lui même. Marguerite étoit alors femme du Duc d'Alençon. Marot ſuivit ce Duc aux guerres d'Italie, il ſe comporta bien mieux que lui à la Bataille de Pavie. Pendant que le Maître fuyoit, le Valet de Chambre ſe faiſoit bleſſer & prendre avec le Roi ; voici ce qu'il dit lui-même dans ſa première élégie, adreſſée à une Maîtreſſe.

Là, fut percé tout outre rudement
Le bras de cil, qui t'ayme loyaument :
Non pas le bras, dont il ha de couſtume

De manier ou la lance ou la plume,
Amour encor le te garde & réserve.....
Finalement avec le Roi mon Maiſtre,
De-là les monts priſonnier ſe vit eſtre,
Mon triſte corps.

Il revint bientôt en France, mais ce fut pour eſſuyer une autre captivité. Les Théologiens le pourſuivirent comme hérétique, il fut décrété de priſe de corps par l'Officialité de Chartres ; il fut arrêté à Paris & mis au Châtelet ; il proteſte fortement dans ſes Œuvres contre cette accuſation d'héréſie.

Point ne ſuis Luthériſte,
Ne Zuinglien, & moins Anabaptiſte ;
Je ſuis de Dieu par ſon Fils Jeſus-Chriſt.

Luther pour moi des Cieux n'eſt deſcendu,
Luther en croix n'a point été pendu
Pour mes péchés : & tout bien adviſé,
Au nom de lui ne ſuis point baptiſé.

Alors le Duc d'Alençon mort, le Roi prisonnier, la Duchesse d'Alençon partie pour l'Espagne, laissoient les Gens de Lettres en proye à la persécution, & Marot destitué de tout appui.

Or suis-je loing de ma Dame & Princesse ....
S'elle fust près, ô *cruel!* ton audace
Pas ne se fust mise en effort de prendre
Son serviteur qu'on n'ha point veu mesprendre;
Mais tu vois bien (dont je lamente & pleure)
Qu'elle s'en va (hélas!) & je demeure
Avec Pluton & Charon Nautonnier;
Elle va veoir un plus grand prisonnier......
Et retirer nostre Roy hors d'Espagne.

Le *cruel* que Marot apostrophe dans ce vers, est un Docteur de Sorbonne nommé Bouchard, In-

quisiteur de la Foi. Le Roi, du fond de sa prison, contint le zèle de ce Fanatique ; Marot le reconnoît positivement dans ces vers :

Mêmes un jour ils vindrent
A moy malade, & prisonnier me tindrent,
Faisans arrêt sus un homme arresté,
Au lict de mort, & m'eussent pis traité,
Si ce ne fust ta grand'bonté.

Quelque temps après, Marot eut avec la Cour des Aydes une affaire qui le fit encore arrêter ; on l'accusoit d'avoir fait échapper un prisonnier. Le Roi écrivit à la Cour des Aydes en faveur de Marot, qui fut relâché ; mais il retomba bientôt entre les mains des Théologiens qu'il bravoit trop & dans ses discours & dans ses écrits.

Lettre du Roi du 1. Nov. 1527.

Pendant qu'il étoit à Blois, la Police fit une descente dans sa maison à Paris, pour voir s'il n'avoit point

point de livres défendus ; ce droit barbare d'Inquisition étoit établi alors, & Marot ne prétendoit en être exempt que par son privilége de Poëte :

O juge sacrilège !
Qui t'ha donné ne loi ne privilège
D'aller toucher & faire tes massacres
Au cabinet des saintes Muses sacres ?
Bien est-il vray que livres de deffense
On y trouva, mais cela n'est offense
A un Poëte, à qui on doit lascher
La bride longue, & rien ne lui cacher.

Marot craignit sans doute que ce privilège ne fût pas reconnu en justice ; il prit la fuite, & se retira en Béarn chez la Duchesse d'Alençon, alors Reine de Navarre, & ne s'y croyant pas encore en sûreté, il alla en Italie chez la Duchesse de Ferrare. De-là il plaida sa cause auprès du Roi par une Epître où il ne ménage pas plus les Juges

que les Théologiens. Si j'ai fui, dit-il, ce n'eſt pas que je me ſente coupable.

Mais je ſçay tant de Juges corrompables
Dedans Paris, que par pécune prinſe,
Ou par amis ou par leur entreprinſe,
Ou en faveur & charité piteuſe
De quelque belle, humble ſolliciteuſe,
Ils ſauveront la vie orde & immonde
Du plus méchant & criminel du monde;
Et au rebours par faute de pécune,
Ou de ſupport, ou par quelque rancune,
Aux innocens ils ſont tant inhumains,
Que content ſuis ne tomber en leurs mains.

Il obtint en 1536. la permiſſion de revenir en France; il prétendoit que le ſéjour d'Italie l'avoit accoutumé à une grande circonſpection:

Depuis un peu je parle ſobrement:
Car ces Lombards avec qui je chemine,

M'ont fort appris à faire bonne mine,
A un mot ſeul de Dieu ne deviſer,
A parler peu & à poltroniſer.
Deſſus un mot une heure je m'arrête,
S'on parle à moi, je réponds de la
tête.

Vraiſemblablement il reprit en France toute ſa hardieſſe ; car il fut obligé de ſe retirer au bout de quelques années à Genève ; mais Genève, comme on l'a vû, n'étoit pas un pays de liberté; l'auſterité des mœurs & la ſévérité des Loix que Calvin y avoit établies, auroient dû en éloigner Marot, qui ſelon Théodore de Bèze, ne pût jamais corriger les mœurs peu chrétiennes dont il avoit contracté l'habitude à la Cour de France. En effet on a dit qu'ayant été ſurpris en adultère, il auroit été pendu, ſelon la loi du pays, ſi Calvin ſon ami n'eût fait commuer la peine en celle du foüet, fait pour le moins très-ſuſpect. Bayle obſerve avec rai- Bayle, art. Marot.

ſon que quand il s'agit d'un homme auſſi connu que Marot, l'incertitude d'un pareil fait en démontre la fauſſeté. Marot quitta Genève & alla mourir à Turin en 1544. âgé d'environ ſoixante ans.

On a remarqué que dans ſes poëſies, où il fait l'hiſtoire de ſa vie & où il parle de tout ce qui l'intéreſſe, il ne dit rien de ſa femme, ce qui feroit croire qu'il n'étoit point marié ; mais il parle de ſes enfans à François I., il en parle d'une manière également naïve & touchante.

J'abandonnai, ſans avoir commis crime,
L'ingrate France, ingrate, ingratiſſime
A ſon Poëte, & en la délaiſſant
Fort grand regret ne vint mon cœur bleſſant :
Tu ments, Marot, grand regret tu ſentis,
Quand tu penſas à tes enfans petits!

Un de ces enfans, nommé Michel Marot, fit des vers qui ont été imprimés, mais loin d'égaler son père, il n'égala pas même son Ayeul.

La Sorbonne, qui n'avoit pas lieu d'aimer Marot, ne pouvoit pas décemment descendre jusqu'à condamner ses Rondeaux & ses Dizains, mais elle condamna ses Pseaumes. Marot, dit on, avoit traduit d'après l'Hébreu, dont Vatable son ami lui expliquoit le vrai sens. On jugea qu'il s'en étoit écarté, cela est assez vrai-semblable, on peut s'en rapporter à la contrainte de la mesure & de la rime. Ces Pseaumes étoient dédiés à François I. La Sorbonne fatigua ce Prince de remontrances sur cette dédicace acceptée & sur le privilège accordé. Le Roi prit d'abord la défense de Marot, qui l'en remercie expressément dans une épigramme contre la Sorbonne; mais il céda aux clameurs, ce qui lui arrivoit souvent, & arrêta (le plus tard qu'il put) la publication de ces

Pseaumes qu'il ne cessa de lire & de chanter avec toute sa Cour. Ils avoient été mis en musique par Gudimel & Bourgeois, les plus habiles Musiciens du temps. La traduction de Marot fut continuée par Théodore de Bèze, mais non, dit un Auteur du temps, *avec la même jolivetė.* Les Révolutions de la langue ont rendu cette *jolivetė* bien ridicule ; & c'est un avertissement de ne confier qu'avec circonspection à la mobilité d'une langue vivante les objets de notre respect & de notre foi. La traduction de Marot & de Théodore de Bèze fut admise dans la Liturgie Protestante, & par là devint plus odieuse aux Catholiques ; dans la suite elle fut rajeunie par Conrart & la Bastide. Les Eglises Protestantes, suivant leur dégré de pédanterie, se partagèrent entre l'anciênne traduction & la nouvelle, toutes deux assez vieilles aujourd'hui.

Jules-Cesar Scaliger ou de l'Es-

cale, né en 1484. à Vérone ou dans le territoire, se disoit descendu des anciens Seigneurs de l'Escale, Princes de Vérone, prétention que beaucoup d'Auteurs, sur-tout parmi les Catholiques, traitent de chimère ridicule, mais que Théodore de Beze juge légitime, parce que Joseph Scaliger, fils de Jules-Cesar, & qui avoit la même prétention, étoit bon Protestant; car ces questions de vanité se décident aussi par des raisons de parti; cependant lorsqu'en 1528. Scaliger obtint en France des lettres de naturalité, il n'y prit point d'autres titres que ceux-ci: *Jules-Cesar de l'Escale de Bordoms, Docteur en Médecine, natif de la Ville de Vérone.* Il se vantoit d'ailleurs d'avoir été Militaire, & ne se vantoit pas d'avoir été Cordelier, il avoit jusqu'à la prétention d'être un guerrier illustre. Ses prétentions très-vastes aussi aux talens & à l'érudition sont moins contestées; il se distingua par la critique & même par la Poësie; mais

Baillet, Juge des Sav.
Juste-Lipse, Ep.
Ste. Marthe, Elog.

ſes amis exagéroient évidemment, lorſqu'ils diſoient qu'il n'y avoit eû ni un plus grand Philoſophe depuis Ariſtote, ni un plus grand Poëte depuis Virgile, ni un plus grand Médecin depuis Hyppocrate ; Juſte-Lipſe paſſe toutes les bornes, lorſqu'après avoir dit que les quatre plus grands hommes qui ayent paru dans le monde ſont Homère, Hyppocrate, Ariſtote & Scaliger, il paroît préférer le dernier aux trois autres. Scaliger lui-même donnoit le ton à ſes panegyriſtes, il diſoit que les idées de Xénophon & de Maſſiniſſa réunies, n'exprimoient qu'imparfaitement ce qui ſe trouvoit en lui ſeul ; Cardan & Scioppius au contraire l'ont trop rabbaiſſé, lui-même il a trop combattu Eraſme; mais du moins il s'en eſt repenti, quoique trop tard, & il a fait une eſpèce de réparation à la mémoire de ce grand homme. En général il fut trop aigre & trop emporté. Ces vils débats deshonoroient trop ſou-

vent alors des Gens de Lettres ; le vulgaire forcé de céder à l'empire naturel de leurs lumières, les a quelquefois jugés & bravés à la faveur de leurs divisions ; ils le savoient, & ne se corrigeoient pas, mais les Rois se corrigent - ils de la guerre, fureur toujours inutile & bien autrement funeste ? Les Rois qui font la guerre, sont aussi ridicules que leur Grandeur peut le permettre, les Savans qui se déchirent, sont aussi méchans que leur foiblesse peut le comporter, & tous sont également absurdes ; mais rendons graces à la Philosophie en jouissant de ses bienfaits, les querelles Littéraires étoient un reste de barbarie, elles deviennent plus rares de jour en jour. Les talens rivaux & amis se respectent, s'encouragent, s'entraident à l'envi. Ces nœuds d'amitié, de confraternité que l'établissement des Corps Littéraires achève aujourd'hui de serrer, se formoient dès le temps de François I. malgré les obs-

tacles que la barbarie oppoſoit encore. Les Gens de Lettres avoient intérêt de s'unir pour réſiſter à la perſécution que leur ſuſcitoient les Théologiens & les Moines, trompés par ce mélange de Littérature & d'héréſie, qui s'offroit à eux de toutes parts. Scaliger attiroit trop les regards dans la petite ville d'Agen, pour n'être pas obſervé ; la vigilance du Parlement de Bordeaux égaloit ſa rigueur, on crut trouver Scaliger en défaut ſur le jeûne du Carême & ſur l'abſtinence des viandes ; cette irrégularité étoit alors un crime irrémiſſible, parce que c'étoit le ſigne le plus apparent de la Réforme ; on recueillit auſſi de ſa bouche quelques termes peu orthodoxes ſur la *Tranſſubſtantiation*, l'orage groſſiſſoit, ſes amis parvinrent pourtant à le diſſiper, & Scaliger mourut Catholique.

Ses trois principaux ouvrages ſont ſa Poëtique, ſon livre des Principes de la Langue Latine, & ſes Exercitations contre Cardan.

Il avoit pour la Poësie cet enthousiasme, qui joint aux talens, procure les succès. Il disoit qu'il aimeroit mieux avoir fait les deux Odes d'Horace :

Quem tu Melpomene semel, &c.

Et

Donec gratus eram tibi, &c.

que d'être Roi d'Arragon.

Il eut un grand nombre d'enfans; l'aîné nommé Constant & surnommé *le diable*, fut assassiné en Pologne, Léonard, le second, fut aussi assassiné à Laon en Picardie, le troisième nommé Sylvio, exerca la profession de son père, le quatrième nommé Joseph, est le plus célèbre. C'est lui qui par son livre fameux *De emendatione temporum*, a créé la Chronologie & frayé la route aux Pétaux, aux Usérius, aux Marshams, aux Newtons. Sa vie n'appartient pas au regne de François I. Il brilla sous

les derniers Valois & sous Henri IV. Calviniste déclaré il se retira en Hollande, il vécut à Leyde & y mourut après seize ans de séjour le 21. Janvier 1609. Gassendi rapporte que M. de Peiresc étant allé voir à Leyde Joseph Scaliger, celui-ci lui témoigna quelque desir d'aller mourir à Agen pour mêler sa cendre à celle de son père. » Ce desir, lui » dit M. de Peiresc, n'entraîne-t-il » pas celui de mourir comme lui » dans la foi de vos Ayeux ? Scaliger ne répondit que par un torrent de larmes.

Nous venons de voir dans Agrippa les travers d'un esprit étendu, dans Marot les contradictions qu'attire le génie, dans Scaliger des ridicules joints à des talens ; le mal est ainsi par-tout à côté du bien ; nous avons vû Erasme refusant les bienfaits des Rois, obtenant leur estime & l'admiration des Savans & les respects des peuples, nous l'avons vu appellé par les Papes eux-

M. de Burigny, Vie d'Erasme.

mêmes à la défense de la Religion & présidant pour ainsi dire à la Littérature de l'Europe ; mais aussi nous l'avons vû censuré par la Sorbonne, nous l'avons vu traversé par l'Université de Louvain, & malheureusement très-sensible à cette censure & à ces traverses. Le Prince de Carpy, Scaliger, Dolet, Hutten, Eppendorff, Stunica, Caranza, Aléandre & beaucoup d'autres Savans de tout pays, écrivirent contre lui & lui donnèrent des mortifications, Luther le déchira & les Moines le persécutèrent, parce qu'il ménageoit Luther, ou plûtôt parce qu'il ne les ménageoit pas ; mais leur fureur n'auroit été que plaisante, s'ils n'étoient point parvenus à faire flétrir quelques-uns de ses ouvrages tant à Rome qu'à Paris. Ils ne perdoient pas une occasion de l'insulter ; quand ils publièrent en Flandre la Bulle de Léon X. contre Luther, ils eurent soin d'avertir qu'Erasme étoit un ennemi bien plus dangereux.

A Bruges un Cordelier prêcha contre Erasme & Luther, car c'étoit l'usage de les joindre ensemble dans ces déclamations satyriques qu'on appelloit des Sermons ; *Erasme*, disoit-on, *avoit pondu les œufs*, *Luther avoit fait éclorre les poulets* ; le Cordelier, après les avoir traité de *bêtes*, *d'ânes*, de *souches*, passa aux grands reproches, & se chargea de faire voir qu'Erasme étoit tout plein d'héréfies : un Magistrat surpris de cette imputation qui devoit pourtant moins l'étonner que celle de *bêtise* & *d'ânerie*, alla trouver le Moine, & demanda instamment à voir ces héréfies. » A Dieu ne plaise, » dit le Moine, que j'aye jamais lû » les livres de ce Bel-Esprit ; je » jettai les yeux un jour sur ses » Paraphrases, c'étoit un latin si » élevé que je n'y pus rien com- » prendre, cet homme ne peut être » qu'un hérétique ». Un Carme prêchant à Paris devant François I. annonça l'arrivée prochaine de

l'Anté-Christ, il en compta tous les précurseurs, en France le Févre d'Estaples, en Allemagne Reuchlin, en Brabant Erasme. A Anvers le Cordelier Nicolas Herborn écrivoit qu'Erasme seul avoit fait plus de mal que Luther, Zuingle, Œcolampade, ces quatre hommes étoient *les Soldats de Pilate qui avoient crucifié Jesus-Christ*, il appliquoit sur-tout à Erasme ce mot de l'Ecriture. » *Il seroit bon que cet hom» me ne fût jamais né*. Un Dominicain disoit ou en chaire ou à table : *non, il n'y a point d'hérétique plus scélerat qu'Erasme*. Un autre Dominicain nommé Vincent, disoit : » *c'est » Erasme qui a fourni à Luther tout » son venin*. Le Cordelier Pierre Le Cornu expliquant ces paroles du Pseaume 90. » *Vous écraserez le lion » & le dragon*, disoit : *Le lion, c'est » Luther, le dragon, c'est Erasme*.

M. de Burigni. vie d'Erasme. t. 2.

A Constance un Docteur avoit dans son cabinet le portrait d'Erasme, & ne manquoit jamais de cra-

cher dessus en passant. Il écrivoit : » on a brûlé ou égorgé plusieurs » milliers d'hérétiques, c'est quelque » chose que cela, mais ce n'est rien, » si on laisse vivre Erasme leur Maî- » tre ». Le nombre des victimes flattoit les persécuteurs, le choix de ces victimes les eût flattés bien davantage. Avec Berquin & Dolet, ils eussent brûlé, (1) Reuchlin, le Févre, les Scaliger, les Etiennes, Marot, Erasme lui-même.

Rien n'égaloit le zèle du Carme Nicolas d'Egmond, il prêcha contre Erasme en présence d'Erasme même,

(1) Les occasions de combattre une telle fureur renaissent souvent dans cette Histoire. Outre les autorités saintes dont nous avons appuyé la cause de l'humanité, nous invitons nos Lecteurs à relire la Préface que M. de Thou adresse à Henri IV. au commencement de son Histoire. Parmi les raisonnemens & les exemples les plus convaincans, on y trouve un fait qui prouve bien l'inefficacité des supplices en matière de Religion. Un Protestant lié au poteau fatal, voyant que le Bourreau, pour l'effrayer moins, allumoit le feu par derrière, lui dit : *Allume par devant, si j'avois craint le feu, je ne serois pas ici, ne pouvois-je pas l'éviter d'un seul mot ?*

en fixant ſur lui ſes regards, en le montrant preſque à tout ſon auditoire. Eraſme pour s'amuſer de ſes fureurs, le cita devant le Recteur de l'Univerſité de Louvain, d'Egmond comparut. » Vous êtes, dit-» il à Eraſme, l'Auteur de tous les » troubles, vous n'êtes qu'un fourbe » dangereux, vous avez l'art » d'envelopper adroitement toutes » vos méchancetés.

M. de Burigni vie d'Eraſme, t. 2. Eraſm. Epiſt.

ERASME.

Laiſſons les injures. Raiſonnons, & feignez......

D'EGMOND.

Je ne feins point. Cela eſt bon pour vous autres Poëtes qui uſez de fictions & qui mentez toujours.

ERASME.

Si vous ne voulez pas feindre, accordez-moi......

D'EGMOND.

Je ne veux vous rien accorder.

ERASME.

Suppoſez donc......

D'EGMOND.

Je ne ſuppoſe rien.

ERASME.

Mettez donc qu'il ſoit ....

D'EGMOND.

Je ne mettrai rien.

ERASME.

Qu'il ſoit donc........

D'EGMOND.

Mais cela n'eſt point.

ERASME.

Il faut pourtant convenir de quelque choſe.

D'EGMOND.

Eh bien ! convenez que vous avez tort.

ERASME.

Quand j'aurois tort, faut-il prêcher contre moi ? Faut-il soulever le peuple ? Que ne vous contentez-vous d'écrire, ou que ne m'attaquez-vous en Justice ?

D'EGMOND.

Ah ! vous voudriez bien avoir la même autorité que moi.

ERASME.

Quelle autorité ?

D'EGMOND.

Celle que donne le talent de prêcher.

ERASME.

J'ai prêché autrefois, & il ne

me seroit peut-être pas fort difficile encore d'égaler certains Prédicateurs.

D'EGMOND.

Que ne prêchez-vous donc?

ERASME.

Je crois que mes livres sont plus utiles aux bonnes Lettres que des Sermons.

D'EGMOND.

Vos bonnes Lettres sont de très-mauvaises Lettres.

ERASME.

J'ai rétabli plusieurs choses dans les Livres sacrés.

D'EGMOND.

Vous les avez altérés.

ERASME.

Cependant le Pape a daigné ap-

prouver mon travail par un Bref.

D' EGMOND.

Bon ! qui a vû ce Bref?

ERASME.

Voulez-vous le voir ?

D' EGMOND.

Je ne veux rien voir qui aît rapport à vous.

Laiſſons ces diſcours, dit le Recteur, & voyons ce qu'on peut faire pour vous réunir.

D' EGMOND.

Qu'il faſſe réparation aux Docteurs de Louvain, qu'il les reconnoiſſe publiquement pour de bons & de vrais Docteurs.

ERASME.

Je ne leur ai jamais refuſé ce titre, & je ne leur refuſerai point mes

éloges, lorſqu'ils me fourniront quelque occaſion de leur en donner.

D'EGMOND.

Et nous ne vous refuſerons point les nôtres, quand vous nous fournirez quelque occaſion de vous en donner. Vous avez la plume & nous la langue. Chacun ſe ſert des armes qu'il ſait manier.

Le Recteur fit tourner la converſation ſur Luther.

D'EGMOND.

Eh bien! il a écrit pour Luther; qu'il écrive contre lui.

ERASME.

Je n'ai point écrit pour Luther, & je ne juge point à propos d'écrire contre lui. Il ne me convient point d'accabler un ennemi terraſſé.

D'EGMOND.

Ecrivez du moins que nous l'avons confondu.

ERASME.

L'avez-vous confondu? Je l'ignorois. En ce cas, c'est aux vainqueurs à chanter leur victoire.

D'EGMOND

S'en allant avec fureur.

Vous voyez bien qu'il est impossible de convenir de rien avec cet Hérétique; qu'il écrive contre Luther, ou nous le poursuivrons comme Luthérien. Je n'ai plus rien à dire.

C'est ainsi qu'on traitoit à Louvain l'homme à qui Rotterdam sa patrie érigea une Statue avec l'applaudissement de toutes les Nations. Bayle dit que la Devise de plusieurs grands hommes pourroit être: *Per convicia*

& laudes (1). De cet encens & de ces poisons mêlés ensemble sort cette fumée précieuse qu'on nomme la Gloire, à laquelle on sacrifie le repos, ce bien si réel & qui approche tant du bonheur.

Nous avons parlé de l'amitié qui regnoit entre Erasme & Budée, de l'empressement sincère & généreux avec lequel Budée appelloit son ami en France & lui ménagoit la faveur de François I. Faut-il qu'une amitié si glorieuse pour ces deux grands Hommes ait été troublée? Elle le fut : Erasme, comme nous l'avons dit, avoit fait un parallèle peut-être plus déplacé qu'injuste entre Budée & l'Imprimeur Badius, & il avoit sûrement été jusqu'à l'excès en donnant la préférence au dernier. Etoit-ce amitié pour Badius? étoit-ce jalousie contre Budée? Tous les gens de Lettres dont Budée étoit le bienfaiteur

Ciceronian. Erasm.

(1) » A travers les éloges & les injures.

faiteur furent indignés, & Tusan, quoiqu'admirateur d'Erasme, fit à ce sujet une Epigramme qui n'est que trop bonne.

Desine mirari quarè postponat Erasmus
Budæum Badio, plus favet ille pari. (1).

Longueil avoit aussi fait un parallèle, mais entre Erasme & Budée, deux hommes beaucoup plus faits pour être comparés. Longueil s'étonnoit dans ce parallèle que François I. donnât la préférence à Erasme sur Budée.

» Le Roi, répondit modestement Erasme, » ne m'a point donné la » préférence, il n'a voulu que réunir » deux amis. Le plus grand honneur » qu'on puisse me faire est de me » mettre à la suite de Budée, je suis

(1) » Ne soyez point surpris qu'Erasme préfère » Badius à Budée; il favorise son semblable.

» trop loué dans votre parallèle, il
» l'eſt trop peu.

Tout cela en pareil cas eſt plus aiſé à écrire qu'à penſer; Longueil crut s'appercevoir qu'Eraſme conſervoit quelque reſſentiment de ſon parallèle, *Eraſme* de ſon côté put voir que *Budée* avoit été bleſſé du ſien. Le refroidiſſement fut ſenſible, Budée devint aigre, & ſe prêta de mauvaiſe grace aux réparations qu'Eraſme voulut lui faire. Les expreſſions dures & offenſantes infectèrent leurs Lettres; il y en a une de Budée, avec cette Inſcription: *Budée juſqu'à préſent ami d'Eraſme, lui dit pour toujours adieu*.

Si Eraſme avoit eu le premier tort, il eut l'honneur de le réparer, il répondit à cette cruelle Lettre: *Quoi que puiſſe dire & faire Budée, Eraſme ſera toujours ſon ami.* Dans une nouvelle Edition du Cicéronien, il ſupprima le Parallèle entre Badius & Budée; ces légers nuages qui s'étoient élevés juſqu'au Thrône de

François I. & qui lui avoient déplu, se dissipèrent insensiblement. » Je » ne suis point réconcilié avec Bu-» dée, écrivoit Erasme à Egnatius, » je n'ai jamais cessé un instant de » l'aimer. Les Ouvrages de ces deux grands Hommes sont trop connus, trop nombreux & trop considérables pour que nous nous arrêtions à en parler.

Mais si pour les talens ils n'eurent point de supérieurs ni peut-être d'égaux dans leur siècle, ils eurent pour toutes les vertus de l'homme de Lettres & du Chrétien un modèle admirable dans Sadolet. Savant, il ne connut point l'orgueil, Théologien (du seizième siècle) il connut la bienfaisance, Orateur, il fut toujours vrai; Poëte, il fut toujours sage: l'humanité, la paix étoient dans sa bouche & dans son cœur, son zèle ne fut que celui de la charité. Lien des hommes, il les reconcilioit, il les unissoit, il calmoit toutes les fureurs, il versoit du baume sur

toutes les playes de l'ame. Son exemple eût dû ſuffire pour rendre le humains bons & heureux. Les plus beaux génies dépoſoient avec reſpect à ſes pieds leurs talens, leurs querelles, leur réputation, leur vanité. Eraſme le conſultoit & jamais ne négligea ſes avis ſans en être puni par le repentir; les Proteſtans l'eſtimèrent, les Catholiques l'admirèrent, & perſonne ne l'imita.

Jacques Sadolet, né à Modène en 1478. s'inſtruiſit dans les Lettres Grecques & Latines ſous Jacques Sadolet ſon père, Profeſſeur en Droit à Ferrare. Le jeune Sadolet, contemporain & ami de (1) Bembe,

---

(1) On a beaucoup reproché à ce fameux Bembe, depuis Cardinal, l'abus du Cicéronianiſme & l'application des expreſſions payennes de l'Antiquité à des ſujets Chrétiens. Un Pape avoit été nommé *Deorum immortalium Beneficiis;* le Sénat de Veniſe écrivoit au Pape (dans une Hiſtoire de Bembe) *uti fidat Diis immortalibus quorum vicem gerit in terris.* La Sainte Vierge étoit *Dea*, la Foi, *perſuaſio*, l'excommunication *aquâ & igni interdictio.* Bembe affichoit un mépris plus

fut comme lui Secrétaire de Léon X. & comme lui Cicéronien, sans les recherches & les scrupules savans qui ont rendu Bembe ridicule. Bembe employa son crédit à sa fortune comme les hommes ordinaires, Sadolet n'employa le sien qu'à obliger, & ne comprit pas qu'on en pût faire un autre usage, il refusa plusieurs Bénéfices que Léon X. lui offrit, il fallut que ce Pape lui fît une espèce de violence pour le déterminer à recevoir l'Evêché de Carpentras; il est vrai qu'en même-temps le Pape le retenoit à Rome, séjour que la vertu scrupuleuse de Sadolet jugeoit peu compatible avec les devoirs que l'Episcopat lui imposoit. Après la mort de Léon X. il alla s'unir à son Eglise

Hist de l'Egl. Gallic. t. 17. & 18.

que profane pour le Latin de l'Ecriture; il conseilloit à un ami de ne point lire les Epstres de Saint Paul, de peur de gâter son style; on l'accuse même d'avoir écrit à Sadolet, qui faisoit un Commentaire sur l'Epître aux Romains: *Omitte has nugas; non enim decent gravem virum tales ineptiæ.* Sadolet étoit bien loin de ces indécences.

de Carpentras, & pendant vingt-trois ans, il ne s'en ſépara jamais volontairement. C'eſt ce qui nous autoriſe à le compter parmi les gens de Lettres dont la France s'honore. Tant de mérite ne pouvoit échapper à François I. Ce Prince voulut l'attirer à ſa Cour. » Grand Roi, répondit Sadolet, » je chérirai toujours le » ſouvenir de vos bontés, je vous » admirerai toute ma vie du fond » de ma retraite, mais puis-je quitter l'Epouſe & les Enfans que Dieu » m'a confiés ? Il ne voulut jamais avoir d'autre Bénéfice, lors même que Paul III. l'eût créé Cardinal. Il étoit bien convaincu que la Diſcipline de l'Egliſe avoit beſoin de Réforme, & il l'avouoit, mais ſans éclat, ſans bruit, ſans troubler la paix, ſans vouloir ſe faire remarquer. Il n'approuva point la rigueur dont Léon X. uſa envers Luther. Tout ce qui étoit violent affligeoit ſon ame tendre & compatiſſante, mais il étoit ſur-tout épouvanté de

la ſeule idée qu'on pût vouloir employer la force en faveur de la vérité. Le Pape lui avoit adreſſé les pouvoirs les plus amples pour faire punir les Hérétiques du Comté Vénaiſſin. » Je reçois ces pouvoirs » avec reſpect, écrivit-il au Cardinal Alexandre Farnèſe, » mais je » ferai en ſorte de n'en avoir pas » beſoin. Ces armes ne ſont guères » à mon uſage, la vérité ſeule aura » plus de force, même annoncée » par ma foible voix. J'inſtruirai, » je prierai, Dieu m'aidera, il aura » pitié de mon peuple & de moi, » mais dût ce peuple s'égarer ſans » retour, ſon Evêque ne l'égorgera » point.

Sadolet ſouffroit tout, quand il ne s'agiſſoit que de ſes propres intérêts; s'agiſſoit-il de ceux de ſon troupeau, ſa vigilance redoubloit, ſon courage s'animoit, nul péril ne l'effrayoit, nulle conſidération ne pouvoit l'arrêter. Le Cardinal de Clermont-Lodève, Légat d'Avignon,

opprimoit les habitans de Carpentras & gouvernoit le Comtat en tyran, Sadolet osa lui représenter la nécessité d'être homme, & ses remontrances n'ayant produit aucun effet, il les porta jusqu'au Pape, mais il mit dans ses plaintes tant de douceur, l'ascendant de la raison & de l'humanité éclata d'une manière si tendre & si forte dans toute sa conduite, que ce Légat lui-même en fut touché, changea de principe & donna toute son amitié à Sadolet.

François I. étant en guerre avec le Duc de Savoye, le Comte de Furstemberg, sous les ordres de l'Amiral de Brion, conduisoit un corps de Lansquenets à travers le Comté Venaissin. Plusieurs Allemans ayant commis du désordre dans Carpentras, les Bourgeois prirent les armes & les chassèrent. Furstemberg jura de venger cette injure, il fit marcher contre Carpentras toutes ses troupes avec du Canon. Les habitans se croyoient perdus, l'Evê-

que vole à leur ſecours, mais il ne peut fléchir l'implacable Furſtemberg, il a recours au Général ; il n'y avoit qu'un étranger & qu'un barbare qui pût mépriſer Sadolet intercédant pour ſon peuple, Brion ſaiſi de reſpect à ce nom, ſe hâta d'employer toute ſon autorité pour contenir Furſtemberg, & la vertu active de l'Evêque eut dans cette occaſion la gloire de ſauver un peuple avec lequel il ſe diſpoſoit à mourir.

L'homme de Lettres fut preſque auſſi affligé dans Sadolet, que le Chrétien, lorſqu'au Sac de Rome, une magnifique Bibliothèque qu'il avoit formée dans cette Ville, & qu'il ſe propoſoit toujours de tranſporter à Carpentras, fut pillée & brûlée par ces brigans féroces que le Duc de Bourbon & le Prince d'Orange traînoient à leur ſuite dans l'Italie. Avec quelle douceur touchante Sadolet déplore cette perte ! Comme ſa douleur particulière s'abîme dans la douleur publique ! Cependant ſes livres Grecs,

Hiſt. de l'Egl. Gallic. t. 17. & 18.

l'objet de sa tendresse, lui arrachent des soupirs. » Ils ont péri, s'écrie-t'il » avec amertume; ainsi la Fortune » qui persécute aujourd'hui tous les » Italiens, me déclare une guerre » particulière, mais elle n'aura sur » moi aucun avantage. Je mets ma » confiance en Dieu, & je tâche de » conserver l'égalité d'ame.

La guerre s'alluma contre les malheureux Vaudois; Evêques & Magistrats, se disputèrent l'honneur de les égorger. L'imprudent François I. trompé par le zèle aveugle de Tournon, envoya ses troupes contre ses Sujets; le Vice-Légat d'Avignon y joignit les siennes; Sadolet seul les arrêta quelque temps, & ne pouvant détourner ce coup, il le suspendit; il courut à Rome comme à la source du mal; mais tandis qu'il y plaidoit la cause de l'infortune & de l'humanité, le crime se consommoit & la France préludoit aux horreurs de la Saint Barthelemi.

Sadolet ne revit plus son trou-

peau, il mourut à Rome en 1545.

Sa vertueuse indulgence mérita d'autant plus d'éloges qu'elle n'eut point pour principe l'indifférence sur la Religion. Jamais Prélat n'eut plus de zèle pour les progrès de la Foi ni pour l'extinction de l'Héréſie; il avoit oſé entreprendre la converſion de Genève, il avoit écrit aux habitans de cette Ville une lettre pleine d'onction & de charité, qui eût pu produire ſon effet, ſi la ſombre activité de Calvin n'y eût mis de trop puiſſans obſtacles.

Les titres ſeuls des principaux Ouvrages de Sadolet annoncent ſon caractère.

De Bono Pacis (1), *De Philoſophicâ conſolatione & meditatione in adverſis; De Liberis rectè inſtituendis; De Philoſophiæ laudibus.*

Son *Curtius* & ſon *Laocoon* tien-

(1) *Avantages de la Paix. Conſolations de la Philoſophie dans l'adverſité. Education des Enfans, Eloge de la Philoſophie.*

nent le premier rang parmi ses Poësies.

Les Historiens de l'Eglise Gallicane ont très-bien remarqué qu'à travers l'acclamation universelle des Savans & des Hommes vertueux en faveur de Sadolet, il ne s'est jamais élevé une seule voix contre lui, tant sa vertu savoit triompher de l'envie même que ses talens étoient très-dignes d'inspirer.

Pour connoître & pour aimer Sadolet, il suffiroit de lire sa Lettre (1) à Melanchton du 17. Juin 1537. Ces deux hommes excellens étoient faits pour s'aimer, la sympathie des vertus les attiroit l'un vers l'autre; leurs ames répandues dans leurs écrits, se reconnoissoient & cherchoient à s'unir; Sadolet, comme le plus parfait, s'empresse le premier à demander l'amitié de Melanchton, & dans quel temps? en 1537. lorsque

(1) Cette Lettre se trouve parmi celles de Melanchton, l. 3. Epist. 39.

Rome éclatoit avec le plus de force contre les Proteſtans qui ne l'avoient jamais ſi hautement bravée, lorſque le Pape convoquoit le Concile qui devoit les condamner, & dont ils rejettoient d'avance l'autorité après avoir tant de fois offert de s'y ſoumettre.

» Nous n'avons pas les mêmes opi-
» nions, dit Sadolet à Mélanchton,
» mais les mêmes ſentimens nous
» animent. Les Lettres, les vertus,
» l'humanité, nous ſont également
» chères ; vos Ouvrages ont pénètré
» mon ame de tendreſſe ; aimons-
» nous, mon frère, aimons-nous.
» D'honnêtes gens qui cultivent les
» Lettres, ſont eſſentiellement amis.
» Je ne ſais point haïr pour des opi-
» nions ; c'eſt l'orgueil qui haït &
» qui perſécute, la Religion aime
» & conſole, elle eſt tendre, elle
» eſt juſte.

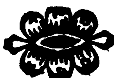
Non ego enim is ſum, qui ut quiſque à nobis opinione diſſentit, ſtatim eum odio habeam. Arrogantis eſt hoc & elati

animi, non mansueti & comis, quæ me potiùs ad partes natura mea vocat. Sed faveo ingeniis, virtutes hominum colo, studia litterarum diligo.

Qu'on juge quel devoit être un Cardinal qui en 1537. tenoit un tel langage à Mélanchton. Homme admirable, homme attendrissant, qu'on ne peut lire sans pleurer de joie & d'amour; Prélat né pour la gloire de l'Eglise & pour le bonheur de l'humanité, Sadolet remplit toute l'idée que l'homme peut se faire de la vertu.

C'est par ce nom respectable que nous terminerons l'Histoire Littéraire de la France sous le règne de François I.

Fin du huitième Livre.





HISTOIRE DU REGNE DE FRANÇOIS I. ROI DE FRANCE.

LIVRE NEUVIEME.

Contenant la Vie privée de François I. & des Anecdotes particulières.

CHAPITRE I.

Vie Privée de François I.

NOUS avons montré dans François I. le Guerrier, le Roi, le

Légiſſateur, l'Ami des Arts, le Père des Lettres. Nous allons le conſidérer ſous des rapports moins étendus, mais plus intimes ; nous allons montrer le fils, le mari, le père, le frère, l'amant, l'ami, l'homme en un mot.

François I. eut toujours pour ſa mère cette ſoumiſſion reſpectueuſe que S. Louis avoit eue pour la ſienne ; mais Louiſe de Savoye, qui pouvoit avoir les talens de Blanche de Caſtille, n'en avoit pas les vertus. Nous avons aſſez dit & le mal & le bien qu'elle fit au Royaume, le mal ſurpaſſa trop le bien, & c'eſt ce qui a déterminé le jugement de la poſtérité ſur cette femme. Qu'importe que les Auteurs d'Anecdotes nous apprennent qu'elle étoit belle & qu'à peine voyoit-on à la Cour une taille auſſi riche que la ſienne ? les ſommes immenſes qu'elle laiſſa en mourant, ſuffiſent pour la condamner, ſur-tout quand on les

Brantôme.

Lettre de Montmorenci à l'Ev. d'Auxerre, du 7. Oct. 1531.

compare avec celle de trente-cinq mille livres qu'elle avoit apportée en mariage. Il eſt clair que ſon fils lui donna trop ou lui laiſſa trop prendre. Il ne commença véritablement à regner, c'eſt-à-dire, à rendre ſes ſujets heureux qu'après la mort de ſa mère, louons ſa piété, plaignons ſa foibleſſe, & plaçons la Ducheſſe d'Angoulême à une diſtance égale des vertus de la Reine Blanche & des vices de Catherine de Médicis. Elle eut de la première le talent de gouverner, la grandeur, la prudence; elle eut de la ſeconde l'ambition, les vengeances, les fureurs; elle en eut auſſi la ſuperſtition, le goût pour l'Aſtrologie, mais ces derniers traits de conformité ſont autant du ſiècle que du caractère.

La Ducheſſe d'Angoulême avoit en effet toutes les foibleſſes de ſon ſiècle & de ſon sèxe; elle frémiſſoit chaque fois qu'elle entendoit parler de la mort, elle s'emportoit contre

les Prédicateurs dont le devoir est de la rappeller, *apparemment*, disoit-elle, *ils ne savent que dire, puisqu'ils répètent ce que personne n'ignore.* Mais cette vérité si connue est toujours nouvelle par son importance.

Pendant sa dernière maladie & peu de temps avant sa mort, elle fut frappée, au milieu de la nuit, d'une clarté extraordinaire qui remplissoit sa chambre, elle crut que c'étoient ses femmes qui faisoient un trop grand feu, elle les gronda; on lui dit que c'étoit la clarté de la lune qu'elle voyoit; on tira les rideaux de son lit, elle reconnut une Comète. (1) Elle fit fermer les fenêtres. » Ah! dit-elle, avec un cri » d'effroi, ce signe menaçant n'est » pas pour le peuple; c'est à moi » d'entendre mon Arrêt, il faut donc » franchir ce terrible passage, il le » le faut, allons, il faut s'y pré- » parer.

(1) C'est la fameuse Comète de 1531. 1607. 1682. 1759.

Le lendemain matin, elle envoya chercher son Confesseur; ses Médecins l'assuroient pourtant qu'ils la trouvoient bien, mais elle en croyoit plus la Comète. » J'ai vû, leur » disoit-elle, le signe de ma mort, » sans cela je penserois comme vous, » car je ne me sens point mal. Elle mourut; la Comète put contribuer à sa mort par la frayeur qu'elle lui inspira, c'est l'effet ordinaire des préjugés superstitieux; la Philosophie qui les dissipe, rend donc quelque service à l'humanité.

La gloire de la Duchesse d'Angoulême, ou plûtôt son bonheur, est d'avoir été la mère de François I. & de la Reine de Navarre; mais n'ajoûtons point avec Nicolas Bourbon :

Regis Mater eram & populi.

Louise de Savoye étoit née au Pont d'Ain le 11. Septembre 1476. Elle avoit été mariée le 16. Février

Journal de Louise de Savoye.

1488. Elle mourut le 22. Septembre 1531. à Grès en Gatinois.

François I. eut deux femmes vertueuses qu'il respecta & qu'il n'aima point. Nous avons presque tout dit de la Reine Claude en n'en disant presque rien ; son obscurité fait sa gloire. Ce fut une Sainte, qui négligée par son mari, maltraitée par sa Belle-Mère, ne se plaignit point, n'exigea rien, ne regretta rien, servit Dieu, secourut les malheureux & ne fit jamais de mal. On la nomma pendant sa vie la *Bonne-Reine*, & personne n'en parle aujourd'hui. Voilà les femmes qui ne sont point célèbres. Qu'une femme sans pudeur ait fait pendre un vieillard innocent, qu'elle ait forcé un héros désespéré à déchirer sa Patrie, à faire son Roi prisonnier, qu'on ait tremblé sous elle, on ne l'oubliera jamais.

Quand j'ai dit que la Reine Claude étoit négligée par François I. j'ai voulu dire seulement qu'elle n'avoit

ni crédit ni faveur, le crédit étoit entre les mains de la Duchesse d'Angoulême, la faveur étoit pour la Comtesse de Château-Briant. D'ailleurs le Roi eut de la Reine Claude, en dix ans de mariage, trois fils & quatre filles. Dès le 28. Juin 1515. elle lui avoit fait une donation entre-vifs du Duché de Bretagne, des Comtés de Nantes, de Blois, de Montfort & autres terres.

Claude naquit à Romorentin le 13. Octobre 1499., fut mariée le 18. Mai 1514. & mourut le 25. Juillet 1524. à Blois. Bordigné, du Bouchet & quelques autres parlent de ses miracles, nous nous bornons à parler de ses vertus.

Bordigné, Chronique d'Anjou, 3e. part. folio 202, verso.
Du Bouchet, Annal. d'Aquit. 4e. part. p. 322.

Eléonore d'Autriche vint en France sous les mêmes auspices que Marie d'Angleterre y étoit venue, c'est-à-dire, qu'elle porta en dot la paix à François I. comme Marie l'avoit portée à Louis XII. Eléonore

fit plus encore, elle rendit à François I. ses enfans restés en ôtage à Madrid, & par là elle devint leur mère, elle en eut toujours les sentimens, qu'elle fit éclater dès le temps où elle vint joindre les Princes à Fontarabie, pour passer avec eux en France. Sur quelques débats qui étoient survenus entre les Commissaires François & Espagnols chargés de l'exécution du traité de Cambrai, le Connétable de Castille avoit éloigné de la frontière les enfans de France, & les avoit fait reculer à quatre lieues de Fontarabie, Eléonore les fit ramener sur la frontière, calma les esprits & fit exécuter le Traité. Théodore de Bèze compara Eléonore à Helène, en donnant l'avantage à Eléonore.

Du Bouchet, Annales d'Aquitaine.

Utraque formosa est, sed re tamen altera major,
Illa serit lites, Helionora fugat.

Eléonore étoit veuve d'Emanuel

le Grand, Roi de Portugal, & elle en avoit une fille ; des auteurs ont dit qu'Eléonore avoit été ſenſible en Eſpagne au mérite & au malheur de François I., qu'elle avoit blamé hautement les rigueurs de ſon frère pour cet illuſtre priſonnier, qu'elle avoit toujours deſiré d'être le lien de la paix entre le vainqueur & le vaincu, qu'elle avoit montré pour le Connétable de Bourbon à qui l'Empereur l'avoit d'abord deſtinée, cette averſion naturelle que la révolte devoit inſpirer à une Princeſſe Eſpagnole, & la trahiſon à une Princeſſe généreuſe. Si elle épouſa François I. par inclination autant que par convenance, François ne l'épouſa que par politique & que pour revoir ſes enfans, il n'eut pour elle que les égards dont un Roi galant, aimable & juſte ne pouvoit ſe diſpenſer envers une Reine ſi vertueuſe ; mais il vit trop en elle la ſœur de ſon ennemi, elle eut beaucoup à ſouffrir des divi-

ſions perpétuelles des deux perſonnes qui lui étoient les plus chères.
Le temps de la mort du Dauphin dut être affreux pour elle, l'entrevue d'Aigues-Mortes & le paſſage de Charles-Quint par la France la conſolèrent ; c'étoit l'objet de ſes vœux, c'étoit le fruit de ſes ſoins ; elle en jouit trop peu, la guerre ſe ralluma promptement ; François I. fut trahi pendant le cours de cette guerre ; les ſecrets de ſon Conſeil étoient révélés à Charles-Quint, mais ce ne fut point par Eléonore, à qui ſa tendreſſe pour ſon frere eût pû ſervir d'excuſe de ce qu'elle auroit fait contre ſon mari, ce fut par ſa Maîtreſſe elle-même.

Le regne d'Eléonore fut obſcur, ſa bonté fut moins marquée, moins intéreſſante que celle de la Reine Claude ; elle eut dans la Ducheſſe d'Etampes une rivale qui fut pour elle ce que la Comteſſe de Château-Briant avoit été pour la Reine Claude. On a remarqué que la première Oraiſon

Oraiſon Funèbre de François I. prononcée par l'Evêque de Mâçon du Châtel contenoit beaucoup de détails ſur les derniers momens du Roi, ſur ſes dernières paroles à ſes fils, & à ſes Courtiſans, mais qu'il n'y étoit pas dit un ſeul mot de la Reine Eléonore.

Cette Princeſſe, après la mort du Roi, ſe retira d'abord dans les Pays-Bas, & enſuite en Eſpagne auprès de ſon frère.

Elle étoit née à Louvain le 24. Novembre 1498. Elle avoit épouſé en 1519. le Roi de Portugal, dont elle reſta veuve en 1521. Elle épouſa François I. le 4. Juillet 1530. & mourut à Talavera en Eſpagne le 18. Février 1558.

Herrera, hiſt. du Monaſt. de l'Eſcurial.

Si François I. fut un mari indifférent, il fut le plus tendre des Pères. On peut juger qu'un Prince occupé avec tant de zèle de l'éducation publique dans ſon Royaume, ne négligea point l'éducation parti-

culière de ſes fils. S'il eut des prédilections, comme on le lui a reproché, elles ne furent point aveugles & elles furent malheureuſes ; de ſes trois fils, il perdit les deux plus aimables, les deux qui lui reſſembloient le plus ; nous avons parlé de ſes douleurs (1), la France les partagea, ce fut la conſolation du Roi. Le Dauphin François fut le plus généralement regretté, mais le Duc d'Orléans le fut d'autant plus de ſon Père, que la France ſe partagea ſur ſon compte par l'effet des intrigues qui diviſoient alors la Cour. Nous avons dit (2) comment la rivalité de la Ducheſſe d'Eſtampes & de Diane de Poitiers en avoit fait naître une aſſez vive entre le Duc d'Orléans & le nouveau Dauphin Henri, celui-ci gouverné par Diane, l'autre confirmé dans la faveur de ſon

---

(1) Livre 4. Chap. 8. année 1536. & Livre 6. Ch. 9. année 1545.
(2) Livre 6. Chap. 6. année 1544.

Père par la Duchesse, qui vouloit s'en faire un appui contre ses ennemis, si elle venoit à perdre le Roi. On distinguoit le parti du Roi & le parti du Dauphin, & quand ces mouvemens n'auroient produit qu'un tel scandale, c'eût été déja trop, mais de plus, il en résultoit nécessairement quelque altération dans les sentimens que le Roi & le Dauphin se devoient l'un à l'autre; il en résulta de plus ces trahisons dont nous avons parlé, dont nous parlerons encore.

Nous avons dit du Dauphin François tout ce que son extrême jeunesse a permis d'en connoître, Marot n'a point oublié de célébrer la belle de l'Estrange, maîtresse de ce Prince, qu'il propose peu ingénieusement d'appeller *Madame qui est Ange*, au lieu de *Madame de l'Estrange*. En parlant de la mort du Dauphin, il veut que ce Prince ait été empoisonné, même il insinue que ce fut par ordre de l'Empereur.

Un Ferrarois lui donna la poiſon
Au vueil d'autrui, qui en crainte re-
gnoit,
Voyant François qui *Céſar* devenoit.

Ceci doit paroître un peu étrange après tout ce que nous avons obſervé ſur cet événement. Toute la conſéquence qu'on doit tirer de ces vers de Marot, c'eſt que cette calomnie contre l'Empereur fut répandue partout en France & même à la Cour. Quel raiſonnement d'ailleurs eſt renfermé ici dans l'équivoque du mot *Céſar!* » Le Dauphin devenoit un » *Céſar* pour la valeur, mais *Céſar* » eſt le titre de l'Empereur, donc » Charles-Quint craignoit que ce » jeune *Céſar* ne lui ravît l'Empire, » & il le fit empoiſonner.

Au reſte Marot célébra beaucoup ce même Charles-Quint, lorſqu'il paſſa par la France.

Le Dauphin Henri a regné ſous le nom de Henri II., ſon hiſtoire eſt connue & n'eſt pas de notre ſu-

jet, nous nous bornerons ici à quelques traits qui feront connoître le Duc d'Orléans.

Marot a dit de lui :

Nature étant en esmoy de forger
Ou fille ou fils, conceut finalement
Charles si beau, si beau pour abréger
Qu'estre fait fille il cuida proprement ;
Mais s'il avoit à son commandement
Quelque fillette, autant comme luy belle,
Il y auroit à craindre grandement
Que trouvé feust plus mâle que femelle.

Marot semble ici reprocher avec finesse au Duc d'Orléans un air & un caractère efféminés, cependant ce Prince efféminé poussoit le délire de l'étourderie & de la valeur jusqu'à battre le pavé les nuits avec de jeunes Seigneurs que son exemple & leur propre folie entraînoient ; ils

attaquoient les gens armés qu'ils rencontroient, sur-tout les Laquais, qui, par un abus du temps, portoient des armes, causoient mille désordres à la suite de la Cour, s'emparoient des ponts & des grandes rues, & insultoient les passans. Une nuit la Cour étant à Amboise, le Duc d'Orléans voulut en aller disputer le pont à cette canaille insolente; sa suite étoit foible, les Laquais nombreux; un d'eux porte au Prince un grand coup d'épée, le jeune Castelnau, le plus brave & le plus fou des Gentilshommes de ce tems, voit partir le coup, s'élance entre le Prince & le Laquais, est percé, tombe & meurt. Alors pour faire cesser ce jeu funeste on nomme le Prince, aussi-tôt les Laquais effrayés prennent la fuite, le Duc d'Orléans resté maître du pont, pleure son indigne victoire & fait emporter le corps de son ami mort pour lui.

Brant. Capit. Franç. art. Franç. I.

Le lendemain le Roi sut ce qui s'étoit passé, la tendresse ne lui fai-

soit point dissimuler de pareilles fautes, il traita le Duc d'Orléans avec toute la rigueur d'un Roi irrité : *Vous pouvez vous perdre*, lui dit-il, *l'Etat se passera bien d'un fou, mais il a besoin du sang de la Noblesse, & ce sang n'est pas fait pour couler au gré de vos caprices.*

Nous avons dit d'après Ferron, comment le Duc d'Orléans se procura la mort par son étourderie, une lettre écrite d'Amiens par le Nonce du Pape le 18. Septembre 1545. & adressée aux Présidens du Concile de Trente, contient sur cet événement des particularités qui confirment le récit de Ferron. Le Duc d'Orléans arrivé le 4. Septembre au camp du Roi entre Abbeville & Montreuil, apprend que la peste ravage le pays, il veut braver ce danger, il va dans une maison où huit personnes venoient de mourir de cette maladie,

Lettre du Nonce en France aux Légats Présidens du Concile de Trente. Hist. de l'Egl. Gallic. t. 18.

[1] Livre 6. Chap. 9. année 1545. note seconde du Chapitre.

il se couche sur leurs lits, se couvre de la plume infectée qui en sort & parcourt dans cet état plusieurs tentes du camp, comme pour y porter le venin qu'il venoit de prendre. Il se sent échauffé, il oublie que son frère aîné est mort pour avoir bû un verre d'eau ayant trop chaud, il en boit un & se couche, deux heures après le frisson & le mal de tête se font sentir. *Ah! dit* le Prince, *c'est la peste, j'en mourrai*, il se confesse, les remèdes paroissent réussir, & le 9. (1) on le crut hors de danger; mais ce jour même le redoublement le saisit, il demande le Viatique, il demande à voir le Roi, François I. l'ayant appris, accourt malgré le danger, malgré les remontrances de tout le monde. Dès que le jeune Prince le vit entrer: *Ah! mon Seigneur*, s'écria-t-il, *je me meurs, mais puisque je vois Votre Majesté, je meurs content*, il expire à l'instant aux yeux

(1) Nous avions dit le 8. d'après du Bellai.

du Roi, qui jette un grand cri, & s'évanouit. Revenu à lui, son premier soin au milieu de sa douleur, fut d'éloigner toute sa Cour de ce lieu funeste, & de prendre les précautions les plus sages pour arrêter les progrès de la contagion.

Toute cette histoire est pleine des témoignages de la tendresse de François I. pour la Reine de Navarre sa sœur. Jamais amitié ne fut ni plus juste, ni plus réciproque, ni plus fidèle : il falloit que Marguerite fût ou la femme ou la sœur de François I. L'amour les auroit unis si la nature n'en eût pris le soin. Graces de la figure, charmes piquans de l'esprit, charmes touchans des vertus, goût des Lettres & des Arts, amour de l'humanité, desir universel de plaire, tous les traits de conformité se trouvoient entr'eux. La France les reconnoissoit pour ses modèles encore plus que pour ses maîtres, c'étoient les deux êtres les plus aima-

bles chez une Nation dont le caractère distinctif est d'être aimable.

C'étoit François I. qui avoit donné à sa sœur le nom de la *Marguerite des Marguerites*, & tout le monde l'appelloit ainsi à la Cour.

Marguerite d'Orléans naquit à Angoulême le 11. Avril 1492., fut mariée le 9. Octobre 1509. au Duc d'Alençon, dont elle n'eut point d'enfans & qui mourut le 11. Avril 1525., elle épousa en secondes nôces le 24. (1) Janvier 1527. Henri d'Albret, Roi de Navarre, second du nom, elle mourut au Château d'Odos en Bigorre, le 21. Décembre 1549. Elle avoit eu de ce second mariage Jeanne d'Albret qui fut mère de notre Roi Henri IV.

Deux grandes passions remplirent la vie de François I. Ce fut la Com-

---

(1) C'est la datte qu'on trouve dans le Père Anselme; d'autres Auteurs disent le 3. au lieu du 24. & nous l'avons dit d'après eux dans une note du chap. 2. du 3e. Livre.

tesse de Châteaubriant qui regna sur lui avant sa captivité ; depuis son retour en France jusqu'à sa mort, ce fut la Duchesse d'Estampes.

Mais il faut l'avouer, il n'y a rien de plus incertain ni de plus confus que l'histoire de la Comtesse de Châteaubriant & de ses amours avec le Roi.

Si l'on en croit le Roman très-peu vraisemblable par lequel Varillas ouvre le sixième Livre de son Histoire de François I., la jalousie du Comte de Laval-Châteaubriant éloignoit avec soin d'une Cour trop galante la beauté de Françoise de Foix sa femme, qui du fond de la Bretagne, ne laissoit pas de faire du bruit ; il la gardoit à vue dans ses terres, ou l'y retenoit par ses ordres, quand son devoir l'appelloit auprès du Roi. Honteux de sa jalousie comme tous les jaloux, & soigneux de la cacher, il accusoit sa femme d'un éloignement pour la Cour, bien peu naturel chez une femme de son rang,

de ſon âge & de ſa figure. » C'étoit, diſoit il, » une beauté, ſi l'on vou-
» loit, mais une beauté farouche qui
» ne craignoit rien tant que le grand
» jour, & qui exigeoit abſolument
» qu'il ne la tirât jamais de ſa ſoli-
» tude. Tout cela ne perſuadoit pas. Les Courtiſans inſpiroient à François I. le deſir qu'ils avoient de la voir, Châteaubriant, pour prouver ce qu'il diſoit & pour ſe délivrer de ces perſécutions, écrivoit à ſa femme les lettres les plus preſſantes ſous la dictée même de ceux qui ſoupçonnoient ſa ſincérité ; cependant la Comteſſe n'arrivoit point. En voici la raiſon.

Le Comte qui avoit prévu toutes ces importunités, avoit fait faire deux anneaux d'une forme ſingulière & parfaitement ſemblables, il en avoit remis un à la Comteſſe & avoit gardé l'autre. » On me forcera
» ſouvent, lui dit-il en partant pour la Cour, » de vous engager à me venir
» trouver, n'en faites rien, à moins

» que vous ne voyez dans ma lettre
» l'anneau pareil à celui que je vous
» laisse. C'étoit-là le secret, mais il eût fallu le garder, Château-briant le garda mal, il en dit un mot à son Valet-de-Chambre; on fit parler ce Valet-de-Chambre & on sut le secret, on le gagna & on eut l'anneau, on en fit faire un troisième parfaitement semblable, & avec une lettre du Comte de Château-briant, on fit venir la Comtesse. Château-briant se voyant trahi, partit sur le champ pour la Bretagne, laissant sa femme à la Cour & ne voulant plus entendre parler ni de l'une ni de l'autre. Les plaisirs de l'amour, l'ivresse du pouvoir, les hommages de la France consolèrent la jeune de Foix. Un Roi galant & tendre valoit bien un mari jaloux, la Cour de François I. valoit bien les déserts de la Bretagne.

Varillas, Hist. de Franç. I. l. 6.

Mais la journée de Pavie arriva & la Comtesse de Château-briant vit tomber son crédit, elle succomba sous l'autorité jalouse de la Duchesse

d'Angoulême sa rivale de puissance ; toute la Maison de Foix entraînée dans sa chûte, étoit pour elle une foible ressource. Le Maréchal de Foix avoit été tué à la bataille de Pavie, ses autres frères vivoient dans la disgrace ; elle crut que son asyle le plus convenable étoit la maison de son mari, elle compta sur ses respects pour le fléchir & sur sa beauté pour le séduire. Château-briant la reçut & ne voulut point la voir, il l'enferma au fond de son château dans une chambre tendue de noir, où tout peignoit la mort qu'on lui préparoit. Là, cette femme qui, un an auparavant faisoit le destin de la France, n'avoit d'autre consolation que de voir à l'heure de ses repas sa fille âgée de sept ans, qui venoit manger avec elle. L'invisible Tyran étoit présent à cette entrevue, il regardoit tout d'un lieu où il ne pouvoit être apperçu. Ce spectacle devoit l'attendrir, mais Varillas fait ce qu'il veut des personnages qu'il

produit, il eſt le maître des caractères comme des événemens. La fille meurt, tout lien eſt rompu entre le père & la mère, le mari outragé ne ſonge plus qu'à la vengeance. Il entre au bout de ſix mois pour la première fois dans la chambre de ſa femme avec ſix hommes maſqués & deux Chirurgiens; il la fait ſaigner des deux bras & des deux pieds, & la laiſſe expirer. Il ſe déroba d'abord par la fuite au reſſentiment de la Maiſon de Foix & à la juſtice du Roi; mais la Maiſon de Foix, deſtituée de ſon appui, ne put reprendre ſon ancien crédit, & le Roi entraîné par une inclination nouvelle, oublia tout; la Cour prit une autre face; Montmorenci devint tout-puiſſant, ce fut à lui que le Comte de Château-briant s'adreſſa pour obtenir des Lettres d'abolition qu'il acheta par des ſacrifices; il fit à Montmorenci une donation de ſa terre de Château-briant & de ce Château, où, ſelon Varillas, on voyoit encore &

l'on vit long-temps dans la chambre de la malheureuse Comtesse les traces de son sang répandu sous les yeux & par les ordres de son mari.

Varillas cite pour garant un *Mémoire tiré des Archives de Château-briant par le feu Président Ferrand.*

Mém. de Hévin sur la Comt. de Chateaub.

Hévin, Avocat au Parlement de Rennes, connu par ses travaux sur la Coutume de Bretagne, a réfuté cette histoire flétrissante & pour le nom de Foix & pour celui de Laval & sur-tout pour celui de Montmorenci. Il fait voir que Varillas ignore entièrement la véritable histoire de la Comtesse de Château-briant. Varillas suppose Françoise de Foix fille de Phœbus de Foix, elle étoit fille de Jean de Foix, Vicomte de Lautrec. Il suppose que le Comte de Château-briant la prit sans dot a cause de sa beauté; ce fut la Reine Anne de Bretagne qui la maria au Comte de Château-briant, & cette Reine, parente de tous les deux, donna vingt mille francs en mariage à Fran-

çoise de Foix, qui étoit donc très-connue à la Cour de Louis XII., & par conséquent à celle de François I. Eh! comment n'y auroit-elle pas été connue? Elle étoit la cousine-germaine de Gaston de Foix, neveu de Louis XII. & de la Reine d'Espagne, veuve de Ferdinand le Catholique. Ses frères même avoient joui de la plus grande considération à la Cour dès le regne précédent. Voilà qui suffit d'abord pour détruire l'histoire si bien trouvée des trois anneaux, & tous les petits artifices de la jalousie du Comte de Château-Briant.

Quant à la mort tragique de la Comtesse, d'après le récit de Varillas, elle a dû arriver en 1525. ou 1526, mais il est prouvé par l'épitaphe même de la Comtesse, gravée sur son tombeau dans l'Eglise des Mathurins de Château-Briant, qu'elle n'est morte que le 16. Octobre 1537. & ce tombeau lui fut érigé par ce même mari que Varillas accuse de

l'avoir si indignement assassinée ; & dans le même temps où l'on veut qu'il l'ait assassinée, il n'étoit occupé que des moyens d'éluder les dispositions de la Coutume de Bretagne qui ne lui permettoient pas d'avantager sa femme ; c'est ce qui est prouvé par trois actes du 25. Juillet que rapporta l'Avocat-Général Marion dans le procès qui s'éleva entre Montmorenci & les héritiers du Comte de Château-Briant au sujet de la donation faite de cette terre par le Comte au Connétable de Montmorenci.

Id. Ibid. Hévin suit d'année en année la vie du Comte de Chateau-Briant depuis 1525. jusqu'en 1537, il le montre toujours puissant, toujours agréable à son maître, toujours accroissant ses honneurs, jamais fugitif, comme le prétend Varillas, & enfin en 1537. honorant par des monumens la mémoire d'une femme qu'il avoit voulu combler de bienfaits quand elle étoit vivante.

On ne peut nier que Varillas ne ſoit très-ſolidement réfuté par Hévin, & à peine avoit-on beſoin d'une réfutation ſi ſolide pour s'aſſûrer que le récit de Varillas étoit une fable. Mais Hévin ne va-t-il pas trop loin ? Il ne ſe contente pas de laver le Comte de Château-Briant de la vengeance horrible qu'on lui impute, il ſe charge encore de défendre la vertu de la Comteſſe, il l'enlève abſolument à François I. & à tout autre amant, il veut qu'elle ait toujours été fidelle à ſon mari, & il en allègue pour preuve la tendreſſe du Comte qui ne paroît pas s'être démentie.

Mais ne faut-il pas que toutes ces conjectures viennent échouer contre le témoignage poſitif d'un Contemporain ? Brantôme, qui avoit pu voir la Comteſſe de Château-briant, qui avoit beaucoup vu François I., qui avoit vécu avec les gens les mieux inſtruits ſoit des événemens publics, ſoit des anecdotes ſecret-

tes de cette Cour, parle tant, & si souvent, & si naturellement des amours publics de François I. & de la Comtesse, il en rapporte des particularités si frappantes & si détaillées, il montre si sensiblement les effets du crédit de la Comtesse non-seulement dans l'élévation de ses frères, mais sur-tout dans l'indulgence avec laquelle toutes leurs fautes sont pardonnées; les Historiens les plus sages, les Critiques les plus exacts ont si bien senti la nécessité de le croire qu'il paroît difficile d'ébranler une opinion si bien établie.

Observons que cette opinion ne tient point aux fables imaginées depuis par Varillas; & que la Comtesse de Château-briant peut avoir été maîtresse du Roi, sans que le conte des trois anneaux & de la chambre noire & des six hommes masqués & des deux Chirurgiens ait le moindre fondement.

Le récit de Brantôme & celui de Varillas n'ont absolument rien de

commun. Varillas nous montre la Comtesse de Château-briant livrée, par la captivité du Roi, à la vengeance de son mari & périssant par ses coups, pendant que son amant, prisonnier loin d'elle, ne peut la secourir. Brantôme au contraire nous la fait voir depuis le retour du Roi jouissant de sa liberté, des honneurs de son rang & du souvenir de sa faveur passée, regrettant son amant infidèle & se vengeant de lui par un trait généreux & tendre. François I. & Marguerite de Valois, qui paroît avoir toujours eu beaucoup d'indulgence pour les passions de son frère, avoient pris plaisir à orner de devises galantes, des bagues & d'autres bijoux que le Roi avoit donnés à la Comtesse de Château-briant lorsqu'il l'aimoit. Peut-être depuis l'infidélité du Roi, étaloit-elle encore avec trop de faste ces bagatelles, qui ne sont plus rien quand on n'est plus aimé, peut-être ses espérances érigeoient-elles trop hautement en présages de l'avenir ces témoignages de son em-

Brant. Dam. Gal. t. 2. & art. de Franç. I.

pire passé pour braver l'empire présent de sa rivale. Quoiqu'il en soit, la Duchesse d'Estampes voulut avoir ces bagues à cause des devises qui ne devoient plus avoir été faites pour une autre qu'elle, & le Roi eut la cruauté de les envoyer redemander à la Comtesse de Château-briant. Sa maîtresse l'exigeoit, voilà son excuse. La Comtesse répondit qu'elle les chercheroit, mais qu'elle étoit malade, & qu'elle demandoit trois jours; elle les employa bien, elle fit fondre & convertir en lingots toutes ces bagues. » Portez cela au Roi, dit-elle au » Gentilhomme qui vint les rede- » mander, & assurez-le bien que le » poids y est tout entier. Quant aux » devises, elles sont gravées dans » mon cœur, c'est-là qu'il doit les » chercher. Le Roi confondu, mais secrettement flatté, sentit tout le prix d'une telle action; » cette fem- » me, s'écria-t'il, a plus de courage » que je n'en aurois attendu de son » sexe, allez, reportez-lui son or,

» je lui en aurois donné le double
» pour les seules devises.

Mais ce n'étoit pas de l'or qu'il falloit rendre à une amante si généreuse.

Cette histoire réfute à la fois Hévin & Varillas ; elle prouve contre Hévin que la Comtesse de Château-Briant a réellement été Maîtresse de François I., & contre Varillas, que le Comte de Château-Briant ne la fit point mourir pendant la prison du Roi, ce qui est déja très-prouvé par la datte de sa mort. Il paroît qu'elle resta toujours à la Cour sans éprouver d'autre disgrace que l'inconstance du Roi.

Du Bouchet & Brantôme racontent une anecdote singulière de l'entrevûe du Roi & du Pape Clément VII. à Marseille. Du Bouchet, Annal. d'Aquit. 4e. part. Brant. Dam. Galant.

Trois Dames prièrent le Duc d'Albanie d'obtenir pour elles du Pape la permission de manger de la viande les jours défendus ; le Duc d'Albanie trouva dans cette demande

l'occasion d'une plaisanterie dont il voulut amuser le Pape & le Roi; il feignit d'avoir mal entendu, il dit au Pape qu'elles lui demandoient une permission que l'on prend quelquefois, mais qu'on ne demande jamais; il les supposa veuves, & voulant jouir dans leur viduité des privilèges du mariage avec l'agrément du Pape. Il prépara cette étrange proposition, il vanta leur respect pour la mémoire de leurs maris, leur tendresse pour leurs enfans, sentimens qui les empêchoient de se remarier, puis il allégua des foiblesses, des tentations auxquelles il demandoit pour elles la permission de succomber sans péché; on peut croire qu'il ne l'obtint point, mais il obtint audience pour ces Dames: » *Saint Père*, lui dirent-elles, *nous* » *avons prié M. d'Albanie de vous re-* » *présenter nos besoins & la foiblesse* » *de notre sexe & de notre complexion.* Le Pape paroissant vouloir refuser; ces Dames s'écrièrent: *Eh! Saint Père*,

Père, au moins trois fois la semaine. Trois fois la semaine, dit le Pape en colère, *Il peccato di lussuria!* Ce mot inattendu entraina une explication qui dégénéra en plaisanterie ; le Pape ayant sû de quoi il s'agissoit accorda la dispense.

Brantôme dit que ces trois Dames étoient Madame de Château-Briant, Madame de Châtillon & Madame la Baillive de Caen ; du Bouchet les appelle *vertueuses, chastes & dévotes*, Brantôme se contente de les dire *belles & honnêtes*, tous deux les disent *veuves*; c'est une erreur, ils devoient dire seulement que le Duc d'Albanie les disoit veuves, parce que cette supposition convenoit à la plaisanterie qu'il vouloit faire, car il est certain que jamais la Comtesse de Château-Briant ne fut veuve. Cette anecdote, si elle est vraie, prouve encore que la Comtesse étoit à la Cour en 1533. époque de l'entrevue de Marseille, il paroît qu'elle étoit une des Dames de la Reine.

L'autorité des Manuſcrits confirme les anecdotes de Brantôme ſur les liaiſons de la Comteſſe de Château-Briant avec le Roi, & ſur l'infidélité que le Roi lui fit pour Mademoiſelle de Heilly.

La Comteſſe de Château-Briant n'avoit pas été plus fidèle au Roi qu'à ſon mari, ſi l'on en croit une autre anecdote de Brantôme; elle aimoit Bonnivet, & le Roi l'ayant un jour ſurpris chez elle, Bonnivet n'eut que le temps de ſe cacher ſous des feuillages qu'on mettoit alors en Eté dans les cheminées des appartemens (1); le Roi eut ou feignit

(1) Le Grand Chambellan, dit du Tillet, étoit chargé de tenir les appartemens des maiſons où alloit le Roi, *garnis de roſeaux, de joncs & de feuilles en été, & de pailles & nattes en hyver.* On voit parmi les manuſcrits de Béthune un *payment de jonchées, feuilles & ramées* fait aux Fourriers du Roi le 14. Novembre 1516.

On trouve encore un reſte de cet uſage dans ces deux vers du Menteur de Corneille :

> Le cinquième étoit grand, tapiſſé tout exprès
> De rameaux enlaſſés pour conſerver le frais.

un besoin, & ne voulant pas sortir, il alla dans la cheminée, où les feuilles cachèrent bien Bonnivet, mais le garantirent mal. Le Roi paroissoit quelquefois jaloux de son Favori, & la Comtesse, pour le tromper, avoit recours au petit expédient de donner du ridicule à Bonnivet. *Il est bon*, disoit-elle, *le Sire de Bonnivet qui pense estre beau! & tant plus je lui dis qu'il l'est, tant plus il le croit. Je me moque de lui & j'en passe mon temps, car il est fort plaisant & dit de très-bons mots, si bien qu'on ne sauroit s'engarder de rire, quand on est près de lui, tant il rencontre bien.*

Brant Dam Galant. t. 2.

Il n'y avoit pas trop là de quoi rassûrer le Roi. Ce Bonnivet qui se croyoit beau, l'étoit effectivement, & puisqu'il étoit encore si spirituel & si plaisant, il pouvoit être fort dangereux; il l'étoit d'autant plus que jamais homme ne fut si téméraire dans ses galanteries; il aimoit la Duchesse d'Alençon, il le lui avoit

dit & n'avoit pû lui plaire; le Roi, dit-on, ſavoit cette inclination & ne s'en offenſoit point, peut-être parce qu'il aimoit mieux voir Bonnivet s'attacher à ſa ſœur qu'à ſa Maîtreſſe. Ce Favori recevant le Roi & toute la Cour dans ſon Château de Bonnivet, oſa s'introduire pendant la nuit par une trappe dans la chambre de la Ducheſſe d'Alençon, qui ſe défendit avec tant de courage & fut ſecourue ſi à propos par ſa Dame d'honneur, que Bonnivet fut obligé de s'enfuir. La Ducheſſe indignée vouloit dire tout au Roi & faire punir Bonnivet. La Dame d'honneur fut d'un avis contraire, & la Ducheſſe ſe rendit à ſes raiſons.

Bonnivet portoit ſur ſon viſage des témoignages ſanglans de la réſiſtance qu'il avoit éprouvée ; il n'y avoit pas moyen de paroître en cét état devant le Roi, encore moins devant la Ducheſſe ; il fit dire au Roi le lendemain qu'il avoit été

malade toute la nuit, qu'il l'étoit encore, qu'il ne pouvoit même soutenir la lumière ni entendre parler. Le Roi voulut l'aller voir, on lui dit que Bonnivet commençoit à reposer, il ne voulut pas l'éveiller, & partit sans l'avoir vû. Lorsque Bonnivet put se montrer, lorsque le temps & la continuation des bontés du Roi l'eurent assûré du silence indulgent de la Duchesse, il reparut à la Cour, mais toute son audace ne pouvoit l'empêcher de rougir & de perdre contenance, quand un regard de la Duchesse d'Alençon venoit à tomber sur lui. Elle conte elle-même cette avanture dans l'Heptaméron sous des noms ou plûtôt sous des qualités supposées, & Varillas qui ne la raconte que d'après elle, a bien tort de reprocher à François I. son indulgence pour son Favori & son peu d'égard pour sa sœur dans cette occasion, puisque la Duchesse déclare que le Prince ignora le crime du Favori.

Heptaméron, première journée, 4e. Nouvelle.

Ne feroit-ce pas encore à fon avanture avec Bonnivet que la Reine de Navarre feroit allufion dans ces vers, en exagérant & en changeant quelques circonftances :

Il penfoit bien bruller fon chafte cueur,
Par doux regards, par foupirs très-ardens,
Par un parler, qui fait amour vainqueur,
Par long fervir, par fignes évidens :
Mais il trouva une froideur dedans,
Qui tous fes traits convertiffoit en glace :
Et qui pis eft, par une douce audace
L'œil chafte d'elle le regarda fi fort
Que froideur à travers fon cueur paffe,
Et meit fon feu, amour & lui à mort.

Marot répondit pour l'Amant ;

Ce seroit trop que la Belle esmouvoir,
Le povre Amant n'y ha pensé ne pense :
Parler à elle, & la servir & voir,
Lui sont assez heureuse récompense;
En confessant, noble fleur d'excellence
Qu'elle l'ha bien mis à mort voirement :
Mais son amour & son feu véhément,
Chasteté d'œil ne les pourroit esteindre :
Car tant plus vit la Dame chastement,
De tant plus croist le desir d'y attein-dre.

Bonnivet & l'Ecuyer Gruffy étoient les deux plus beaux hommes de la Cour de François I. Brantôme attribue à ce Gruffy de bonnes fortunes assez singulières. Une grande Dame qui ne voulut jamais être

connue & qui ne le fut point, l'envoyoit chercher la nuit par un homme pareillement inconnu, qui lui bandoit les yeux & l'introduisoit dans la chambre de cette Dame, d'avec laquelle il sortoit toujours très-content, mais sans avoir pû ni la voir ni l'entendre, parce qu'il la voyoit & l'entendoit trop tous les jours. Avant la fin de la nuit, on le ramenoit chez lui les yeux toujours bandés, & on lui donna de ces rendez vous autant qu'il en voulut recevoir. Brantôme ajoûte que cette Dame traita de même plusieurs autres hommes, il dit qu'elle étoit avare, & il insinue qu'elle en usoit ainsi, autant pour épargner sa bourse, que pour sauver son honneur, en un mot il désigne tant qu'il peut la Duchesse d'Angoulême.

Brant. Dam Galant. Discours II.

Le même Brantôme dit des choses incroyables des galanteries d'un Capitaine Gascon, nommé Barraud, sans doute il avoit crû ce Gascon sur sa parole.

Dam. Galant. Discours I.

Telles étoient donc les mœurs de la Cour de François I. Cette Cour étoit *assez gentiment corrompue*, comme dit Brantôme en parlant d'une autre Cour & d'un autre temps. C'étoit l'effet assez naturel de l'introduction des Femmes à la Cour, ce n'étoit pourtant pas le but que la sevère Anne de Bretagne s'étoit proposé en les y admettant, aussi n'y admit-elle d'abord que les femmes employées auprès de sa personne ; les autres paroissoient tout au plus dans les fêtes & dans les cérémonies & disparoissoient aussi-tôt. François I. les attira en foule à la Cour, & les y fixa par les fêtes, par les plaisirs. L'intrigue & la galanterie s'y fixèrent avec elles. *Une Cour sans femmes*, disoit ce Roi galant, *est une année sans printemps, un printemps sans roses*, *c'est un jardin sans fleurs*, dit aussi le galant Brantôme, & ressemble » mieux une Cour de Satrape ou » d'un Turc, que non pas d'un grand » Roi Chrétien.

Brant. Capit. Franç. art. Montmorenci.

Quand le Roi alloit dans quelques-unes de ses maisons, sans y mener les femmes, nous étions, dit Brantôme, si esbahis, si perdus & » fâchés, que pour huit jours que » nous faisions de séjour séparés » d'elles & de leurs beaux yeux, » ils nous apparoissoient un an, & » toujours à souhaiter : *Quand serons-* » *nous à la Cour ?* N'appellant la Cour » bien souvent là où étoit le Roi, » mais où étoit la Reine & les » Dames.

Presque toutes les Dames de la Cour de François I. étoient effacées par cette belle Comtesse de Château-Briant, presque tous les hommes étoient éclipsés par Bonnivet, le Roi ne pouvoit avoir de rival plus à craindre, si ce n'est le Connétable de Bourbon, & l'on prétend qu'il eut encore ce Bourbon pour rival.

Nous croyons devoir rapporter ici, sans prétendre les garantir, deux anecdotes que nous fournit un Manuscrit de la Bibliothèque du Roi

ſur les cauſes de l'averſion de François I. pour le Connétable.

» L'une fut, dit le Manuſcrit, » qu'un jour le Roi voulant railler » le Connétable de Bourbon d'une » amourette qu'il avoit à la Cour, » & où le Roi avoit eu deſſein, & » n'avoit été ſi bien voulu que lui, » il répondit au Roi : *Monſieur, ce* » *que vous me dites ne me doit point* » *faire deſpit, mais bien à ceux qui* » *n'ont pas été ſi avant aux bonnes* » *grâces de la Dame que moi.* Le » Roi lui dit : *Mon Couſin, vous* » *vous fâchez de tout & êtes bien mal* » *endurant*, & depuis à la Cour on » l'appelloit *le Prince mal endurant.* » Cette Dame étoit Madame de » Château-Briant, ſœur de M. de » Lautrec, de la Maiſon de Foix.

Mſſ. de Béthune, vol. coté 8492. fol. 3.

» L'autre choſe qui déplut au Roi » & qui toucha le Favori, c'eſt » qu'étant à Bonnivet, dont l'Amiral » portoit le nom, qui étoit une » maiſon que le Roi faiſoit magni- » fiquement bâtir, & le Connétable

» s'y étant rencontré, le Roi lui » demanda ce qu'il lui sembloit de » ce bâtiment, il lui répondit qu'il » le trouvoit fort superbe, mais que » la cage étoit trop grande & trop » belle pour l'oiseau, ce qui piqua » le Roi, & lui dit qu'il lui portoit » envie, à quoi il répondit qu'il n'en » pouvoit avoir pour des gens dont » les Pères avoient été bienheureux » d'être Ecuyers de sa Maison, ce » qui étoit vrai, car celle des Gouf- » fiers étoit originaire du Duché » de Bourbonnois.

En rapprochant ces deux anecdotes, de celle où Brantôme met Bonnivet au nombre des amans de la Comtesse de Château Briant, on y trouve de nouvelles causes des haines & des intrigues de ce temps-là ; on y voit l'explication de cet éloignement que François I. parut toujours avoir pour le Connétable de Bourbon & qui peut-être étoit réciproque ; on y découvre sur-tout la source de la haine mutuelle de

Bourbon & de Bonnivet. François I. voyoit dans Bourbon un homme qui avoit ſû plaire avant lui, Bourbon voyoit dans François I. un rival à la puiſſance duquel il avoit été obligé de céder, mais Bonnivet l'irritoit davantage, c'étoit un rival inférieur par lequel il étoit ſupplanté. La première de ces anecdotes explique encore l'ancienne amitié du Connétablepour Lautrec, on conçoit de plus combien cette intelligence du Connétable & de la Comteſſe de Château-Briant avoit dû contribuer à nourrir la haine de la Ducheſſe d'Angoulême pour la maiſon de Foix.

Beaucaire donne à l'averſion de la Ducheſſe pour Lautrec une cauſe pareille à celle qui anima depuis Catherine de Médicis contre le Connétable de Montmorenci : *quòd de ejus impudicitiâ liberiùs locutus fuiſſet.* Belcar. Hiſt. Gallic. lib. 17. n. 12.

M. de Thou donne à cette haine une autre cauſe qui ne me paroît pas encore être la vraie, & qui ſem-

ble attribuer à Lautrec ce qui a toujours été dit du Connétable de Bourbon: *Aloïsiam Sabaudam, Francisci matrem.... quæ cùm gloriæ Lautreci invideret, à quo se contemni indignabatur..*

Thuan. Hist. lib. 1.

Si l'une ou l'autre cause est réelle, elle a pu ajoûter à la haine que la Duchesse d'Angoulême avoit pour toute la maison de Foix; mais on trouve une source de cette haine, plus féconde, plus active & plus généralement reconnue dans la rivalité de crédit & de puissance entre la Duchesse d'Angoulême & la Comtesse de Château Briant. Que si le Connétable, aimé de la Duchesse d'Angoulême qu'il méprisoit, aima la Comtesse de Château-Briant & en fut aimé; on sent que la haine mutuelle de ces deux femmes, ne pouvoit plus avoir de bornes.

Mais toutes ces anecdotes sur les amans de la Comtesse de Château-Briant laissent bien des difficultés; comment François I. qui haïssoit son

rival dans Bourbon, l'aimoit-il dans Bonnivet ? C'est peut-être qu'il étoit trompé sur la rivalité de Bonnivet, & qu'il n'avoit pû l'être sur celle de Bourbon qui l'avoit précédé.

Si François I. éclairé par un si grand intérêt pouvoit être trompé, la Duchesse d'Angoulême pouvoit bien être trompée aussi, elle qui protégea toujours Bonnivet, & qui ne lui auroit pas plus pardonné que son fils des liaisons trop étroites avec la Comtesse de Château-Briant, à moins que de concert avec Bonnivet, elle ne se fût servie de ces mêmes liaisons pour perdre la Comtesse dans l'esprit du Roi, intrigue digne de Louise de Savoye.

Mais comment accorder tant d'infidélités de la Comtesse de Château-Briant, avec les honneurs rendus à sa Mémoire par son Mari ? Fort aisément peut-être. La vanité a de tout temps érigé plus de tombeaux que la tendresse, une Epitaphe ne prouve rien. D'ailleurs des Auteurs ont re-

marqué que ni dans l'Epitaphe faite par Marot & qui eſt gravée ſur le tombeau de Françoiſe de Foix, ni dans une Epitaphe latine, compoſée par Nicolas Bourbon, il n'eſt parlé ni de la fidélité de la Comteſſe, ni de la tendreſſe mutuelle du Mari & de la Femme. De plus, dans le procès qui s'éleva au ſujet de la donation faite au Connétable de Montmorenci par le Comte de Château-Briant, Seguier, Avocat du Connétable, parle *des malheurs qui ont accompagné la vie de M. de Château-Briant, malheurs*, dit-il, *ſi connus de toute la France.* Il parle auſſi *de la mésintelligence du Mari & de la Femme*, Bougier, Avocat de la Dame d'Aſſigny, héritière du Comte de Château-Briant, impute la donation qu'elle attaque à une *aliénation d'eſprit, à des égaremens du Comte, cauſés par ſes malheurs*; or, comme à en juger par les honneurs dont il fut revêtu, ſa carrière fut brillante & heureuſe, il paroît que ſes *malheurs ſi connus*

ne furent que ses disgraces de mari, & ses égaremens pourroient bien n'être que la vengeance qu'il en tira. Varillas alors ne se seroit trompé que sur l'époque qu'il assigne à cet événement. D'ailleurs cette donation faite entre-vifs au Connétable, à un Ministre tout-puissant, paroît annoncer un besoin de protection que le Comte de Château Briant n'auroit pas eû, s'il n'eût été coupable. En vain allègue-t-on les liaisons d'amitié, de parenté même qui se trouvoient entre les deux maisons de Laval & de Montmorenci, ces motifs communs n'engagent personne à se dépouiller de ses biens en faveur d'un Ministre, sans aucun avantage. Il paroît donc que cette donation intéressée corrompit le Ministre, & désarma la Justice du Roi; peut-être le tombeau & l'Epitaphe ne furent-ils qu'une espèce de réparation politique par laquelle on s'efforçoit de démentir les soupçons du Public.

C'eſt ainſi que raiſonnent ceux qui, malgré le témoignage d'Hevin, veulent croire avec Varillas & avec les Auteurs des Romans intitulés, *les galanteries des Rois de France* & *les effets de la jalouſie*, que le Comte de Château-Briant fit périr ſa femme.

Nous avouerons que leurs raiſons nous ſemblent un peu tirées ; nous ne reconnoiſſons point l'auſtère & inflexible Montmorenci dans ce Miniſtre corrompu qui reçoit un don pour ſauver un coupable. Mais nous ne pouvons douter des longues & intimes liaiſons de la Comteſſe de Château-Briant avec François I. Peut-être ne doit-on pas douter davantage de ſes autres foibleſſes ; ſa galanterie & ſa beauté les rendent vrai-ſemblables.

Borbon. Nug. Voici l'Epitaphe que Nicolas Bourbon fit à cette femme célèbre.

D. Francifcæ Fuxeæ, Caftri Briantii Dominæ, Heroidis incomparabilis

TUMULUS.

Viator, hoc faxum vide, fta paululum.
Francifca Fuxea hic jacet, quâ non fuit
Dum vixit, altera melior, nec pulchrior
In Galliis mulier, nec religiofior.
Ut cui Deus (fi unquam alii Heroidum)
Naturaque omnes prolixe, & largâ manu,
Dotes animique, corporifque indulferant.
Offa hic quidem cubant, at Felix animula,
Nunc cum fuis majoribus, cumque inclyto

Heroe fratre Lautreco nunc fruitur
Dei
Præsentiâ, æternisque deliciis. Vale,
Viator amice, multum oculis debes
tuis.

Voici l'Epitaphe faite par Marot.

Sous ce tombeau gît Françoise de
Foix,
De qui tout bien tout chacun souloit
dire,
Et le disant, onc une seule voix
Ne s'avança d'y vouloir contredire.
De grand'beauté, de grace qui at-
tire,
De bon savoir, d'intelligence prom-
pte,
De biens, d'honneurs, & mieux que
ne raconte
Dieu Eternel richement l'estoffa;
O Viateur, pour t'abréger le conte,
Cy gît un rien là où tout triompha.

La Duchesse d'Angoulême avoit toujours à sa suite les plus belles filles du Royaume, moyen que l'intrigue ne néglige jamais, & dont Catherine de Médicis fit depuis un des plus puissans ressorts de sa politique; lorsqu'en 1526. la Duchesse alla au devant du Roi son fils qui venoit de recouvrer la liberté, elle menoit avec elle Anne de Pisseleu, qu'on nommoit alors Mademoiselle de Heilly, également jeune, belle, spirituelle, à qui Marot disoit;

Dix & huit ans je vous donne,
Belle & bonne;
Mais à votre sens rassis
Trente-cinq ou trente-six
J'en ordonne.

Le Roi la vit, & il oublia la Comtesse de Château-Briant, dont l'absence avoit naturellement affoibli l'Empire. Heilly vit tous les jours croitre le sien, qui ne finit qu'à la

mort du Roi. Cette heureuse conformité de goûts qui fait les inclinations douces & durables, se trouva toute entière entre le Roi & sa Maîtresse: ou celle-ci eut tous les goûts du Roi, ou elle lui inspira tous les siens. Parmi les jeunes Princes, l'aîné & le troisième qui eurent la prédilection de leur père, eurent aussi celle de la Maîtresse, les amis de François I. furent les siens. Heilly fut la bienfaitrice des Arts & des Sciences; c'étoit même une bienfaitrice éclairée, on l'appelloit *la plus savante des Belles*. Son indulgence à l'égard des Protestans la fit accuser de penchant pour la Réforme, les Courtisans la haïssoient peu, les Savans l'aimoient, les Protestans espéroient en elle. La Cour sous cette seconde Maîtresse, fut bien moins agitée que sous la première, on ne vit point, comme pendant le regne de la Comtesse de Château-Briant, la mère & la maîtresse du Roi former deux Cours rivales, occupées à se détruire.

Charles de Ste Marthe, Epit. Dédicat.

La Duchesse d'Angoulême avoit vû avec plaisir cette passion nouvelle achever de détruire le crédit de la maison de Foix ; on pourroit même conjecturer qu'elle avoit eû ce projet en menant la jeune Heilly au-devant du Roi ; elle se flatta de regner à la fois sur l'Amant & sur la Maîtresse, la jeunesse de Heilly promettoit de la docilité ; sa reconnoissance ne trompa point l'attente de la Duchesse, elle lui fut toujours soumise. L'amitié la plus tendre l'unit bien tôt avec la Reine de Navarre dont elle avoit l'esprit & l'indulgence.

François I. lui fit épouser en 1536. Jean de Brosse, fils de René de Brosse, l'un des dix-neuf complices du Connétable, condamnés à mort par contumace. René fut tué à la bataille de Pavie. Jean de Brosse son fils, après le traité de Cambrai, demandant en vertu de ce traité, à rentrer dans la possession des biens confisqués sur son père, ne put l'ob-

tenir qu'à condition d'épouser Anne de Pisseleu. Pour prix de sa complaisance il fut comblé d'honneurs, c'est la monnoye de l'honneur en pareil cas ; le Roi lui rendit les biens confisqués sur son Père, le fit Duc d'Etampes, Chevalier de l'Ordre, Gouverneur de Bretagne ; mais, dit le Laboureur, » ces biens » & ces grandeurs lui venoient d'une » source empoisonnée, dans laquelle » il n'osoit se mirer. » Après la mort de François I. il fit faire une information contre sa femme sur le commerce qu'elle avoit eû avec le Roi, & Henri II. fut entendu comme témoin dans cette information, il seroit difficile de dire de quel côté l'indécence étoit plus forte. Jean de Brosse portoit le nom de Bretagne, & en effet il descendoit de la maison de Bretagne par femme. Le Laboureur fait entendre que cette scandaleuse enquête n'avoit pas directement pour objet la conduite de la Duchesse, mais sa puissance,

Le Laboureur sur Castelnau, Bayle, art. Etampes.

&

& l'abus qu'elle en avoit fait pour exiger de ſon mari le ſacrifice de quelques-uns de ſes droits, en faveur de François de Bretagne, Comte de Vertus, qui avoit épouſé Charlotte de Piſſeleu, ſœur de la Ducheſſe; mais comme la puiſſance de la Ducheſſe d'Etampes tenoit à ſes liaiſons avec le Roi, il eſt clair que ces deux objets étoient inſéparables dans l'enquête, que l'un ſuppoſoit l'autre, & que le ſilence ſur ces objets étoit tout ce qui convenoit au Duc d'Etampes. D'ailleurs quelques ſacrifices que la Ducheſſe eût exigés de ſon Mari en faveur de ſa ſœur & de ſon Beau-frère, il eſt à préſumer que les bienfaits dont elle avoit comblé ce mari, l'emportoient de beaucoup.

C'eſt vraiſemblablement le Duc d'Etampes qui, ſelon Brantôme, diſoit à la Châteigneraie, en lui montrant l'Ordre du Roi dont il étoit décoré: » *Ah! que vous voudriez bien* » *avoir cet Ordre pendu au col auſſi*

Brant. Dams Galant. Diſcours I.

» *bien comme moi! Oui*, répondit
» la Châteigneraie, *mais j'aimerois*
» *mieux être mort que de l'avoir eu par*
» *le même moyen que vous.* »

On devine aisément le peu de considération qu'avoit un tel mari à la Cour de François I., il ne devoit s'en prendre qu'à lui-même, il s'en prit à sa femme, & se ligua contre elle avec le Dauphin Henri; on n'y fit pas attention d'abord; tous les hommages étoient pour la Duchesse, on n'appercevoit pas les petites cabales que l'envie vouloit former de loin & en secret; la Duchesse jouissoit avec éclat des bienfaits du Roi, la donation que François I. lui avoit faite du Duché d'Etampes, a fourni à Marot le sujet d'un de ses plus jolis Dizains,

Ce plaisant Val que l'on nommoit Tempé,
Dont mainte Histoire est encore embellie,
Arrousé d'eaux, si doux, si attrempé;

Sachez que plus il n'eſt en Theſſa-
lie :
Jupiter Roi, qui les cueurs gaigne &
lie,
L'a de Theſſale en France remué,
Et quelque peu ſon nom propre mué :
Car pour Tempé veut qu'Eſtampes s'ap-
pelle,
Ainſi lui plaiſt, ainſi l'ha ſitué,
Pour y loger de France la plus belle.

Marot célébra auſſi, ſoit en ſon nom, ſoit au nom du Dauphin Henri, la rivale de la Ducheſſe d'Etampes, la fameuſe Diane de Poitiers :

Eſtre Phébus bien ſouvent je deſire :
Non pour congnoiſtre herbes divine-
ment ;
Car la douleur qui mon cueur veult
occire
Ne ſe guérit par herbe aucunement :
Non pour avoir ma place au Firma-
ment,
Car en la terre habite mon plaiſir ;

Non pour ſon arc encontre amour
saiſir,
Car à mon Roi ne veulx eſtre re-
belle :
Eſtre Phébus ſeulement je deſire
Pour eſtre aymé de Diane la belle.

Le calme de la Cour dura juſqu'au temps où le Dauphin Henri ayant vû Diane de Poitiers, entra ſous l'empire de l'illuſion pour n'en jamais ſortir. Nous avons dit comment cette femme avide de l'autorité s'empreſſa de la partager avec la Ducheſſe d'Etampes, & remplit la Cour de factions & de cabales; nous avons dit (1) comment la Ducheſſe d'Etampes, allarmée de la décadence viſible de François I. dont tout annonçoit la fin prochaine, voulut ſe faire un appui du Duc d'Orléans, en lui procurant un établiſſement dans le Milanès ou dans les Pays-

(1) Livre 6. chap. 6. année 1544.

Bas, & comment pour cette négociation, elle entretenoit avec l'Empereur des correſpondances criminelles, lui révélant tous les ſecrets de l'Etat, & trahiſſant pour lui ſon bienfaiteur & ſon amant; politique non moins imprudente que perfide. Eh! comment eſpéroit-elle obtenir de Charles-Quint des ſacrifices en lui procurant des ſuccès? Cette trahiſon fut ignorée de François I. Un Roi malade eſt aiſément trompé. Le Comte de Boſſut-Longueval fut l'inſtrument de toutes ces perfidies, & il ne tient pas à Brantôme, à Mézeray, à Bayle qu'on ne croye qu'il avoit acquis tous les droits poſſibles à la confiance de la Ducheſſe d'Etampes. La paix ſe fit, mais le Duc d'Orléans mourut, & tous les projets de la Ducheſſe s'évanouirent; on la ſoupçonna auſſi de quelque foibleſſe pour l'Amiral de Chabot & pour ſon propre beau-frère Jarnac de la même Maiſon de Chabot. La Châteigneraie publia que Jarnac s'é- Brant. Bayle &c.

toit vanté des bontés de la Duchesse, & les démentis qu'entraînèrent ces propos furent la cause de ce fameux duel, où Henri II au commencement de son regne, vit périr, contre l'attente universelle & la sienne, la Châteigneraie son favori.

La Duchesse d'Etampes ayant perdu à la fois le Roi & le Duc d'Orléans, restoit en proie aux violences ou aux rigueurs du nouveau Gouvernement ; on eût pû lui faire son procès sur les intelligences qu'elle avoit eues avec l'Empereur, on eût pû la dépouiller de ses biens ; mais Diane devenue toute puissante, ne fut point assez aveuglée par une haine que la chûte de sa rivale affoiblissoit déjà, pour oser donner un tel exemple qu'on eût pû suivre un jour contre elle ; on voulut pourtant faire le procès au Comte de Bossut, mais le Cardinal de Lorraine, auquel il céda sa belle terre de Marchez en Laonnois, fit entendre au Roi qu'on ne pouvoit rechercher la conduite

du Comte de Bossut, parce que ce seroit insulter à la mémoire de François I. dont la Maîtresse seroit nécessairement inculpée au procès. Cette cession de la terre de Marchez au Cardinal de Lorraine ressemble bien à la donation de la terre de Château-Briant faite au Connétable de Montmorenci. Château-Briant & Longueval ont bien l'air de deux coupables qui achètent le pardon de leurs crimes; cependant je persiste à douter du crime de Château-Briant, & celui de Longueval ne me paroît pas douteux; le témoignage de l'Histoire est bien plus positif sur le second que sur le premier. D'ailleurs, encore un coup, le Connétable de Montmorenci étoit incapable d'une pareille prévarication, & le Cardinal de Lorraine étoit capable de tout. Il s'agit ici du second Cardinal de Lorraine (Charles) frère de François, Duc de Guise.

La Duchesse d'Etampes vécut encore plus long-temps dans ses terres

qu'elle n'avoit vécu à la Cour; on ignore la date de sa mort. On sait seulement qu'elle vivoit en 1575. son mari étoit mort en 1564. elle n'en eut point d'enfans, & il ne paroît pas qu'elle en ait eu du Roi.

On a beaucoup parlé de son crédit & des bienfaits répandus sur sa famille; il nous semble qu'elle usa de ce crédit assez modestement. La Comtesse de Château-Briant mettoit ses frères à la tête des Armées. Il n'y avoit que quatre ou cinq Maréchaux de France, & deux de ses frères l'étoient; la Duchesse d'Estampes ne fit guères donner à ses parens que des Bénéfices. Antoine Sanguin, son oncle maternel, fut Abbé de Fleury, Evêque d'Orléans, Archevêque de Toulouse, Cardinal, Grand-Aumônier; Charles de Pisseleu, frère de la Duchesse, fut Abbé de Bourgueil, Evêque de Condom. François, un autre de ses frères, fut Abbé de Saint Corneille de Compiegne, Evêque d'Amiens; un

Bayle, art. *Estampes.*

autre frère encore, nommé Guillaume, eut l'Evêché de Pamiers; une de ses sœurs eut l'Abbaye de Maubuisson, une autre eut celle de S. Paul en Beauvoisis; les autres furent avantageusement, mais convenablement mariées; la Maison de Pisseleu avoit droit par elle-même de prétendre aux plus grands alliances.

Je ne compte parmi les Maîtresses de François I. ni cette même Diane de Poitiers dont on a voulu qu'il ait été l'amant avant son fils, calomnie des Protestans qu'elle persécuta trop & qui l'ont rendue trop odieuse, ni cette malheureuse Anne de Boulen qu'on a voulu donner aussi à François I., calomnie des Catholiques dont elle abandonna la Foi, & qui ont cherché à multiplier ses galanteries (1) pour la rendre méprisable,

(1) Ils l'appelloient *la haquenée du Roi d'Angleterre & la mule du Roi de France.*

ni cette Marie d'Angleterre, avec qui Anne de Boulen vint en France, & pour laquelle François I., alors Duc de Valois, s'enflamma un moment d'une ardeur qui eût pû lui couter le Trône.

Mais presque tous les Historiens nomment la *Belle Féronnière*, sinon comme une des passions de François I. du moins comme un de ses goûts les plus constans. Ce fut elle, selon eux, qui lui coûta la vie par une brutale & abominable vengeance de son mari. Si l'on en croit Louis Guyon, cette femme aussi vertueuse que belle, désespéroit le Roi par ses rigueurs ; mais les Courtisans qui savent applanir toutes les difficultés, lui rappellèrent qu'étant Roi, il étoit dispensé de plaire à une femme qu'il vouloit vaincre, ils allèrent faire part à la femme même de cette noble idée. La Féronnière effrayée avertit son mari ; tous deux voulurent sortir du Royaume, mais ils jugèrent cette fuite impossible ; alors

L. Guyon, Leçons diver. t. 2. l. 1.

dans son désespoir le mari exigea de sa femme qu'elle obéît au Roi, & il alla dans des lieux de débauche chercher son indigne vengeance. Il en guérit, dit Mézeray, elle en mourut, le Roi languit huit ou neuf ans.

Cette histoire n'est pas contestée, & si l'enquête du Duc d'Etampes contre sa femme avoit pour objet de la perdre, si le Comte de Châteaubriant assassina la sienne, il faut avouer que ce regne de la galanterie laissoit subsister des jalousies bien cruelles. Brantôme dit que François I, étant un jour avec une grande Dame de sa Cour dont il étoit amoureux, fut surpris par le mari, qui ne respectant que la personne du Roi, vint l'épée à la main pour tuer sa femme; le Roi aussitôt présente lui-même au mari la pointe de son épée, le menaçant de le percer ou de lui faire trancher la tête, s'il use de la moindre violence; il fait plus, il le chasse de l'appartement de sa femme & y passe la nuit

Brant. Dam. Galant. Disc. cours I.

avec elle; Brantôme ajoûte que depuis, le mari n'osa rien dire, & laissa cette femme *faire à sa guise*. S'agiroit il encore ici de la Comtesse de Château-Briant ?

Id. ibid.

Brantôme parle d'une autre grande Dame de la même Cour qu'un mari jaloux poursuivoit l'épée à la main, & qui fut toujours persuadée qu'elle n'avoit dû la vie dans ce péril pressant qu'à un vœu qu'elle fit à Notre-Dame de Lorette.

Le même Brantôme rapporte une anecdote affreuse arrivée aussi sous ce regne. Un soldat qu'on alloit pendre demanda la permission de dire adieu à sa femme avant son supplice, elle vient, il feint de l'embrasser, & avec les dents il lui arrache le nés. Interrogé sur ce nouveau crime, il répondit; » Elle étoit belle, je suis jaloux, » je vais mourir, que demandez» vous de plus ? Si elle ne pleure » point ma mort, elle pleurera sa » beauté du moins, & ne trouvera » point de consolateur. »

Brantôme raconte encore une autre anecdote bien bizarre, si elle est vraie; nous ne pouvons la négliger, parce qu'elle peindroit les mœurs de ce temps. Il prétend qu'une Dame de la Borne, belle & de bonne Maison, déféra son mari à la Justice pour des irrégularités coupables, mais qui s'étoient passées dans l'intimité du commerce conjugal, & dont il ne pouvoit y avoir de témoin qu'elle même. Brantôme dit pourtant que le mari eut la tête tranchée. Id. ibid.

Le mari de la belle *Féronière* étoit Avocat, & l'on ne sait si l'on doit confondre cette Maîtresse avec celle qu'on désigne seulement sous le nom de l'*Avocate*, & dont parle dans l'Heptaméron la Reine de Navarre, confidente de toutes les galanteries de son frère. L'histoire de l'Avocate est aussi gaie que celle de La Féronière est horrible. Un vieil Avocat avoit une jeune & jolie femme. Un grand Seigneur *qui m'en a fait*

Heptamér., troisième journée, 25e. Nouvelle.

le conte, dit la Reine de Navarre, *mais qui m'a défendu de le nommer*, ſe trouve à une nôce avec cette jeune femme, l'aime, lui plaît, en reçoit un rendez-vous. Le Prince, (car la Reine de Navarre lui donne ce titre, & dit *que la France n'a jamais eu & n'aura jamais de Prince mieux fait ni de meilleur air*) le Prince arrive ſeul & de nuit chez l'Avocat, il le rencontre ſur l'eſcalier, l'Avocat tenoit une bougie à la main, & à la faveur de cette lumière il reconnoît le Prince; tandis qu'il s'étonne, le Prince prend ſon parti, lui avoue qu'il eſt en bonne fortune dans le voiſinage & lui demande le ſecret. « Je me ſuis, » dit-il, dérobé un moment pour » venir, connoiſſant vos lumières » & votre capacité, vous charger » d'une affaire importante, mais je » meurs de ſoif, faites-moi donner » à boire. « La femme vient pour ſervir le Prince qui ne la regarde point, & ne s'occupe que de l'affaire

dont il étoit venu, disoit-il, entretenir l'Avocat, mais dans un moment où le mari étoit allé au buffet pour apporter à boire, la femme à genoux présentant au Prince des confitures, lui dit tout bas : *Entrez dans la garde-robe à droite.* Le Prince, après avoir bien remercié l'Avocat, & bien assûré la jeune femme qu'elle avoit le meilleur des maris, prend congé d'eux. L'Avocat, trop respectueux, veut le reconduire, « qu'allez-vous faire ? dit le Prince, oubliez-vous mon secret ? Je » dois & je veux être seul, je vous » défends de faire un pas ; » il ferme la porte sur lui, entre dans la garde-robe à droite, & passe la nuit chez l'Avocat, qui s'applaudit de la confiance qu'un si grand Prince lui témoigne & sur ses affaires & sur ses plaisirs. L'intrigue dura long-tems, & le Prince prit le parti dans la suite d'entrer chez l'Avocate par une porte qui communiquoit à un Couvent ; il fit ses arrangemens avec

les Moines, sans leur révéler le fond du mystère ; au retour il passoit par leur Eglise ; c'étoit toujours à l'heure des Matines, il s'arrêtoit dans une Chapelle, & n'en sortoit point que les Matines ne fussent finies. Ce Prince avoit une sœur qui n'étoit occupée que de lui & qui vouloit que tout le monde s'en occupât, elle alloit quelquefois dans ce même Couvent & recommandoit son frère aux prières des Religieux. *Ah! c'est à nous*, lui dit un jour le Prieur, *à nous recommander aux siennes ;* » c'est un » Saint, comment pourrions-nous » appeller autrement un Prince de » son âge, qui presque tous les jours » quitte le plaisir & le repos pour » venir comme un simple Religieux » chanter Matines avec nous ? La sœur, qui ne reconnoissoit point son frère à cet éloge, ne manqua pas de lui en rendre compte ; à ce récit le Prince se mit à rire d'une manière qui annonçoit quelque intrigue, & sa sœur, qui, selon les termes de la

Reine de Navarre, *le connoissoit comme son propre cœur*, le pressa tant de s'expliquer, qu'il lui raconta toute l'histoire. La morale de ce conte chez la Reine de Navarre est qu'il n'y a point *d'Avocats si malins, ni de Moines si fins qu'on ne puisse tromper, quand on aime bien.*

Cette histoire au reste n'a pas une circonstance qui ne soit parfaitement dans les mœurs du temps & dans le caractère du Prince. Cette popularité si bien imitée depuis par Henri IV. distingua toujours François I. On ne doit pas même être étonné de cette nôce où il se trouve avec la femme d'un Avocat, il alloit par tout. Souvent engagé dans des voyages ou égaré à la chasse, il descendoit familiérement & sans être attendu chez les Seigneurs de sa Cour & les Gentilshommes de son Royaume, quelquefois même chez des gens d'une moindre condition. Son ardeur pour la chasse & son goût pour la galanterie l'y suivoient.

Brant. Dam. Galant. Discours II.

» Le plus pauvre Gentilhomme, » disoit-il, peut traiter très-bien le » plus grand Prince, pourvû qu'il » lui présente une belle femme, un » beau cheval & un beau levrier. »

Les Romanciers lui ont donné pour amuser son loisir en Espagne, une Maîtresse nommée Chimène de l'Infantado, fille naïve, tendre, dont le caractère est piquant & ingénieusement dessiné. Libre par simplicité, sage par principe, elle aime son amant, elle le lui dit, & il n'en est pas plus heureux ; elle lui donne des rendez-vous, sans que sa vertu en reçoive la moindre atteinte, elle afflige le Prince par ses refus, elle le console par sa tendresse, elle lui fait le sacrifice de sa réputation, elle ne se réserve que sa conscience & son devoir. Le Roi tombe dangereusement malade, l'Auteur du Roman attribue bien moins cette maladie à l'ennui de la captivité, qui devoit lui plaire avec Chimène, qu'à l'idée douloureuse qu'il étoit peu

aimé, puisque Chimène lui résistoit; elle faisoit plus, elle le pressoit d'épouser la Reine de Portugal pour obtenir la paix & la liberté; le Roi succombe au chagrin & semble renoncer à la vie. La première fois que Chimène put le revoir après son danger. » Cher Prince, lui dit-elle en » fondant en larmes, vous vouliez » donc mourir! Avez-vous cru mou» rir seul? Avez-vous pû penser que » Chimène ne vous suivît pas? Mais en même tems elle redoubla d'instances pour le déterminer à épouser la Reine de Portugal; elle éxigea de lui cet effort au nom de l'Amour même, elle lui rappella sa gloire, son devoir, la nécessité de donner la paix à ses sujets, de se redonner lui-même à eux; le Roi se rendit à ses raisons, il fut entraîné par l'ascendant de ce généreux & inconcevable amour, il donne la main à la Reine de Portugal; au milieu de la cérémonie ses yeux cherchent partout Chimène & ne la rencontrent

point ; en sortant, il reçoit d'elle un billet : » Vous avez fait ce que vous » avez dû faire, j'ai dû vous y ex- » horter, je ne dois plus vous voir. »

Elle s'étoit retirée dans un Couvent, le Roi court à la grille, Chimène refuse d'y paroître, elle consomme son sacrifice, & l'Auteur du Roman, pour excuser l'infidélité que François I. fit bien-tôt après à cette amante magnanime, suppose qu'il en retrouva tous les traits dans la jeune de Heilli.

Ce Roman a pour titre : *Histoire de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, sœur de François I.* On y suppose cette Reine amoureuse & aimée du Connétable de Bourbon, dont elle est deux fois séparée par la jalousie & les intrigues de la Duchesse d'Angoulême sa mère.

Ce pur amour de Chimène de l'Infantado pour François I. n'est qu'une fiction ; mais cette fiction a un fondement dans l'Histoire du temps. Ce fut Louis XII. qui fut ai-

mé ainsi : Thomassine Spinola, noble Génoise, conçut pour lui cet amour dégagé des sens, qui ne s'attache qu'à l'ame, & dont il est tant question chez les Poëtes & les Romanciers; elle le pria elle-même d'être son *Intendio*, elle ne voulut plus vivre que pour l'aimer, même sans le voir. Quand Louis XII. quitta Gênes, où il avoit allumé cette passion, Thomassine ne le suivit point; mais ce Prince ayant eu en 1504. une maladie dangereuse, le bruit se répandit en Italie qu'il étoit mort, & la fidelle Spinola en mourut réellement de douleur. Louis XII. chargea d'Auton son Historien de célébrer l'amour & les vertus de sa Dame *Intendix*. C'est ainsi que d'Auton appelle cette singulière Génoise.

François I. mérita des amis, & il en eut. Dans sa jeunesse, on lui reprocha des profusions envers eux, & l'on fit à ce sujet ces deux ou ces quatre vers :

Brant. Capit. Franç. art. Franç. I.

Sire, si vous donnez pour tous
A trois ou quatre,
Il faut donc que pour tous
Vous les fassiez combattre.

Un Roi qui donne trop à ses amis, les dégrade, il les réduit au rang des Courtisans.

La remarque suivante est peu considérable, mais on peut la faire. Les trois hommes que François I. aima le mieux, furent les trois Amiraux de son regne, Bonnivet, Brion & d'Annebaut. Bonnivet mourut pour lui à Pavie, nous avons dit (1) comment le Roi eut le malheur de causer la mort à Brion; il donna lui-même à sa mort une marque sensible de sa tendresse à d'Annebaut. Le présent qu'il lui fit, fut un tribut flatteur d'estime & de reconnoissance. C'étoit un ami qui honoroit son ami,

(1) Liv. 5. chap. 4. années 1541--2--3.

non un Prince qui enrichiſſoit un Courtiſan.

L'ami le plus utile de François I. fut le Connétable de Montmorenci; mais il ne fut pas juſqu'au bout être agréable à ſon Maître; nous avons dit (1) comment ſon attachement au Dauphin & peut-être des intrigues peu connues causèrent ſa diſgrace.

L'ami le plus déſintéreſſé de François I. fut Montchenu. Elevé avec François I. il ſe contenta dans ſa plus grande faveur de l'Office de Premier Maître d'Hôtel, cet emploi l'attachoit à la perſonne du Roi qu'il aimoit; il n'ambitionna ni fortune ni dignités plus éminentes.

De tous ces amis de François I. le ſeul auquel on donna le titre de *Favori*, fut l'Amiral de Bonnivet. Le peuple conçoit aſſez ordinairement ſous ce titre un homme indigne de ſa faveur; ce ſeroit une in-

(1) *Ibid.*

justice à l'égard de Bonnivet. D'autres pouvoient mériter davantage cette faveur, mais il la méritoit; ses services furent d'un citoyen, sa mort fut d'un Héros. Observons d'ailleurs que l'amitié du Roi pour Bonnivet avoit deux principes vertueux qu'on n'a pas assez estimés, l'un étoit une juste reconnoissance envers le sage Artus de Gouffier-Boisy, frère de Bonnivet & Gouverneur du Roi (1), l'autre la tendresse respectueuse du Roi pour la Duchesse d'Angoulême sa mère, protectrice déclarée de Bonnivet.

Marot a célébré dans François I. (outre les talens d'un grand Roi) les vertus d'un particulier aimable & les qualités qui inspirent l'amitié.

Si mon Seigneur, mon Prince & plus que père,
Qui des François, François Premier se nomme,

(1) Bonnivet fut nommé Gouverneur du Dauphin François.

N'estoit

N'estoit point Roy de sa France prospère,
Ne Prince avec, mais simple Gentilhomme,
J'irois autant dix fois par-delà Rome ;
Que j'en suis loing, chercher son accointance,
Pour sa vertu qui plus fort le couronne (1)
Que sa fortune & royale prestance.
Mais souhaiter cas de telle importance ;
Seroit vouloir mon bien particulier,
A luy dommage & tort faict à la France,
Qui a besoin d'un Roy tant singulier.

Nous avons parcouru les divers points de vûe sous lesquels il falloit considérer François I. Nous ajoûterons encore quelques traits qui acheveront de le peindre d'une manière plus particulière.

---

(1) Ici *n* rime avec *m*, *couronne* avec *Rome*, *Gentilhomme* & *nomme*.

Heptamér. 2de. journée, Nouvelle 17.

La Reine de Navarre raconte une histoire assez remarquable que Brantôme adopte. Ce Comte Guillaume de Furstemberg, qui servit tour à tour Charles-Quint & François I., & dont on a parlé plus d'une fois dans cet ouvrage, avoit reçu de l'argent (apparemment de l'Empereur) pour attenter à la vie du Roi, au service duquel il étoit alors, il avoit promis & il n'attendoit qu'un moment favorable. Le Roi négligea long-temps les avis qu'on lui en donna; enfin il y fit attention. Un jour étant à la chasse, il se fait suivre du Comte, il s'écarte dans la forêt & se trouvant seul avec lui, il tire son épée, lui en fait admirer la trempe. » Comte, lui dit-il, si un homme » qui auroit entrepris de m'ôter la » vie, connoissoit ce que peuvent » mon bras, mon cœur & cette » épée, ne croyez-vous pas qu'il y » penseroit à deux fois? Cependant » je le tiendrois pour un lâche, si » ayant formé ce projet & se trou-

» vant seul avec moi, la crainte re-
» tenoit son bras. » Le projet, ré-
pondit le Comte, » seroit exécra-
» ble, l'exécution le seroit encore
» plus. » Le Roi remit en riant son
épée dans le fourreau, & voyant la
chasse approcher, il la rejoignit. Le
lendemain le Comte prend un pré-
texte, fait des demandes exorbitan-
tes, cherche un refus, l'obtient,
& part dans les vingt-quatre heu-
res. » Eh bien, dit le Roi à ceux qui
l'avoient averti de l'entreprise du
Comte, » vous vouliez m'engager à
» chasser Furstemberg, vous voyez
» qu'il se chasse lui-même. Alors il
leur conta l'avanture de la Forêt.
C'est sa sœur qui rapporte cette his-
toire, & l'on y reconnoît le carac-
tère de François I. Mais les époques
ne se rapportent pas. Selon la Reine
de Navarre, ce fut la Trémoille,
Gouverneur de Bourgogne, qui
donna cet avis au Roi & à la Du-
chesse d'Angoulême; on parle aussi
de cette avanture devant l'Amiral de

Bonnivet. Mais la Trémoille & Bonnivet étoient morts en 1525. La Duchesse étoit morte en 1531. & pendant toute la guerre de 1535. on voit le Comte de Furstemberg au service du Roi ; il auroit donc fallu que le Roi eût eu dans la suite l'imprudente générosité d'oublier ce projet, ou la force d'esprit de n'y pas croire.

Ces difficultés s'évanouiroient, si l'on s'en tenoit uniquement au récit de la Reine de Navarre, car elle ne nomme point Furstemberg, mais seulement le Comte Guillaume, qu'elle dit être de la Maison de Saxe. Mais on ne voit point de Comte Guillaume de Saxe dans ces tems-là, on n'en voit pas du moins au service de la France, & le Comte Guillaume de Furstemberg est célèbre dans toutes ces guerres. Aussi est-ce à lui que Brantôme attribue le fait raconté par la Reine de Navarre, & cette Princesse est assez dans l'usage de déguiser les noms.

Le trait qu'on va voir est moins important, il ne peint que la gaité familière de François I. dans sa Cour.

Un voleur fouilloit dans la poche du Cardinal de Lorraine à la Messe du Roi, & il vit que le Roi l'appercevoit ; il falloit de l'audace & de la présence d'esprit pour se tirer d'un tel pas ; il se mit le doigt sur la bouche en regardant le Roi, qui se tint pour averti de ne rien dire, & qui voulut bien se prêter à cette plaisanterie. Après la Messe, le Roi tint quelques propos qui engagèrent le Cardinal à fouiller dans sa poche, où il ne trouva plus rien. Quand le Roi se fut assez amusé de la surprise du Cardinal, il voulut qu'on lui rendît ce qu'on lui avoit pris, le voleur avoit disparu, & le Roi vit que cet adroit & hardi fripon avoit osé le prendre pour dupe. Cette idée l'amusa bien davantage. *Foi de Gentilhomme*, s'écria-t'il, *ce larron m'a fait son complice.*

Henri Etienne, Apolog. pour Hérodote, ch. 15. n. 10.

Contes de Bonavent. des Perriers. conte 20.

Un vol ingénieux peut amuser ; un mensonge sans esprit révolte doublement. C'est un fait connu de tout le monde que le Dante ne sachant comment se venger de Charles de Valois qui l'avoit chassé de Florence, imagina de dire dans son *Purgatoire*, que Hugues-Capet, dont Charles de Valois tiroit son origine, étoit fils d'un Boucher. Une calomnie a beau être absurde, il faut s'attendre qu'elle sera répétée ; celle-ci le fut par plusieurs Docteurs Italiens & Allemands, entr'autres par Agrippa dans son Traité de la vanité des Sciences ; elle le fut même par quelques Auteurs François. Notre fameux Villon, qui ne respectoit ni les Rois ni la vérité, a dit :

Si feusse des hoirs de Capet,
Qui fut extrait de boucherie.

Un savant Florentin, nommé Aloisio Alamanni, chassé de Flo-

rence comme le Dante, mais réfugié en France, où François I. le combla de bienfaits, lisoit un jour à ce Prince l'endroit du Dante où Hugues-Capet dit lui même :

Figlivol fui d'un Beccaio di Parigi.

François I. fut indigné de ce sot mensonge, & dit à Alamanni : *Que je ne revoie jamais ce ridicule Auteur* ; il voulut en défendre publiquement la lecture dans son Royaume, c'eût été peut-être le seul moyen d'accréditer l'imposture. Si François I. eût eu cette imprudence, tous les ignorans croiroient aujourd'hui le conte du Dante. Heureusement la colère de François I. s'appaisa, le Livre resta, mais la calomnie est tombée d'elle-même.



CHAPITRE II.

Mœurs, Usages, Opinions, &c.

PARMI les traits que nous allons rassembler, les uns peignent François I., les autres peignent son siècle.

L'accident du tison jetté sur la tête du Roi, & dont il fut si dangereusement blessé en 1520, donna lieu à un changement d'usage. On avoit depuis long-temps porté les cheveux longs & la barbe courte. Le Roi ayant été obligé par sa blessure de se faire couper les cheveux, prit l'usage des Italiens & des Suisses qui portoient les cheveux courts & la barbe longue. La Cour l'imita, mais le peuple, les Corps & surtout les Corps de Magistrature conservent le plus qu'ils peuvent, les usages antiques. La longue barbe distin-

gua les courtisans, tous les hommes graves se faisoient raser. Le fameux Olivier de Leuville, qui fut depuis Chancelier, ne put être reçu au Parlement en qualité de Maître des Requêtes, qu'à la charge de faire couper sa longue barbe, s'il vouloit assister aux Audiences. L'Université par un réglement de 1534, défend aux Maîtres de laisser croître leur barbe.

Cette importance qu'on veut mettre à des usages indifférens, dont la mode doit seule décider, est un reste de superstition que chaque siècle conserve plus ou moins à proportion de ses lumières. La Philosophie naissante avec tous les Arts sous François I. n'étoit pas encore assez répandue pour dissiper même de plus grandes erreurs. L'astrologie, les présages, les prédictions après l'événement étoient une chose alors très-commune. Le lendemain de la bataille de Pavie, tous les Astrologues avoient prédit au Roi

un grand désastre, s'il venoit à passer les Monts. Un entr'autres l'avoit assuré que ses chevaux boiroient un jour dans la rivière de Madrid, oracle ambigu qu'il ne manqua pas d'interprèter à son avantage. On prit pour mauvais présage le deuil qu'il portoit de la Reine Claude, lorsqu'il passa en Italie en 1524. La superstition ne néglige rien. Agrippa dons nous avons parlé, rapporte dans une de ses Lettres, que les deux fils de François I. étant en ôtage en Espagne, François fit venir à sa Cour un Magicien Allemand qui se chargeoit de ramener ces deux Princes, d'Espagne en France, à travers les airs, comme Habacuc fut transporté par un Ange au-dessus de la fosse aux Lyons.... *Regios pueros reducere per aera, quemadmodum legitur Habacuc cum suo pulmento traductus ad lacum Leonum.*

Antoine de Véra, Hist. de Charles-Quint.

DUEL.

L'esprit de la Chevalerie est favorable au duel, & François I. qui envoyoit des cartels à Charles-Quint, ne pouvoit guères les défendre à ses sujets. En 1537, il honora de sa présence à Moulins, un duel solemnel, dont voici l'occasion. Trois Gentilshommes du Berry, Sarzai, Gaucourt & Veniers, qui étoient restés fort tranquilles dans leurs Terres, pendant que le Roi combattoit & succomboit à Pavie, voulurent perdre d'honneur la Tour-Landri, un de leurs voisins. Ils publièrent qu'il avoit pris honteusement la fuite dans cette bataille. Il paroît que tous les trois contribuèrent à répandre ces bruits, la Tour-Landry en accusa particulièrement Sarzai, & le cita devant les Juges. Sarzai convint d'avoir tenu ces propos; mais c'étoit, disoit-il, d'après Gaucourt. » Vous ne vous

Mém. de Du Bellay, L. 8.

» souvenez donc pas, lui dit Gau-
» court, que c'est vous-même qui
» m'avez appris ce fait, & qui m'a-
» vez dit le tenir de Veniers? « Sarzai ne contesta plus, soit qu'il se rappellât ce que disoit Gaucourt, soit que peu sûr de sa mémoire il s'en rapportât plus à celle de Gaucourt qu'à la sienne. Veniers parut à son tour, il soutint à Sarzai que jamais il ne lui avoit rien dit de semblable, Gaucourt alors se trouva hors de procès, & la honte de la calomnie resta incertaine entre Veniers & Sarzai. Le Roi ordonna le combat entr'eux, & voulut y assister. Les deux Gentilshommes entrèrent dans le camp *conduits par leurs parrains, accompagnés de leurs seconds*, observés par les Juges du camp avec toutes les cérémonies accoutumées. Ils étoient armés d'un *corselet à longues tassettes, avec des manches de maille & des gantelets, le morion en tête, une épée bien tranchante à la main, & une dague au côté*. Après s'être quelque

temps servis de leurs épées, ils s'élancèrent l'un sur l'autre, se saisirent au corps, & tirèrent leurs dagues. Alors le Roi *jetta le bâton*, & les Juges du camp séparèrent les combattans. Ces Juges étoient le Comte de S. Pol, Prince du sang, le Comte de Nevers, le Connétable de Montmorenci & l'Amiral d'Annebaut. Le Roi dit tout haut : » j'éteins cette » querelle, je pardonne au calom-» niateur, mais quel qu'il soit, il est » bien coupable. J'ai vû la Tour-» Landry à la bataille de Pavie ; il » s'y est comporté comme par tout, » en Gentilhomme & en homme de » cœur. Id. Ibid.

Cette conduite du Roi nous paroît digne de remarque, elle est juste & paternelle. Si, en permettant le duel, il suivoit trop les usages de son siècle, il les régloit & les corrigeoit. On ignore le coupable ; quel qu'il soit, le Roi, pour le punir, le met en danger. Mais il y mettoit aussi l'innocent ; c'est pour cela qu'il

fait cesser ce danger, dès qu'il le voit devenir pressant. Il vange noblement & avec éclat l'honneur d'un Gentilhomme calomnié, il apprend aux Rois de quel prix doit être à leurs yeux l'honneur de leurs Sujets.

L'habile Charles-Quint ne l'ignoroit pas. Dans un carrousel qu'il donnoit, les Seigneurs qui devoient remplir les quadrilles, voulurent exclurre un Gentilhomme dont la race n'étoit pas irréprochable, ils convinrent entr'eux que personne ne le prendroit. L'Empereur fut averti de leur complot & de la confusion de ce Gentilhomme qui étoit alors dans son anti-chambre avec les autres; il parut à la porte de sa chambre, & dit tout haut: *que personne ne prenne un tel; je l'ai choisi pour être de ma quadrille.*

Antoine de Véra, Hist. de Charles-Quint.

TOURNOIS.

La folie des Tournois & des

combats à la barrière étoit plus animée que jamais. François I. au commencement de son règne donna des fêtes, dont la magnificence étonnante pour le temps, n'auroit pû le satisfaire, si elle n'eût retracé quelque image de guerre. Son entrée à Milan après la défaite des Suisses en 1515, fut célébrée par une de ces fêtes. Les joûtes se firent dans la place devant le Château de Milan, en présence des Dames. Le Roi lui-même y voulut joûter, *car*, dit le Maréchal de Fleuranges, *il n'y faillit oncques*, Brion y blessa le Comte de S. Pol d'un coup de lance à l'œil, présage de ce qui devoit arriver à Henri II. On sait ce que disoit de ces exercices un Envoyé du Grand Seigneur : *si c'est tout de bon, ce n'est pas assez, si ce n'est qu'un jeu, c'est trop.* Mém. de Fleuranges.

Le même Maréchal de Fleuranges décrit vivement les fêtes qui furent données à Amboise, lorsque Laurent de Médicis, neveu de Léon X, vint

tenir le Dauphin sur les Fonts au nom du Pape, & en même temps épouser Magdeleine de Boulogne, dont il eut Catherine de Médicis. Fleuranges nous apprend en passant, que Laurent *avoit bien fort la grosse V..... & de frêche mémoire.* Magdeleine de Boulogne, étoit jeune & belle, & *quand elle épousa ledict Laurent, elle ne l'espousa pas seul, car elle espousa la grosse V..... quant & quant.* Le banquet, le bal durèrent jusqu'à deux heures après minuit, heure alors plus qu'indue, puis *on mena coucher la mariée, qui estoit trop plus belle que le marié.* Suivent huit jours de combats, *là où estoit le nouveau marié, qui faisoit le mieux qu'il pouvoit devant sa mie.* On assiégea ensuite une grande ville de bois. Le Connétable de Bourbon faisoit le siège, le Duc d'Alençon défendoit la place, le Roi venoit au secours, & s'introduisoit dans la ville avec Fleuranges. Il y trouvoit une nombreuse artillerie, c'étoient de gros canons de bois,

Mém. du Maréchal de Fleuranges.

cerclés de fer, qui tiroient aveque de la poudre, & les boulets, qui estoient grosses balles pleines de vent, & aussi grosses que le cul d'ung tonneau, qui frappoient au travers de ceulx qui tenoient le siège & les ruoient par terre sans leur faire aucun mal & estoit chose fort plaisante à veoir des bonds qu'elles faisoient. Le Roi, le Duc d'Alençon & Fleuranges faisoient ensuite une sortie, ils étoient bien reçus par Bourbon & Vendôme; ils se livroit là un grand combat, *le plus beau qu'on ait oncques vû & le plus approchant du naturel de la guerre; mais le passe-temps ne plut pas à tous, car il y en eust beaucoup de tués & affolés.* A ces combats *qui tuent & qui affolent*, joignons le tison de Romorentin, le coffre de la Roche-Guyon, la lance de Montgommery, & nous verrons que tous ces jeux *approchoient* trop en effet *du naturel de la guerre.*

Les Tournois du camp du drap d'or, furent remarquables en ce que personne n'y fut blessé considérable-

ment. Les femmes même se piquoient de briller dans ces dangereux exercices ; » Catherine de Médicis en eût disputé le prix aux » Seigneurs de la Cour les plus » adroits & les plus exercés. La Duchesse d'Angoulême y paroissoit aussi quelquefois.

M. le P. Hénault, François II.

L'affluence des femmes & la galanterie magnifique de François I. donnoient un air de fête perpétuelle à la Cour dans son état le plus simple ; Louis XI. avoit rebuté les Castillans par sa basse simplicité, François I. éblouit Charles-Quint par le luxe de sa maison. On peut ajouter à ce que nous en avons dit, tous les détails qu'on trouve dans Brantôme sur la richesse des habits & des ameublemens, sur le goût & le choix des tapisseries, sur tous les objets de luxe alors connus. Mais rien ne frappa tant le sobre Charles-Quint, que la somptuosité de la table du Roi, & plus encore de celle du Connétable de Montmorenci. L'Empereur

Capit. Franç. art. Franç. I.

admira ce luxe, il le vanta beaucoup, mais il ne l'imita point; bien-tôt les François le portèrent jusques dans les camps, & ce fut une des causes de leurs mauvais succès dans la guerre de 1542. Charles jugea qu'il falloit à l'armée des évolutions & non des banquets; du fer & des soldats, non de l'or, & des valets.

DES JUREMENS.

Les Gentilshommes avoient alors un jurement ou une formule de serment particulière qui les distinguoit, comme le cri de leurs armes & comme leur devise, & les Rois, qui dans ces siècles guerriers se piquoient sur tout d'être les premiers Gentilshommes de leur Royaume, avoient aussi cette mauvaise habitude; c'étoit un air cavalier, dont le très-cavalier Brantôme paroît faire assez de cas. Louis XI. en qualité de dévot, juroit *la Pâques-Dieu*, Charles VIII, *par le jour-Dieu*; Louis XII, disoit à tout

moment : *que le diable m'emporte !* Et c'est peut-être le souvenir de ce Roi si aimé qui a tant répandu ce jurement dans toute la France. François I. ce Roi chevalier juroit toujours : *foi de Gentilhomme*, serment qui a, dit-on, depuis inspiré plus de confiance que celui de Roi ; qui devroit pourtant être le plus sacré. On a marqué la succession de ces quatre Princes par leurs juremens dans un mauvais quatrain du temps.

Brant. art. Franç. I.

Quand la *Pâques Dieu* décéda. —
Louis XI.
Par le jour Dieu lui succéda. —
Charles VIII.
Le Diable m'emporte s'en tint près. —
Louis XII.
Foi de Gentilhomme vint après. —
François I.

Cet usage a subsisté après eux. Le violent Charles IX. juroit tant, qu'il n'est distingué par aucun jurement particulier ; Henri IV. avoit

son *ventre-saint-gris* (1) si connu, qui n'a point été répété, sans doute parce qu'il ne signifioit rien. La timide circonspection de Louis XIII. & la décence majestueuse de Louis XIV. ont fait disparoître ces restes de l'antique grossièreté.

DES PLAISANS ET FOUX DE COUR.

On sait que les Rois avoient autrefois des fols en titre d'office ; Charles-le-Sage lui-même en avoit. On lit cette épitaphe à S. Maurice de Senlis : *Cy gist Thevenin de S. Legier, fol du Roi notre Sire, qui trépassa le 1. Juillet, l'an de grace 1374. Priez Dieu pour l'ame de ly.* On conserve dans les archives de Troyes une lettre du même Roi Charles V.

(1) S. Gris, c'est, dit-on, S. François ; Ventre-Saint-Gris, c'est un Franciscain, plaisanterie de Protestans, qu'on avoit apprise à Henri IV. dans son enfance.

par laquelle il mande aux Maire & Echevins : *que son fol étoit mort, & qu'ils eussent à lui en envoyer un autre suivant la coutume.* Cette lettre sembleroit prouver que la Champagne étoit en possession de fournir les foux du Roi. Ces foux étoient des plaisans qui avoient droit de tout dire & de tout faire, pourvû qu'ils amusassent, mais qui souvent n'amusoient point. *Il est bien plus aisé de tromper les gens que de les faire rire*, dit Clitidas à l'Astrologue Anaxarque dans les *Amans Magnifiques*. Cette pièce & la Princesse d'Elide où il y a aussi un fou de Cour, prouvent qu'il y en avoit encore du temps de Louis XIV. & en effet on sait qu'il a eu pour son fou le fameux Langeli.

Cet usage né, comme l'observe M. de Voltaire, du besoin des amusemens & de l'impuissance de s'en procurer d'agréables & d'honnêtes dans les temps d'ignorance & de mauvais goût, est un de ceux que

François I. n'a pas eu la force de réformer.

Dans les Contes de Bonaventure des Perriers, la seconde nouvelle concerne trois foux de François I. nommés *Caillette*, *Triboulet* & *Polite*. Et la 98. roule toute entière sur Triboulet. Ces trois hommes tels que des Perriers les représente, étoient plutôt des idiots que des foux. Des Perriers étoit amuseur de la Reine de Navarre, (*a*) comme ces trois hommes l'étoient de François I; peut-être envioit-il leurs succès; (*b*) il finit par être plus fou qu'eux, puisqu'il se tua dans un accès de phrénésie; mais s'il les a peints au naturel, quel amusement ces malheureux pouvoient-ils procurer à François I? Ce Triboulet, qui dit un si bon mot sur le passage

Contes de Bonav. des Perriers.

[1] Il étoit son Valet-de-Chambre.

(2) Des-Perriers dit que Triboulet étoit *plus heureux que sage*.

(a) de Charles-Quint par la France; peut-il être reconnu dans un imbécille qui condamne son cheval à aller à pied pour avoir peté devant le Roi, qui vend ce cheval pour avoir du foin, & son foin pour avoir une étrille, qui ayant suivi le Roi à Vêpres à la Sainte Chapelle, & voyant qu'à un profond silence avoit succédé un grand fracas de musique, aussitôt que le célébrant eût entonné *Deus in adjutorium*, &c. va charger de coups ce célébrant, parce que, disoit-il, *c'étoit de lui qu'étoit venue toute la noise, & qu'avant qu'il eût lâché ces deux mots Latins, tout le monde étoit tranquile.*

Triboulet avoit été fol de Louis XII, avant de l'être de François I. Voici son portait, fait par Jean Marot, père de Clément.

Triboulet fut un fou de la tête écorné.

---

(1) Voir le ch. 1. du liv. V.

Aussi

Aussi sage à trente ans que le jour qu'il
fut né.
Petit front & gros yeux, nez grand,
taillé à vôte (voûte),
Estomach plat & long, haut dos à porter hotte;
Chacun contre-faisoit, chanta, dansa,
précha,
Et de tout si plaisant, qu'onc homme ne
fâcha.

Des Pages attachent *Caillette* par l'oreille à un poteau, il se croit condamné à passer là toute sa vie, & il s'y soumet. On lui demande qui l'a ainsi attaché? il n'en sait rien. Si ce sont les Pages? oui. S'il les reconnoîtra bien? oui. On les fait tous venir, & chacun proteste que ce n'est pas lui qui a fait ce tour; Caillette soutient que ce n'est pas lui non plus. Je n'y étois pas, disent tous les Pages à la fois; je n'y étois pas non plus, dit Caillette. Il faut bien aimer à voir l'humanité dégradée, Id. ibid.

pour s'amuser de tout cela.

Des Perriers fait un meilleur conte de Polite, mais on ne peut le répéter ici non plus que la note de M. de la Monnoye.

M. de la Monnoye croit que *Polite* vient d'*Hippolite*, comme *Bastien* de *Sébastien*, *Colas* de *Nicolas*, *Toinette* d'*Antoinette*, il croit aussi que de *Polite* on a fait *Politon*, & ensuite *Polisson*. Mais il ne croit point que le mot de *Caillette*, vienne du fou de François I. Vers l'an 1440, il y avoit une folle nommée *Calletia*, elle étoit de Gaëte.

Contes de Bonav. des Perriers. Henri Etienne, Apolog. pour Hérod.

Bonaventure des Perriers & Henri Etienne racontent que François I. plaisantant avec les Seigneurs de sa Cour sur le besoin d'argent où il se trouvoit, matière toujours assez peu plaisante, un plaisant lui dit » Sire, » j'ai deux expédiens infaillibles à » vous proposer pour trouver plus » d'argent qu'il ne vous en faut ; le » premier, c'est de rendre votre » Office alternatif comme le sont

» tant d'autres Offices dans votre » Royaume, & pour ce seul objet » je me charge de vous faire toucher » plus de deux millions ; l'autre, » c'est de faire vendre à votre pro- » fit les lits de tous les Moines du » Royaume. Eh ! dit le Roi, où » coucheront ces pauvres Moines ? » Sire, avec Nonnains.

Henri Etienne raconte encore que l'Empereur préparant une grande irruption contre la France (peut-être étoit-ce en 1536) ses Courtisans l'entretenoient des moyens qu'il auroit de repousser cette attaque ; l'un lui souhaitoit un grand nombre de Gascons ; l'autre un plus grand nombre de Lansquenets ; un Conseiller au Parlement, nommé Godon, plaisant du temps, lui dit : » Sire, s'il n'est question que de » souhaits, je prendrai la liberté de » faire aussi le mien, & il aura du » moins le mérite de ne vous rien » coûter. Je souhaiterois seulement » de devenir le Diable pour un quart

» d'heure. Et que feriez-vous, dit
» le Roi. Sire, j'irois tordre le col
» à l'Empereur. Bon! & n'a-t-il pas
» de l'eau bénite aussi bien que nous
» pour renvoyer tous les diables
» du monde au fond des enfers?
» Oui, Sire, je crois bien qu'un
» jeune diablotin qui ne sauroit pas
» encore son métier, pourroit s'en-
» fuir pour un peu d'eau bénite,
» mais un diable qui auroit été au-
» trefois Godon! Toute l'eau bénite
» du monde n'y feroit rien. Bonaventure des Perriers a fait de cette saillie le sujet du 101. de ses contes.

Il ne s'agit pas de savoir si tous ces petits traits de gaité sont bien ingénieux; tels qu'ils sont, ils peignent l'esprit du siécle & la popularité de François I. voilà leur mérite.

Bonaventure des Perriers, nouvelle 49, rapporte de ce Colin, Lecteur du Roi, dont nous avons tant parlé, plusieurs bons mots, tous plus mauvais même que les

bons mots ordinaires ; en voici un pourtant beaucoup moins mauvais que les autres ; François I. disoit à Colin : » Vos Moines de S. Ambroise (de Bourges) se plaignent » de vous, ils disent que vous les » faites mourir de faim ». Sire, répondit Colin ; *hoc genus Dæmoniorum non ejicitur nisi oratione & jejunio.* » Cette sorte de démons ne se » chasse que par la prière & par le » jeûne. Matth. c. 17, vers. 20.

Les bons mots de la Roche-du-Maine ont un caractère noble, fier & guerrier, (*a*) qui ne permet pas de confondre ce libre & vaillant Capitaine avec les plaisans de Cour, & du Châtel qui charmoit la Cour par ses conversations éloquentes, n'étoit pas non plus un plaisant.

[1] On a vû ses réponses hardies à l'Empereur dans le tems de l'irruption en Provence, liv. 4. chap. 7. année 1536.

ANAGRAMME DE FRANÇOIS I.

On avoit alors le goût des Anagrammes comme de toutes les bagatelles difficiles & de toutes les rencontres bizarres ; Marot fit celle de François I. & il trouva dans *François de Valois*, *de Façon suis Royal*, sans autre changement que d'un *V* consonne en *U* voyelle. Sa figure en effet avoit de l'éclat & de la noblesse ; son caractère en avoit encore davantage. Il faut tout dire aux Amateurs d'Anecdotes, car ils veulent tout savoir. Des Perriers & M. de la Monnoye ne dédaignent pas de leur epprendre que François I. avoit un très-beau & très-grand nés, que Louis Aleaume, Lieutenant-Général d'Orléans & bon Poëte Latin, a dit de ce Prince :

Contes de Monnoye des Perriers.

Occupat immenso qui tota numismata naso.

que le Peuple l'appelloit *le Roi grand nés* ou *François grand nés*; que Jacques Colin son Lecteur avoit au contraire le nés *court & troussé*: que ce Colin voyant dans l'appartement du Roi un homme qui avoit l'air fort désœuvré, alla lui demander à quoi il s'occupoit si sérieusement; que cet homme lui répondit brusquement: *à regarder quel est le plus beau nés de ce pays-ci.* Et que Colin feignant de ne l'entendre qu'à moitié, lui dit, en lui montrant le Roi: *voilà ce que vous cherchez.* S. Gelais a rendu le nez de Colin célébre par cette Epigramme contre une femme de son temps:

Pour faire voir en un tableau
Cithérée à la blonde tresse,
Zeuxis print jadis le plus beau
Des plus belles filles de Grèce.
Si tu veux avoir de Lucrèce
Le visage un peu masculin,
Prens le teint de Bauguier Melin
Et de Rohan la bouche humaine,

Le beau nès de Jacques Colin,
Et l'œil de la Roche du Maine.

passons à un objet plus important.

DU CHOIX DES AMBASSADEURS.

Capit. Franç. art. Franç. I.

Brantôme a reproché à François I. ses Ambassadeurs *de robe longue*; en effet sous son régne, la plûpart des Ambassadeurs étoient des Evêques, des Magistrats, des gens de Lettres, *car*, dit Brantôme, *il avoit toûjours en opinion ces gens Savans*. Brantôme prétend (& cela étoit vrai, sur-tout du temps de François I.) que dans les Ambassades il se présente *autant & plus d'affaires chevaleresques & de guerre que d'autres*, & que les Ambassadeurs guerriers sont les plus propres à tirer parti des grandes occasions; c'est ce qu'il prouve par la comparaison de deux faits arrivés, l'un sous François I, l'autre sous Henri II.

En 1544, le Duc d'Albe, Viceroi de Naples, voulut y établir l'Inquisition, entreprise si propre à causer des séditions qu'elle pourroit presque les justifier. Naples se souleva; les rebelles résolus de se donner à la France, envoyèrent à Rome demander un chef à du Mortier, Ambassadeur de François I. Du Mortier, homme de robbe, répondit qu'il en écriroit au Roi, & pendant ce temps-là le Duc d'Albe accabla les Napolitains.

En 1550. Parme & la Mirandole s'étant révoltées contre le Pape Jules III, & contre l'Empereur Charles-Quint, eurent recours de même à l'Ambassadeur de France à Rome. Cet Ambassadeur étoit guerrier, c'étoit de Termes; il se mit à la tête des Rebelles, & les défendit contre toutes les forces de l'Empereur & du Pape; il fit de plus révolter les Siennois le 5. Août 1552, & commanda les troupes qu'il fit envoyer à leur secours.

Nous avons rapporté (année 1533) ce que dit Brantôme de la contenance de Velly pendant que son maître étoit si indignement outragé à Rome en plein Consistoire par l'Empereur; le récit de Brantôme est ridicule dans la forme, comme nous l'avons observé, mais son idée peut être juste au fond. Il y a lieu de présumer qu'un de Termes, un Lautrec, un Montmorenci eût fait changer de ton à l'Empereur, comme Brantôme prétend qu'un Marquis du Guast ou un Ferdinand de Gonzague eût joué un tout autre rôle que Granvelle dans la fameuse assemblée où François I. fit lire le Cartel qu'il adressoit à Charles-Quint. Que peut faire, dit Brantôme, un homme de Lettres de plus qu'un homme de guerre, si ce n'est de mieux haranguer une assemblée, *ce qui sent mieux un Prédicateur ou un pédant, qu'un Ambassadeur de grand Roi*. Il se moque avec quelque raison du Président du Ferrier, qui, (après avoir

Brant. Capit. Franç. art. Franç. I.

Digression, contre les Ambassad. de robe longue.

harangué au Concile de Trente, (peut-être trop bien, puisqu'il fallut le rappeller) étant Ambassadeur à Venise, alloit faire des leçons publiques de Droit dans les Ecoles de Padoue ; Brantôme convient pourtant qu'il n'y a jamais eû d'Ambassadeurs qui ayent mieux soutenu la dignité de ce caractère que le Cardinal du Bellay & l'Evêque de Dax, François de Noailles, mais c'est que, selon lui, ces deux Prélats avoient les inclinations plus militaires qu'ecclésiastiques, & se fussent servis de l'épée aussi bien que de la langue ; on a blamé par des raisons de convenance & de décence, l'envoi de l'Evêque de Dax Noailles & de l'Evêque de Valence Montluc à Constantinople ; & au contraire Catherine de Médicis par des raisons de politique, avoit fait un serment qu'elle viola depuis, de n'envoyer jamais d'Ecclésiastiques en Ambassade à Rome, *lesquels*, dit Brantôme, *s'amusent à faire leurs affaires, & se ga-*

gner une dignité Ecclésiastique ou un Chapeau rouge ; & sous cette manigance, complaire si fort au Pape & aux uns & aux autres, que les affaires du Roi se laissent en croupe.

Bonaventure des Perriers, nouvelle 46, place sous François I. un conte très-connu. Ce Prince envoyoit au Roi d'Angleterre, *pour lors bien mauvais François*, ce qui lui arrivoit souvent, un Ambassadeur qu'il chargeoit d'instructions un peu hardies. Elles effrayèrent l'Ambassadeur, qui dit au Roi : » Sire, le Roi d'Angleterre ne res» pecte rien, il me feroit trancher » la tête. » Foi de Gentilhomme, s'écria François I. » cette tête abat» tue lui en coûteroit plus de trente » mille de celles de ses sujets. » Je le crois, Sire, » mais de toutes » ces têtes, il n'y en a aucune qui » allât si bien sur mes épaules que » celle qui y est présentement.

ÉTIQUETTE.

Étiquette, grande affaire des Cours, il faut bien en dire ici un mot. Les Empereurs voulurent long-temps que le titre de *Majesté* n'appartînt qu'à eux. Anciennement on l'avoit donné aux Rois, aux Papes, à de simples Princes, à de simples Prélats; comme il ne distinguoit presque plus personne, il avoit été abandonné; ce fut alors que les Empereurs s'en emparèrent comme d'un titre de l'ancien Empire Romain. Mais dans chaque État les sujets le donnèrent quelquefois à leurs Rois en le refusant à tous les autres Rois; quelquefois aussi les Rois pour braver l'Empereur, affectèrent de le prendre, & même de se le donner entr'eux. Mais ce fut sous François I. qu'il fut donné constamment aux Rois de France par toutes les Puissances & par l'Empereur même. Dans le Traité

de Cambrai, où l'Empereur faisoit la loi, le titre de *Majesté* n'est donné qu'à lui; dans le Traité de Crespy, où l'égalité étoit un peu rétablie, Charles-Quint est désigné par *Sa Majesté Impériale*, & François I. par *Sa Majeste Royale*.

Charles-Quint, Roi d'Espagne, ayant pris le titre de *Majesté*, parce qu'il étoit Empereur, les Rois d'Espagne ses successeurs, quoique privés de la dignité Impériale, continuèrent de le prendre, mais Ferdinand & Isabelle ne le prenoient pas ordinairement.

Bib. du Roi, Mss. de Béthune, nº. 8487. fol. 144.

Des instructions données par le Roi d'Angleterre Henri VIII. au Héraut d'Armes Clarenceaux en 1517. nous apprennent que ce Héraut d'Armes donnoit à son Maître le titre de *Sa Hauteur*. *Hauteur* est apparemment ici pour *Altesse*, & l'*Altesse* étoit le titre commun des Rois avant qu'ils prissent celui de *Majesté*. Les Rois d'Angleterre, prédécesseurs de Henri VIII. n'a-

noient ni *Majesté* ni *Altesse*, ni *Hauteur*. On les appelloit *Votre Grace*. François I. au *Camp du Drap d'or*, donna le titre de *Majesté* à Henri VIII. dont il avoit besoin ; & insensiblement ce titre devint commun à tous les Rois.

Le Duc d'Alençon, en écrivant à François I. mettoit *Monseigneur*, ne donnoit point de *Majesté*, & signoit simplement *Charles*, comme les Souverains & les enfans de France. Il est vrai qu'il étoit premier Prince du Sang, & de plus, beau-frère du Roi. Il paroît cependant que l'Etiquette étoit la même pour tous les Princes du Sang. En parlant au Roi, ils ne l'appelloient que *Monsieur*, mais ils écrivoient *Monseigneur*.

Une assignation du quinze Mars $\frac{1519}{1520}$. pour le payement des archers de la Garde du Roi, nous apprend que le Roi avoit alors une garde de cent cinq archers François, que ces archers portoient

des robes différentes en été & en hyver, que leur Capitaine étoit Jacques de Crussol.

Lettre du Roi du 15. Sept. 1521. Bib. du Roi, Mss. de Béthune, n°. 8467.

Une Lettre écrite par le Roi au Chancelier Duprat, nous montre combien les formes ont toujours d'empire sur les Nations gouvernées par les Loix. Le Chancelier étoit à la Conférence de Calais, François I. le presse de revenir, parce que sa présence est nécessaire pour une multitude d'affaires, » *principalement* » *pour recouvrement d'argent, à faulte* » *du sceau, car on ne veult accepter les* » *lettres & provisions que j'ai ordonnées* » *& fait sceller du sceau du secret, & est* » *besoing que vous envoyez ici le petit seel* » *par homme seur & diligemment, & je* » *le mettrai en mes coffres, & n'en sera* » *scellé que choses très-nécessaires.*

ANECDOTES DÉTACHÉES.

Nous rassemblons sous ce titre divers traits ou qui nous ont échappé dans un si grand ouvrage, ou que nous n'avons pas trouvé l'occasion de placer.



François I. demandant un jour à Du Chatel s'il étoit d'extraction noble : *Sire*, répondit Du Chatel, *Noë dans l'arche avoit trois fils ; je ne vous dirai pas bien précisément duquel des trois je suis descendu.*



Il paroîtroit par une Lettre d'un Ambassadeur de France à la Cour d'Espagne, que Charles-Quint dans sa jeunesse auroit senti quelques atteintes du mal caduc. On apprend

Lettre du 8. Janvier 1518. / 1519. Bib. du Roi, Mss. de Béth. no. 8486. fol. 89.

par cette Lettre que Charles, alors ſimplement Roi d'Eſpagne, étant à genoux pendant la Meſſe, tomba tout-à-coup ſans connoiſſance, qu'il avoit le viſage tout tourné, que pendant deux heures entières on l'avoit cru mort ; qu'après l'accès paſſé il avoit paru en auſſi bonne ſanté qu'auparavant, mais que l'affoibliſſement de ſa tête lui avoit fait garder la chambre pendant pluſieurs jours. C'étoit la ſeconde attaque de cette eſpèce qu'il avoit eue depuis deux mois.



Extrait d'une Lettre de Meſſieurs de Boyſrigault & de Megret, Ambaſſadeurs de François I. en Suiſſe, datée de Soleure, le 28. Juin 1532.

» Ainſi que Ferdinand (le Roi » des Romains) revenoit de Bohê» me eſtant dedans le lict en une » Ville appellée Schenerach, le feu » ſe print en ſon logis, qui le preſſa

» de sorte qu'il fut contraint se sau-
» ver en chemise, son Chapelain fut
» brûlé avec dix-sept des meilleurs
» de ses chevaux, & tout son baga-
« ge, & grande quantité de Lettres
» qu'il avoit en ses coffres. »



Antoine de Vera nous a conservé un trait où l'on reconnoît l'affabilité politique de Charles-Quint. Ce Prince faisoit son entrée à Barcelone, les cinq Députés qui représentent le Conseil de cette Ville, lui envoyèrent dire que dans la cérémonie de l'entrée des Rois, ils avoient le privilège de ne descendre jamais de cheval; qu'à la vérité ils n'avoient point encore eu de Roi Empereur, qu'ils attendoient sur cela ses ordres, & qu'ils étoient prêts à les éxécuter. » Qu'ils se gardent bien, répondit Charles-Quint, » de mettre pied à » terre, j'estime plus mon titre de » Comte de Barcelone que celui

» d'Empereur des Romains. » Il n'eût point parlé ainsi dans une Diète de l'Empire, & cela étoit un peu fort à dire, même à Barcelone, c'est un Espagnol qui rapporte ce trait.



Si l'on en croit encore Antoine de Vera, François I. quelques jours avant la bataille de Pavie, fit dire ou écrivit au Marquis de Pescaire : » Vous devez, dit-on, me venir » chercher devant Pavie dans six » jours, je vous en donne vingt, & » je vous destine une somme de » vingt mille écus, si vous êtes exact » au rendez-vous; que la supériorité » de mes forces ne vous serve point » d'excuse, je vous combattrai à » nombre égal.

Le Marquis de Pescaire répondit deux jours après : » Je ne me suis » vanté de rien; un sujet de l'Em- » pereur ne défie point un Roi de » France, mais il accepte ses ren-

» dez-vous : dans les dix-huit jours
» qui me restent, je me présenterai
» devant Pávie avec dix-huit mille
» hommes. Quant aux vingt mille
» écus, je rends grace au grand Roi
» qui me les offre, je le supplie de
» les garder, peut-être en aura-t-il
» besoin pour la rançon de quelque
» prisonnier important.



A la mort du Comte de Château-Briant, le Roi voulut donner sa Compagnie de Gendarmerie à Vieilleville, parent de Château-Briant, & qui fut depuis Maréchal de France, Vieilleville la refusa : » Je ne
» l'ai point encore méritée, dit il ;
» je veux que vous me la donniez le
» jour d'une bataille, après m'avoir
» vû dans l'action : aujourd'hui ce
» choix n'honoreroit ni vous ni moi.
» Vous auriez fait une grace au pa-
» rent de Château-Briant, je veux
» que vos bienfaits rendent justice à
» Vieilleville.



On dit que François I. pour se moquer de la vanité Espagnole & de la multitude de titres dont Charles-Quint chargeoit toutes ses dépêches, prit ceux-ci en écrivant à ce Prince : *François, Premier Gentilhomme de France, Seigneur de Vanvres & de Gentilly.* On dit à-peu-près la même chose de Henri IV.



Dans la dernière guerre contre les Anglois, ce Montluc, dont nous avons parlé, attaquoit un fort, près de Boulogne. » Voyez-vous, dit-il » à sa troupe, cette enseigne des » ennemis plantée sur la Courtine ? » Il faut l'aller prendre. Si quelqu'un » de vous recule, je lui coupe les » jarrets. Soldats ! traitez-moi de » même, si je ne vous donne l'exem- » ple. On peut croire que l'enseigne fut prise & le fort emporté.



On trouve dans un des manuscrits de Béthune quelques détails sur la marche du Duc de Bourbon vers Rome en 1527. & ces détails confirment ce que nous avons dit du peu d'autorité que l'Empereur conservoit sur cette armée. Les soldats ne connoissoient que Bourbon, ils ne suivoient que lui, leur cri de guerre étoit *vive Bourbon le vainqueur*, jamais le nom de Charles-Quint ne se mêloit à ces acclamations. Le projet de Bourbon en allant assiéger Rome, étoit, selon le manuscrit, de faire Clément VII. prisonnier, & de ne le relâcher que quand il auroit donné à Bourbon l'investiture du Royaume de Naples qu'il lui avoit refusée, c'étoit ce refus qui avoit déterminé Bourbon à l'expédition de Rome. Ceci expliqueroit cette Lettre où, selon Mézerai, Bourbon disoit à François I.

Mss de Béth. vol. coté 8492 fol. 1. & suiv.

» Naples vous donnera des marques
» de ma repentance.



Bib. des Céleſt. Collect. du Sieur Menant, aud. & Doyen de la Ch. des Comptes, t. intitulé : *Singularités historiques.*

On voit dans la Bibliothèque des Céleſtins un compte aſſez curieux du produit de la trop fameuſe Croiſade de 1517. & 1518. dans le Diocèſe de Rheims. On y apprend que les deniers des reſtitutions étoient tous affectés à la Croiſade, c'eſt-à-dire, à ce malheureux trafic d'Indulgences qui produiſit le Lutheraniſme. On fit donc de l'article des reſtitutions une eſpèce de *cas réſervé* à un certain nombre de Confeſſeurs extraordinaires nommés pour cela ſeulement, & auquel tous les autres furent obligés, ſous peine d'excommunication, de renvoyer tous les pénitens qui ſe trouvoient dans le cas de la reſtitution. Ces Confeſſeurs extraordinaires avoient ſoin de faire porter les deniers des reſtitutions aux troncs de la Croiſade, &

& de ne donner l'abſolution qu'à ce prix. Ceux à qui les reſtitutions auroient dû être faites, étoient cenſés avoir fait le ſacrifice de leurs droits à la cauſe commune de l'Egliſe.



Varillas rapporte l'anecdote ſuivante: François I. ayant ſû qu'un de ſes valets-de-chambre nommé Mitron ſe laiſſoit entraîner à la Réforme Calviniſte, il lui fit des réprimandes ſi fortes & apparemment ſi dures, que le valet-de-chambre en perdit l'eſprit, & alla ſe jetter dans un puits. Varillas, hiſt de Henri II. liv. I.



C'eſt François I. qui a dit que Louis XI. avoit *mis les Rois hors de page.*



Budée étoit d'une application à l'étude, quine ſouffroit point de

partage, & qui ne savoit pas céder aux soins les plus pressans, aux besoins les plus impérieux. Un domestique entre dans le cabinet de Budée, en criant avec effroi que le feu est à la maison : *Avertissez ma femme,* répónd tranquillement Budée, *vous savez que je ne me mêle point des affaires du ménage.*



Ch. des Comptes Mém. AA. fol. 275. vo. Bib. des Célest. Coll. de M. Menant Auditeur & Doyen de ladite Ch. t. 7. fol. 50.

La Cour demeuroit depuis longtemps au Palais des Tournelles près de la Bastille. La Duchesse d'Angoulême trouva ce séjour mal sain à cause du voisinage de l'égoût ; la maison que Nicolas de Neuville, Seigneur de Villeroy, avoit alors aux Thuileries, plaisoit à cette Princesse par sa situation sur le bord de la rivière. François I. en fit l'acquisition par échange, en donnant à Villeroy la Terre de Chantelou près Montlhery. Cet échange est du 12. Février 1519. il fut vérifié le 5.

Mars suivant. Catherine de Médicis fit bâtir dans la suite sur le terrein de la maison des Thuileries le Palais qu'on y voit aujourd'hui.

L'année suivante le Roi donna encore à Villeroy, soit en augmentation d'échange, soit pour récompense de services, la maison du Coq, rue d'Autruche. Ce don fut vérifié à la charge que Villeroy payeroit deux deniers parisis de cens, & quatre livres parisis de rente.

Ibid. Mém. DD. fol. 354. v°. t. 7. fol. 18.



Le Premier Président Liset se distinguoit par une sévérité excessive envers les Protestans, & par une amitié trop indulgente pour Béda; Théodore de Bèze fit contre lui cette espèce d'épigramme peu connue, & qui est toujours assez bonne, puisque les droits de l'humanité y sont défendus.

Lifet monté dessus sa mule,
Trouve un pourceau demi-brûlé;
Tout soudain sa bête recule
Comme s'elle en eût appellé.
Enfin tant y fut reculé
Que Monsieur Lifet en piquant
Pareillement & quand & quand,
Trancha un chemin tout nouveau.
Vieil pourri au rouge museau,
Dèshonneur du siècle où nous sommes;
Ta bête a pitié d'un pourceau,
Et tu n'as point pitié des hommes.



C'est une chose plaisante à considérer que la gradation successive des titres de ce malheureux Semblançay, selon les divers accroissemens de sa fortune. Nous pouvons bien avouer dans ce Ministre une légère foiblesse, après avoir vengé sa mémoire des noirceurs de la calomnie & des violences de la tyrannie.

Heureux encore le Gouvernement où la fortune éblouit les parvenus sans les corrompre, & ne leur donne d'autre vice que la vanité.

Jacques de Beaune partagea le 7. Janvier 1486. la succession de son père Jean de Beaune avec beaucoup de frères & de beaux-frères, dont plusieurs étoient *Marchands* à Tours. Il prend lui-même cette qualité, ainsi qu'un de ses beaux-frères, nommé Pierre Morin, dans un acte qu'ils passèrent ensemble le 12. Octobre de la même année.

Le 10. Septembre 1496. il se qualifie *Noble Homme Général des Finances.*

Le 28. Janvier 1497. *Honorable Homme, Sire Jacques de Beaune, Conseiller du Roi, Général de ses Finances, Seigneur de la Carte.*

Le 12. Novembre 1499. *Honorable Homme & sage Sire, Jacques de Beaune, Conseiller du Roi notre Sire, & Général de ses Finances, Seigneur de la Carte & de Balan.*

Le 7. Août 1515. *Messire Jacques de Beaune, Chevalier, Seigneur de Saint-Blançay, Chambellan ordinaire du Roi.*

Le 4. Avril 1524. il ajoûte à ces titres ceux *de Noble & Puissant.*

ENFANS DE FRANÇOIS I.

François I. n'eut point d'enfans d'Eléonore d'Autriche sa seconde femme.

Il avoit eu de Claude de France sa première femme, les trois fils dont nous avons parlé.

1°. François Dauphin, né au Château d'Amboise le 28. Février 1517. mort au Château de Tournon au mois d'Août 1536. Nous avons dit qu'il avoit été accordé le 4. Octobre 1518. à Marie d'Angleterre.

2°. Henri II. né à Saint-Germain-en-Laye le Jeudi 31. Mars 1518. mort le Lundi 10. Juillet 1559.

3°. Charles, Duc d'Angoulême, puis d'Orléans, né à Saint-Germain-

en-Laye, le 22. Janvier 1522. mort en l'Abbaye de Forêt-Montier près Abbeville le 9. Septembre 1545.

Quatre filles. 1°. Louise, née au Château d'Amboise le 19. Août 1515. morte au même Château d'Amboise le 21. Septembre 1517. Elle avoit été promise à Charles d'Autriche (Charles-Quint) par le Traité de Noyon du 13. Août 1516.

2°. Charlotte née au Château d'Amboise le 23. Octobre 1516. morte au Château de Blois le 8. Septembre 1524.

3°. Madeleine, née à Saint-Germain-en-Laye le 10. Août 1520. mariée dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris, le premier Janvier 1537. à Jacques Stuart, Roi d'Ecosse, cinquième du nom, morte le 2. Juillet de la même année.

4°. Marguerite, née à Saint-Germain en-Laye le 5. Juin 1523. mariée à Paris le 9. Juillet 1559. à Emmanuel-Philibert, Duc de Sa-

voye, morte à Turin le 14. Septembre 1574. Elle avoit été accordée le 7. Avril 1526. à Louis de Savoye, Prince de Piémont, frère aîné d'Emmanuel Philibert. Ce mariage n'eut point lieu, parce que le Duc de Savoye Charles confia ce fils aîné à Charles-Quint pour qu'il fût élevé en Espagne.

Dam. Gal. t. 1. Brantôme dit que le Roi François I. » eut d'une grande Dame un » bâtard, nommé Villecouvin ou » Vilcouvin, auquel à la prière de » cette Dame, il donna deux cens » mille écus en banque, qui lui pro- » fitèrent beaucoup, & le mirent en » état, lorsqu'il fut devenu grand, » de faire grosse dépense. Il mourut » à Constantinople, & son aubeine, « comme bâtard, fut donnée au » Maréchal de Retz qui vérifia la » bâtardise, & emporta le bien con- » tre les prétentions de M. de Téli- » gny, qui avoit été institué héritier » dudit de Villecouvin. «

Le même Brantôme dit » *qu'on » croyoit que d'autres que le Roi y » avoient travaillé.* »

On ne sait d'ailleurs ni quelle étoit la mère de ce Vilcouvin, ni quel fut son sort à lui-même. Seroit-il cet homme inconnu que Bonaventure Des-Perriers appelle *Bastard d'un très-grand Seigneur, Bastard d'une si grande Maison, le Bastard par excellence*, & dont il raconte une avanture fort bizarre ? Cet homme qui voyageoit beaucoup, marchoit presque toujours sans suite & déguisé ; il avoit pourtant la folie de prétendre que tout le monde étoit obligé de le connoître. Un jour il traversoit à pied une forêt dans le Rouergue, où un homme venoit d'être tué par des voleurs, le Prévôt rencontre le Bâtard, il le voit en habit de soldat, & lui trouve mauvaise mine, il lui demande d'où il vient ? — Que vous importe ? — N'êtes-vous pas de ceux qui ont tué cet homme ? — Quand cela seroit,

Contes de Bonav. des Periers, nouv. 46.

qu'en voulez-vous dire ? Le Prévôt l'arrête, & le mène au prochain village pour lui faire son procès. *Ah !* disoit le Bâtard pour toute défense, *vous vous jouez donc à moi ! A la bonne heure, je vous laisse faire*. Le Prévôt croyant qu'il le menaçoit de ses complices, n'en fut que plus ardent à instruire sommairement son procès ; il veut l'interroger & commence par lui demander son nom. *On vous l'apprendra*, répond le Bâtard ; *ah ! vous êtes un pendeur de gens !* Le Prévôt regardant ces discours comme un aveu du crime, le condamne en effet à être pendu, & le fait conduire au gibet. Le Bâtard triomphoit & ne cessoit de dire : *Ah ! vous pendez les gens.* » *Par le corbieu, » Monsieur le Prévôt, vous ne pendistes » jamais homme qui vous coûtât si cher. » Ah ! vous voulez savoir qui je suis, » vous le saurez, vous le saurez, je vous » en réponds.* » Plus il bravoit, plus le prévôt pressoit l'exécution, afin de prévenir l'arrivée des voleurs,

dont il se croyoit menacé. Le Bourreau alloit faire son office, & le patient toujours menaçant, étoit déjà sur l'échelle, lorsqu'un homme qui se trouva là par hazard, & qui avoit beaucoup vû le Bâtard à la Cour, le reconnut, & se mit à crier: *Que faites-vous, Monsieur le Prévôt? C'est un tel. Mot, mot, de par le Diable*, s'écria le Bâtard, *laissez faire Monsieur le Prévôt, je veux qu'on lui apprenne à pendre les gens.* Le Bâtard n'eut point cette satisfaction; le Prévôt ayant entendu son nom, le fit promptement descendre. *Eh non*, lui disoit le Bâtard, *faites-moi pendre, Monsieur le Prévôt, je vous en prie, & toi, que ne le laissois-tu faire?* dit-il à son libérateur, *on lui eût appris à pendre les gens.*

On trouve dans les cent Nouvelles Nouvelles & dans le Baron de Fœneste l'histoire d'un soldat du parti Bourguignon, qui pour faire réussir une entreprise contre la Ville de

Cent Nouvelles nouvelles, 75e. Nouv. Baron de Fœneste, liv. 2, ch. 12.

Troye, alors au pouvoir des Armagnacs, se fait prendre par les habitans comme espion, dans l'espérance qu'on le conduira aux fourches patibulaires placées hors de la Ville, où le peuple occupé de ce spectacle, sera aisément surpris & restera sans défense, lorsque les Bourguignons cachés dans un bois voisin viendront fondre sur lui ; cette périlleuse folie fut justifiée par le succès.

Portrait emblématique de François I.

Feu M. le Comte de Caylus a donné en 1765. au Cabinet des Estampes du Roi un portrait original de François I. peint par Nicolo dell'Abbate, Elève du Primatice. Le tableau a neuf pouces de haut sur six pouces de large. François I. y est représenté debout ; il tient d'une main l'épée de Mars, de l'autre le Caducée de Mercure, dont il a aussi les talonières ; il porte sur la poitrine l'Egide de Pallas, sur les

épaules le carquois de l'Amour, au-dessous est la trompe de Diane. Le Peintre a voulu représenter sous ces cinq emblêmes les principaux caractères qui distinguoient son Héros.

Ronsard a rendu l'idée du Peintre dans ces huit vers.

François en guerre est un Mars furieux;
En paix Minerve & Diane à la chasse,
A bien parler Mercure copieux,
A bien aimer vrai amour plein de grace;
O France heureuse! honore donc la face
De ton grand Roi qui surpasse nature.
Car l'honorant tu sers en même place
Minerve, Mars, Diane, Amour, Mercure.

L'Estampe de ce Tableau eût trouvé naturellement sa place à la tête de cet Ouvrage, deux raisons n'ont pas permis qu'elle y fût placée, l'une est que la réduction auroit été trop considérable, & que les traits de la figure

étant extrêmement fins, seroient devenus difficiles à saisir dans le Tableau ainsi réduit, l'autre est que Chenu vient de graver ce Portrait avec grace & avéc force dans la même grandeur que l'original.

Titre de Grand *donné à François I.*

Théod. de Bèze, Hist. des Egl. Réform. de France, l. 1.

On ne peut douter que ce titre de *Grand* n'ait été donné à François I., puisque des Auteurs contemporains nous l'apprennent & nous en disent même la raison. Théodore de Bèze, qui avoit vingt-huit ans à la mort de François I. dit que ce nom de *Grand* lui fut donné après sa mort. Plus haut il dit : *Que d'un tacite consentement de tous, ce surnom fut attribué à François I. pour la protection qu'il accorda aux Lettres, plutôt que pour aucun autre exploict.* Il faut observer que Théodore de Bèze n'est nullement favorable à François I. qui avoit persécuté sa secte, mais il rapporte un fait dont il a été le témoin.

Brantôme qui avoit environ vingt ans à la mort de François I. dit ; *Que ce nom de GRAND lui fut donné, non tant pour la grandeur de sa taille & corpulence, qui étoit très-belle, & Majesté Royale très-riche, comme pour la grandeur de ses vertus, valeurs, beaux faits & hauts mérites, ainsi que jadis fut donné à Aléxandre, Pompée, & à d'autres.*

Pasquier qui avoit aussi dix-neuf ou vingt ans à la mort de François I., l'appelle le *Clément & Zélateur des Bonnes-Lettres.*

Parmi les Auteurs plus modernes, Mézeray & plusieurs autres l'appellent *le Grand Roi & le Père des Lettres.*

Bayle parle aussi du titre de *Grand* incontestablement donné à ce Prince, mais qui ne lui resta pas. On convient assez généralement que, s'il le mérita, ce fut sur-tout par son amour pour les Lettres.

FIN.

TABLE

Particulière des Titres, Livres & Chapitres de la première Partie de l'Histoire de François Premier.

TOME PREMIER.

INTRODUCTION.

CHAPITRE I.

CHAPITRE III.

DIVISION DE CE CHAPITRE.

CHAPITRE IV.

HISTOIRE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

TOME II.

LIVRE SECOND.

QUI *s'étend depuis la concurrence à l'Empire, jusqu'à la Paix de Cambray, dite des Dames, & comprend toute la guerre de 1521.*

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

M vj

TOME III.

Suite du Livre Second.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

TOME IV.

Suite du Livre Second.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

LIVRE TROISIEME.

QUI *comprend tout l'intervalle de la Paix, depuis le Traité de Cambrai jusqu'à la guerre de 1535.*

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

LIVRE SIXIÈME

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

Fin de la Table de la première Partie.

TABLE

Particulière des Titres, Livres & Chapitres de la seconde Partie de l'Histoire de François I.

Cette seconde Partie comprend les trois derniers Volumes numérotés cinquième, sixième & septième dans la première édition, & sixième, septième & huitième dans la seconde.

TOME PREMIER.

C'est le Cinquième dans la première édition, & le sixième dans la seconde.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

LIVRE SEPTIEME.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

DISSERTATION.

TOME II.

C'est le sixième dans la première édition, & le septième dans la seconde.

Continuation de l'Histoire Ecclésiastique & du Livre septième.

CHAPITRE V.

mal-à-propos marqué premier.

CHAPITRE VI.

mal-à-propos marqué second.

SECONDE RACE.

TROISIÉME RACE.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

Subdivision de ce Chapitre.

TOME III.

C'est le septième dans la première édition, & le huitième dans la seconde.

Suite de l'Histoire Littéraire, du Livre Huitième & du Chapitre Quatre.

CHAPITRE V.

LIVRE NEUVIÈME.

Contenant la Vie privée de François I. & des Anecdotes particulières.

CHAPITRE I.

Subdivision de ce Chapitre.

CHAPITRE II.

Subdivision de ce Chapitre.

Fin de la Table de la seconde Partie.

TABLE GÉNÉRALE

Des Matières contenues dans la première Partie de l'Histoire de François I.

A.

B.

Or

D.

E.

F.

G.

Maître

I.

M.

N.

O.

P.

S.

De

V.

Fin de la Table générale des Matières de la première Partie.

TABLE

GÉNÉRALE

Des Matières contenues dans la seconde Partie de l'Histoire de François I.

On désignera dans cette Table par les lettres A. B. C. *les trois derniers Volumes de l'Histoire de François I. qui composent cette seconde Partie, & qui sont les cinquième, sixième & septième de la première édition ; les sixième, septième & huitième de la seconde.*

A.

AGrippa (Henri Corneille). Sa vie & ses ouvrages, A. page 62. & suiv.

Albanie. Plaisanterie du Duc d'Albanie à

Q ij

C.

D.

Et

G.

I.

J.

K.

L.

O.

Ses

Q.

R.

T.

U.

Z.

Fin de la Table des Matières de la seconde Partie.

ERRATA

De la première Partie de l'Histoire de François I.

TOME I.

PAge 16. ligne 17. *cette histoire*, lisez, *ce volume.*

P. 39. lig. 15. 16. *aimablement*, lisez, *amiablement.*

P. 45. lig. 22. *une poste*, lisez, *un poste.*

P. 52. lig. 9. *protégés*, lisez, *protégé.*

P. 54. lig. 3. *oublia*, lisez, *oublioit.*

P. 59. lig. 4. de la note: *croyable*, lisez, *plus croyable.*

P. 118. lig. 17. *de La Mark*, lisez, *des La Marck.*

P. 136. lig. 22. *qu'ils faisoient*, lisez, *qu'il faisoit.*

P. 140. ligne 11. *chargea*, lisez, *charge.*

P. 141. lig. dernière : *Naussau*, lisez, *Nassau.*

P. 145. lig. première : *par-tour*, lisez, *par-tout.*

P. 149. lig. 4. & 5. *grandes*, lisez, *grande.*

P. 160. lig. 14. & 15. *intentious*, lis. *intentions.*

P. 197. lig. 7. *pour le Roi*, lis. *pour Roi.*

Page 210. ligne 7. *Killes*, lisez, *Ville!*

P. 214. note seconde, mal indiquée 1. au lieu de 2.

P. 221. lig. 13. & 14. *dont on a parlé*, lis. *dont nous avons parlé.*

P. 248. note ſeconde, mal indiquée 1. au lieu de 2.

P. 284. 285. tranſpoſez d'une page à l'autre les deux notes.

P. 311. lig. 18. & 19. *meilleurs*, liſ. *meilleures*.

P. 321. lig. 20. *de côté-là*, liſ. *de ce côté-là*.

P. 357. ſeconde note, mal indiquée 1. au lieu de 2.

P. 360. ſeconde note, mal indiquée 1. au lieu de 2.

P. 363. note unique, mal indiquée 2. au lieu de 1.

P. 367. lig. 2. de la ſeconde note, *Chevalier*, liſ. *Chevaliers*.

P. 398. lig. dernière, *attachoit*, liſ. *attachoient*.

P. 405. lig. 14. *le Paix*, liſez, *la Paix*.

P. 422. lig. 20. *de leur porter*, lisez, *d'y porter*.

P. 426. lig. 23. & 24. *de leur imprimer*, lis. *d'y imprimer*.

P. 430. lig. 1. & 2. *les Suisse*, lis. *les Suisses*.

P. 436. lig. 5. & 6. *le Navarre*, lis. *la Navarre*.

P. 441. lig. 12. *Plénipotentiares*, lis. *Plénipotentiaires*.

P. 476. note unique, mal indiquée 2. au lieu de 1.

TOME III.

P. 16. lig. 21. de la note : *fait un syſtême*, lis. *fait un ſyſtême*.

P. 17. lig. 6. de la note : *ennemi*, lis. *ennemie*.

Lig. 10. de la même note ; *il l'a fait naître*, lisez, *il la fait naître*.

P. 75. lig. 11. *à ſa Partie*, lis. *à ſa Patrie*.

P. 151. lig. 9. *envoyât*, lisez, *envoyât.*

P. 223. lig. 9. *engagemnes*, lis. *engagemens.*

P. 229. lig. 16. & 17. *De Guast*, lis. *Du Guast.*

P. 240. lig. antépénultième : *l'épuisemeut*, lis. *l'épuisement.*

P. 257. lig. 6. de la seconde note : *de Letres*, lis. *de Lettes.*

P. 282. lig. 15. *de la Régence*, lis. *de la Régente.*

P. 282. lig. dernière, *avoient*, lisez, *avoit.*

P. 283. lig. dernière, *détachées*, lis. *détaché.*

P. 363. lig. 11. *encourent*, lisez, *en courent.*

P. 400. lig. 21. *conjectures*, lis. *conjonctures.*

P. 431. lig. dernière, *le lac*, lis. *le sac.*

P. 462. lig. 12. 13 : *quand ils l'auroient quitté*, lis. *quand ils l'avoient quitté.*

P. 471. lig. 2. *conjectures*, lis. *conjonctures.*

Ligne 5. *recuellis*, lis. *recueillis.*

P. 474. lig. 7. *dit*, lis. *dis.*

P. 475. lig. 21. *aveuglement*, lisez, *aveuglément.*

P. 476. lig. 20. *réjetter*, lisez, *rejetter.*

P. 489. lig. 9. *eut pour son fils*, lisez, *eut pour fils.*

TOME IV.

Page 18. ligne 20 : *Ttaité*, lisez, *Traité.*

P. 19. lig. 7. & 8. *quelque chose bien plus dure*, lisez, *une chose bien plus dure.*

P. 22. lig. 20. *Lautrec résolut*, lisez, *Lautrec résolu.*

P. 25. lig. 16. & 17. *de les retirer*, lis. *de les tirer.*

P. 27. lig. 19. *s'étoient partagés*, lis. *étoient partagés.*

P. 28. lig. 20. & 21. *si on eût pu*, lis. *si on n'eût pû.*

P. 29. lig. 24. & 25. *au Duc de Sforce*, lis. *au Duc Sforce.*

P. 38. lig. pénultième & dernière *supériotė*, lis. *supériorité.*

P. 39. lig. 4. *donnoit*, lisez, *donnoient.*

P. 40. lig. 9. *résolu*, lis. *résolut.*

P. 41. lig. 2. *ce fameux*, lis. *ces fameux.*

P. 42. lig. 20. *les Marquis*, lis. *le Marquis.*

Lig. 21. *le Vaudrei*, lis. *les Vaudrei.*

P. 48. lig. 2. *Ils n'en vinrent qu'à la forme*, lis. *ils n'en virent que la forme.*

Lig. antépénultième : *qui lui exagéroit*, lis. *qu'il lui exagéroit.*

P. 66. lig. 3. après le mot : *Caraccioli*, mettre l'indication de la note.

P. 75. lig. 15. *ces dépositions*, lis. *ces dispositions.*

P. 103. lig. 12. *le Braban*, lis. *le Brabant.*

P. 105. lig. 18. *tous deux*, lis. *toutes deux.*

P. 110. lig. 19. *l'échange fut consommée*, lis. *consommé*, au masculin.

P. 112. lig. 16. *ses mains*, lis. *ces mains.*

P. 114. lig. 11. *le Duc de Sforce*, lis. *le Duc Sforce.*

P. 123. lig. 14. & 15. *quelque Zélateurs*, lis. *quelques Zélateurs.*

P. 124. lig. 20. *ou avoit précédé on*

suivi, lis. *ou avoit précédé ; ou suivit.*

P. 128. lig. 15. *consacré*, lis. *consacrée.*

P. 130. lig. pénultième & antépénultième de la note : *les droits contendans*, lis. *les droits des Contendans.*

P. 141. lignes pénultième & dernière du texte : *l'autorité*, lis. *l'autorité.*

P. 174. lig. 20. *devenu*, lis. *devenue.*

P. 184. lig. 22. *la Vaivode*, lis. *le Vaivode.*

P. 185. lig. 7. *Gendarmarie*, lis. *Gendarmerie.*

P. 187. lig. 9. la seconde note, mal marquée 1. au lieu de 2.

P. 188. lig. 18. *Smalcade*, lis. *Smalcalde.*

P. 189. lig. 19. *Smatcade*, lis. *Smalcalde*.

P. 208. lig. 9. & 10. *pousse-galand*, lis. *trousse-galand*.

P. 225. lig. dernière du texte : *l'annonça*, lis. *il l'annonça*.

P. 237. lig. 24. *la Vaivode*, lis. *le Vaivode*.

P. 268. lig. 3. *tiré*, lis. *tirée*.

P. 294. lig. 7. *Navarèse*, lis. *Novarèse*.

P. 300. lig. pénultième, *se rallumma*, lis. *se ralluma*.

Lig. dernière, *la surperstition*, lis. *la superstition*.

P. 324. lig. dernière, *promis*, lis. *permis*.

P. 341. lig. 10. *religon*, lis. *religion*.

P. 349. lig. dernière : *les grands services*, lis. *les services*.

P. 356. lig. 23. *ſait revenir*, liſ. *fait revenir.*

P. 363. lig. 18. *de* 1536. liſ. *en* 1536.

P. 409. lig. dernière de la note: *Cagnino*, liſ. *Caguino*.

P. 435. lig. dernière de la ſeconde note: *Gouffier*, liſ. *Goiffier.*

P. 436. lig. 13. *ſe flattoit toujours d'enlever*, ajoûtez, *ce corps.*

P. 446. lig. 3. & 4. *il étoit embarqué*, liſ. *il s'étoit embarqué.*

P. 482. lig. 10. *ſurpendre*, liſ. *ſurpren-dre.*

P. 508. lig. 4. *comment peut-il*, liſ. *comment put-il.*

P. 521. lig. 2. de la ſeconde note: *Contrad II*, liſ. *Conrad II.*

TOME V.

P. 52. lig. 14. & 15. *ſa valeur fut confondue*, liſ. *ſa vanité fut confondue.*

P. 85. lig. 24. *les précautions*, liſ. *les prétentions.*

P. 105. lig. 4. *Bourgogne*, liſ. *Bourbon.*

P. 126. ligne dernière de la note : *du Livre* 3. liſ. *de ce Livre* 5.

P. 136. lig. 12. de la note : *un d'eux étoit réfugié*, liſ. *un d'eux s'étoit réfugié.*

P. 188. lig. 10. *dit Etienne*, liſ. *dit Henri Etienne.*

P. 194. lig. 5. de la ſeconde note : *incompatible*, liſ. *compatible.*

P. 305. les deux notes de cette page ſont tranſpoſées.

P. 366. lig. 18. & 19. *le Luxembourg*, liſ. *Luxembourg.*

P. 373. lig. 14. *de aſſiégés*, liſ. *des aſſiégés.*

P. 394. lig. 11. *tué ſur la place*, liſ. *tué ſur la brèche.*

Lig. 23. *du pont*, liſ. *du port.*

P. 416. lig. dernière, *ſur leſquel*, liſ. *ſur lequel.*

P. 465. lig. 8. & 9. *quel en fut l'iſſüe*, liſ. *qu'elle en fut l'iſſue.*

P. 494. lig. 8. & 9. *en les engageant*, liſ. *en engagement.*

ERRATA

De la seconde Partie de l'Histoire de François I.

TOME V.

De la première Edition, sixième de la seconde.

PAge 11. la note mal indiquée 2. au lieu de 1.

Pag. 52. lignes 4. & 5. *à travers de ces dispositions*, lisez, *à travers ces dispositions.*

P. 76. la note de cette page ne peut servir que pour la première édition.

P. 96. même chose pour la note.

P. 103. même chose.

P. 135. *considératious*, lisez, *considérations.*

P. 226. lig. 4. *Sacrementaires*, lisez, *Sacramentaires.*

P. 240. lig. pénultième de la note; *sien grec gnifie*, lisez, *en grec signifie*.

P. 249. lig. 14. la note mal indiquée 2. au lieu de 1.

P. 421. lig. pénultième & dernière: *condamnés*, lisez, *condamnées*.

P. 486. lig. 10. *l'hérésie en attaquant*, lisez, *l'hérésie attaquant*.

TOME VI.

De la première édition, septième de la seconde.

Page 6. les deux notes bien placées, mais transposées pour l'indication 1. & 2.

Pag. 7. lig. 11. *Ferare*, lisez, *Ferrare*.

P. 24. lig. 18. *m'entends bien*, lisez, *m'entends-tu bien?*

P. 25. dernière ligne du texte, (il falloit y indiquer la seconde note).

Pag. 53. la seconde note mal marquée 1.

Ligne 5. de cette seconde note, *le revenue*, lisez, *le revenu*.

Page 84. ligne 16. 1640. lisez, 1690.

P. 113. lig. 9. (il falloit y indiquer la note).

P. 119. lig. 16. *figurerent*, lisez, *figurèrent*.

P. 359. lig. 2. & 3. *il lut par hazard Xénophon & Socrate*, lisez, *il lut par hazard Xénophon & connut Socrate*.

P. 417, lig. 19. *un expédition*, lisez, *une expédition*.

P. 432. lig. 21. *dévouvert*, lisez, *découvert*.

TOME DERNIER.

Septième de la première Edition, huitième de la seconde.

P. 54. ligne dernière & page 55. lig. première, *du pot lait*, lisez *du pot au lait*.

P. 127. lig. 9. (il falloit y indiquer la note).

P, 138. lig. 8. *trois actes du 25. Juillet*, ajoûtez: 1525.
P. 198. lig. 13. *plusieurs Docteurs*, lisez, *plusieurs Auteurs*.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Du Mardi 30. Août 1768.

MM. Duclos & de Burigny, Commissaires nommés par l'Académie pour l'examen des trois derniers Volumes manuscrits *de la Vie de François I. par M.* GAILLARD, en ont fait leur rapport, & ont dit, qu'après avoir examiné cet ouvrage, ils l'ont trouvé digne de l'impression. En conséquence de ce Rapport & de leur Approbation par écrit, l'Académie a cédé à M. GAILLARD son droit de Privilège pour l'impression dudit Ouvrage. En foi dequoi nous avons signé le présent Certificat. A Paris, au Louvre, ce Mardi 30. Août 1768.

LE BEAU, Secrétaire.



